



Photo credit: WFP/Adamou Sani Dan Salaou



RAPPORT RÉGIONAL 2024

SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST



RAPPORT RÉGIONAL 2024

SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Citation requise

CILSS et FSIN. 2024.

Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. **Niamey et Rome.**

Tous les droits sont réservés. La reproduction et la diffusion du contenu de ce produit d'information à des fins éducatives ou autres utilisations non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit pleinement reconnue.

La reproduction du contenu de ce produit d'information à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans autorisation écrite. Les demandes d'autorisation doivent être adressées au Secrétariat du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, e-mail : fsin-secretariat@wfp.org

Les désignations employées et la présentation des informations contenues dans ce produit d'information n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FSIN), de ses parties constituantes et de ses partenaires concernant le statut juridique ou de développement d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

© FSIN 2024

Remerciements

Ce rapport sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle est le fruit d'un processus de concertation inclusif et dynamique entre le Comité Technique du Cadre Harmonisé (CT-CH) et le Food Security Information Network (FSIN). Ces échanges ont permis de fusionner le rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle traditionnellement élaboré par le Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et celui du FSIN sur la région du Sahel et de l'Afrique de L'Ouest.

Les résultats présentés dans le présent rapport proviennent de l'ensemble des données collectées par le Centre Régional AGRHYMET, les agences partenaires du CILSS, et les systèmes d'alerte précoces des pays.

Ces données portent sur les conditions agrométéorologiques, les productions agropastorales, les prix des produits agricoles, la sécurité alimentaire, et la nutrition.

Les contributeurs ont partagé avec engagement et dévouement leurs différentes expertises et les informations essentielles pour produire ce rapport.

Nous magnifions l'excellente collaboration entre le FSIN et le CILSS qui a permis d'avoir un objectif commun et d'adopter une vision plus globale sur la problématique de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région.

Nous remercions l'équipe du FSIN qui n'a ménagé aucun effort pour sa participation active à l'élaboration et l'édition de ce rapport.

Le travail du FSIN est rendu possible grâce au généreux soutien de l'Union européenne.

Notre reconnaissance va aux partenaires qui appuient financièrement et techniquement les activités de collecte de données.

Nous tenons à remercier tous les membres du comité technique du Cadre Harmonisé pour leur contribution effective à la conception de ce document.

Nous souhaitons en particulier remercier les personnes suivantes pour leurs contributions remarquables – Sara McHattie, Carlos Manuel Estevez Reyes, Federica Carfagna, Evan Carr, Lynn Clark, Giulio Fabris, Maria Paola Guerra, Emily Olsson, Claudio Ribotta, Ziad Rizkallah et Katy Williams du Secrétariat du FSIN ; Anne Claire Thomas et Ousmane Faye de ACF ; Baoua Issoufou, Sy Martial Traoré, Issa Garba, Issaka Lona, Idrissa Maiga, Alhassane Agali, Seydou Tinni, Williams Massoud, Guéno Seck, Abdoul Aziz Mainassara, Ousmane Adamou, Oumar Famara Gueye, Moussa Gueye, Mawuli Amewame, et Alio Agoumo du CILSS ; Martin Naindoba de la FAO ; Ousmane Diop de la FICR ; Laouali Ibrahim et Karim Ouédraogo de FEWS NET ; Amadou Diop de l'IPC/GSU ; Anne Wagner du JRC/EC ; Ismaël Boly d'OXFAM ; Federico Doehnert, Saidou Magagi, Marie Ndiaye, Hasina Rakotomanana, Aliou Badara Samaké, Ollo Sib et Mahamadou Tanimoune du PAM ; Abdou Mallam Dodo de SCI ; Hyunju Park et Terry Njeri Theuri du UNHCR ; et Anne Céline Delinger de l'UNICEF.

PARTENAIRES GRFC 2024



PARTENAIRES TECHNIQUE DU CADRE HARMONISÉ



PARTENAIRES FINANCIÈRE DU CADRE HARMONISÉ



Table de matières

Avant-propos	vi	Niger	34
Acronyms	vii	Nigeria	35
Glossaire	viii	Sénégal	36
En bref	xi	Sierra Leone	37
		Tohad	38
		Togo	39
CHAPITRE 1		CHAPITRE 4	
Introduction	1	Perspectives agro-climatiques de la région en 2024	41
CHAPITRE 2		ANNEXES	44
Analyse de la campagne agricole 2023 - 2024	4	Cameroun	45
Spotlight Pastoralisme	7	NOTES TECHNIQUES	46
CHAPITRE 3		BIBLIOGRAPHIE	52
Spotlight Malnutrition aiguë	10		
Analyse de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2024	12		
Déplacement	18		
Domaines d'interventions en 2024	20		
Fiches 17 pays	22		
Bénin	23		
Burkina Faso	24		
Cabo Verde	25		
Côte d'Ivoire	26		
Gambie	27		
Ghana	28		
Guinée	29		
Guinée-Bissau	30		
Libéria	31		
Mali	32		
Mauritanie	33		

Avant-Propos

Secrétaire Exécutif CILSS

Le CILSS en collaboration avec le FSIN, est fier de présenter le rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour l'année 2024. Cette année encore, le rapport offre une vue d'ensemble de la situation alimentaire et nutritionnelle de la région à travers une analyse approfondie de la campagne agricole et des marchés.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest continue de faire face à plusieurs défis, dont les changements climatiques, les conflits qui aggravent davantage la vulnérabilité et la pauvreté des populations. Ces défis sont étroitement liés et exigent une approche holistique et intégrée pour être surmontés avec succès.

La campagne agricole et les marchés alimentaires ont été marqués par des défis significatifs, dus à des conditions climatiques imprévisibles, des prix volatiles et des pressions démographiques croissantes. Ces facteurs ont eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes dans la région.

Afin de mieux cerner les enjeux et identifier les opportunités d'interventions efficaces et ciblées, ce rapport s'efforce de comprendre les dynamiques complexes qui impactent les conditions de vie des populations, en examinant les tendances agricoles, les fluctuations des marchés alimentaires et les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par ailleurs, grâce à une analyse prospective, les initiatives innovantes et les politiques prometteuses à même de contribuer à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables ont été présentées.

Enfin, ce travail n'a pu être réalisé sans la contribution précieuse et l'engagement sans faille des chercheurs, praticiens et décideurs de la région. Leur expertise et leur dévouement ont été déterminants pour assurer la qualité et la pertinence de l'analyse.

Dr. Abdoulaye Mohamadou
Secrétaire Exécutif du CILSS



Acronymes

ACLED	Projet de localisation des conflits armés et de données sur les événements
ANF	Articles non alimentaires
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COVID-19	Maladie du coronavirus 2019
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement.
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
TCF	Territoire de la capitale fédérale (Nigéria) FMI Fonds monétaire international
FPMA	Surveillance et analyse des prix alimentaires de la FAO
FSIN	Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle
GANE	Groupes armés non étatiques
GNAFC	Réseau mondial contre les crises alimentaires
GRFC	Rapport mondial sur les crises alimentaires
IDMC	Observatoire des déplacements internes
IFRC	La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IPC	Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire et nutritionnelle
IPC-MNA	Classification intégrée de la phase de securite alimentaire malnutrition aiguë
MAG	Malnutrition aiguë
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de développement durable
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personnes déplacées internes
PRESAGG	Prévisions climatiques saisonnières en Afrique, pays du Golfe de Guinée
PRESASS	Prévisions climatiques Saisonnières en Afrique SoudanoSahélienne
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SMART	Suivi et évaluation normalisés des secours et des transitions
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO de la FAO
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Légende des icônes

 Bétail	 Femmes enceintes et allaitantes
 Chocs économiques	 Insécurité alimentaire/ manque de nourriture
 Conflit/insécurité	 Maladies infectieuses
 Crise alimentaire majeure	 Malnutrition aiguë
 Déplacement – PDI	 Nutrition
 Déplacement – réfugiés	 Personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë
 Déplacement – retournés	 Pratiques alimentaires et de soins maternels et infantiles inadéquates
 Extrêmes climatiques/ inondations	 Ravageurs agricoles
 Extrêmes climatiques/ sécheresse	 Services de santé et nutrition inadéquats

Clause de non-responsabilité concernant les cartes

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données sur les cartes n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites de la part des Nations Unies.

Glossaire

Accès à la nourriture

Accès des ménages/individus à des ressources adéquates pour acquérir des aliments appropriés pour un régime nutritif.

Aliments nutritifs

Aliments sûrs qui contribuent en nutriments essentiels, y compris les glucides, les lipides, les vitamines, les protéines (macronutriments) et les minéraux (micronutriments), fibres et autres composants aux régimes alimentaires sains qui sont bénéfiques pour la croissance, et la santé et le développement, protégeant contre la malnutrition.

Ampleur

L'ampleur fait référence au nombre total de personnes éprouvant une insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans une population de référence.

Autres personnes nécessitant une protection internationale (OIP)

Autres personnes nécessitant une protection internationale fait référence aux personnes qui sont hors de leur pays ou territoire d'origine, généralement parce qu'elles ont été déplacées de force à travers des frontières internationales, qui n'ont pas été signalées sous d'autres catégories (demandeurs d'asile, réfugiés, personnes en situation de réfugié) mais qui ont probablement besoin d'une protection internationale, y compris une protection contre le retour forcé, ainsi qu'un accès à des services de base sur une base temporaire ou à long terme. La terminologie a été introduite pour la première fois dans les rapports de mi-2022 par le HCR.

Crise alimentaire

La GRFC définit une crise alimentaire comme une situation où l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë nécessite une action urgente pour protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance aux niveaux local ou national et dépasse les ressources et capacités locales de réponse. Les crises alimentaires sont plus probables parmi les populations souffrant déjà d'une insécurité alimentaire et nutritionnelle prolongée et de malnutrition, et dans les zones où les facteurs structurels augmentent leur vulnérabilité aux chocs. Elles peuvent survenir n'importe où et peuvent avoir des ramifications mondiales. Par exemple, la guerre en Ukraine a eu également des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en dehors de ses propres frontières puisque le pays est un important exportateur de nourriture. En outre, la capacité des gouvernements

à répondre peut influencer l'ampleur et la gravité des crises alimentaires.

Crise alimentaire majeure

Une crise alimentaire est définie comme "majeure" si plus d'un million de personnes ou plus de 20 pourcent de la population totale du pays est estimée être confrontée à la Phase 3 à 5 de l'IPC/CH ou équivalent, ou si au moins une zone est classée en Urgence (Phase 4 IPC/CH) ou au-dessus, ou si le pays est inclus dans le niveau 3 de réponse d'urgence humanitaire systémique de l'IASC.

Demandeurs d'asile

Demandeur d'asile est un terme général pour toute personne qui cherche une protection internationale. Dans certains pays, il est utilisé comme terme juridique désignant une personne qui a demandé le statut de réfugié ou un statut de protection internationale complémentaire et qui n'a pas encore reçu de décision finale sur sa demande. Il peut également faire référence à une personne qui n'a pas encore soumis de demande mais qui peut avoir l'intention de le faire, ou qui peut avoir besoin de protection internationale. Tous les demandeurs d'asile ne seront pas nécessairement reconnus comme réfugiés, mais tout réfugié est initialement un demandeur d'asile.

Déplacement de force

Le déplacement de force est le mouvement de personnes qui ont été obligées de quitter leur domicile, notamment pour éviter les effets d'un conflit armé, d'une violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou humaines. Le déplacement est souvent un effet secondaire des conflits, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et des chocs climatiques.

Disponibilité alimentaire

La disponibilité de nourriture en quantité suffisante de qualité appropriée, fournie par la production domestique ou les importations.

Envois de fonds

Le terme fait référence au transfert d'argent ou de ressources par les migrants à leurs familles ou à leurs communautés dans leur pays d'origine. Ces transferts sont généralement envoyés par des migrants

qui ont déménagé dans un autre pays pour un emploi ou pour d'autres raisons, et ils constituent une source essentielle de soutien financier pour leurs familles restées au pays.

État nutritionnel

L'état physiologique d'un individu résultant de la relation entre l'apport en nutriments et les besoins et la capacité du corps à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Facteur principal

Bien que reconnaissant que les facteurs déclencheurs sont souvent liés et se renforcent mutuellement, le GRFC identifie le facteur principal comme le déclencheur le plus important de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour chaque pays/territoire en termes de nombre de personnes affectées. Ce terme est utilisé de manière interchangeable avec "facteur le plus significatif" dans le GRFC.

Famine

L'état de famine correspond à la phase de sévérité la plus élevée de l'IPC. Il existe dans les zones où au moins un ménage sur cinq souffre ou est très susceptible de souffrir d'un manque extrême de nourriture. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont manifestes ou risquent de le devenir. Une mortalité importante directement imputable à des états d'inanition évidents ou aux interactions entre la malnutrition et la maladie est présente ou risque d'apparaître (IPC manuel 3.1).

Inflation alimentaire

L'inflation alimentaire, mesurée par un indice des prix, reflète le pourcentage de changement annuel et mensuel dans le coût d'achat d'un panier de denrées alimentaires couramment consommées (PAM).

INFORM

L'indice de risque INFORM est un système d'évaluation des risques mondial et open-source pour les crises humanitaires et les catastrophes. Il peut soutenir les décisions concernant la prévention, la préparation et la réponse.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë désigne toute manifestation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à un moment

spécifique qui est d'une gravité menaçant les vies, les moyens de subsistance ou les deux, quelles que soient les causes, le contexte ou la durée. Ces états aigus sont très susceptibles de changer et peuvent se manifester rapidement dans une population, suite à des changements soudains ou des chocs qui impactent négativement les déterminants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la malnutrition (IPC, 2019).

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle transitoire est une incapacité à court terme ou temporaire de répondre aux besoins de consommation alimentaire liée à des crises sporadiques, indiquant une capacité de récupération.

Interdictions et restrictions à l'exportation

Mesures qui ont un effet limitatif sur la quantité ou le montant d'un produit exporté. Elles peuvent prendre la forme d'une taxe ou d'une restriction quantitative. Cette dernière est généralement interdite avec quelques exceptions, notamment celles appliquées pour prévenir ou soulager une pénurie critique de denrées alimentaires.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique fait référence à une insécurité alimentaire et nutritionnelle qui persiste dans le temps, en grande partie en raison de causes structurelles. La définition comprend l'insécurité alimentaire et nutritionnelle saisonnière qui se produit pendant des périodes sans conditions exceptionnelles.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique a une pertinence dans la fourniture d'orientations stratégiques pour les actions qui se concentrent sur l'amélioration à moyen et long terme de la qualité et de la quantité de la consommation alimentaire pour une vie active et saine (FAO et autres, 2021). La FAO définit cela comme la "sous-alimentation" et c'est la base de l'indicateur SDG 2.1.1 publié dans le rapport SOFI.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique modérée fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, basé sur l'échelle de l'expérience de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (FIES), dans laquelle les personnes sont confrontées à des incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture et ont été forcées de réduire, à certains moments de l'année, la qualité et/ou la quantité de nourriture qu'elles consomment en raison du manque d'argent ou d'autres ressources.

Elle fait donc référence à un manque d'accès constant à la nourriture, ce qui diminue la qualité alimentaire, perturbe les habitudes

alimentaires normales et peut avoir des conséquences négatives pour la nutrition, la santé et le bien-être. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle grave fait référence au niveau de gravité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans lequel les personnes ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont ressenti la faim et, dans les cas les plus extrêmes, ont passé plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grave danger, selon la FIES (FAO et autres, 2021).

Selon le rapport SOFI, entre 691 et 783 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2022 – soit 122 millions de personnes de plus qu'en 2019, avant la pandémie mondiale. La prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle modérée ou grave au niveau mondial (indicateur SDG 2.1.2) est restée inchangée pour la deuxième année consécutive après avoir augmenté fortement de 2019 à 2020. Environ 29,6 pour cent de la population mondiale – 2,4 milliards de personnes – étaient modérément ou gravement en insécurité alimentaire et nutritionnelle en 2022, dont environ 900 millions (11,3 pour cent des personnes dans le monde) étaient gravement en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Malnutrition

Un terme général qui couvre la sous-nutrition et le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation telles que les maladies cardiaques, les AVC, le diabète et le cancer. Voir <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>.

Dans les pays/territoires en crise alimentaire, ce terme fait généralement référence à la sous-nutrition. La sous-nutrition est une conséquence d'une prise de nutriments inadéquate et/ou de l'absorption, et/ou de la maladie. La malnutrition aiguë (émaciation, maigreur et/ou œdème bilatéral), le retard de croissance, l'insuffisance pondérale (un composite de retard de croissance et d'émaciation) et les carences en micronutriments (par exemple, carences en vitamine A, fer) sont toutes des formes de sous-nutrition.

La malnutrition a des conséquences immédiates et à long terme, notamment le retard de croissance chez les enfants, une susceptibilité accrue aux maladies et aux infections, et contribue à 45 pourcent des décès chez les enfants de moins de 5 ans (OMS).

Les déterminants de la malnutrition comprennent également un accès inadéquat aux soins de santé, des services d'eau et d'assainissement médiocres, et des pratiques inappropriées d'alimentation et de soins des enfants, comme décrit dans le cadre de l'UNICEF.

Migrants

Selon l'OIM, "migrant" est un terme général, non défini en droit international, reflétant la compréhension laïque commune d'une personne qui se déplace loin de son lieu de résidence habituel, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou à travers une frontière internationale, temporairement ou de façon permanente, et pour diverses raisons. Le terme inclut un certain nombre de catégories juridiques bien définies de personnes, telles que les travailleurs migrants ; personnes dont les types particuliers de mouvements sont légalement définis, tels que les migrants clandestins ; ainsi que ceux dont le statut ou les moyens de mouvement ne sont pas spécifiquement définis en droit international, tels que les étudiants internationaux. Un migrant avec l'intention de s'établir est quelqu'un qui a atteint un pays de destination final, où il souhaite rester de façon permanente. Un migrant en transit est quelqu'un qui séjourne temporairement dans un ou plusieurs pays avec l'objectif d'atteindre un autre pays de destination final.

Un migrant pendulaire est quelqu'un qui fait régulièrement la navette ou voyage entre son pays de résidence et un autre pays, généralement pour le travail ou des raisons économiques. Ces migrants maintiennent souvent un modèle de mouvement aller-retour, franchissant fréquemment les frontières internationales mais sans nécessairement établir une résidence permanente dans le pays de destination.

Moyens de subsistance

Les capacités des personnes, leurs actifs – tant matériels que sociaux – et les activités nécessaires pour un moyen de subsistance lié à la survie et au bien-être futur ainsi que les politiques et institutions qui façonnent ou contraignent l'accès aux actifs et les choix d'activités.

Nexus Humanitaire, Développement et Paix (HDP)

Réfère à l'interconnexion des efforts des acteurs humanitaires, de développement et de paix. Cette approche préconise une meilleure coordination entre les acteurs et l'alignement autour d'objectifs communs pour répondre aux crises, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et surmonter les conflits.

Niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Cela fait référence aux populations en crise à pire (Phases 3 à 5) selon la classification IPC/CH ou aux catégories d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë modérée et grave dans CARI, et HNO/HRP Sécurité alimentaire et nutritionnelle Personnes dans le besoin (PIN) en tant qu'approximation de la Phase 3 IPC/CH ou

au-dessus. Ce sont les populations qui font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et qui ont besoin d'une assistance urgente.

Panier minimum de dépenses de survie (SMEB)

Alors que le MEB est défini comme le montant minimum d'argent dont un ménage a besoin pour répondre à ses besoins essentiels, sur une base régulière ou saisonnière, à son coût moyen, le SMEB est le montant minimum absolu nécessaire pour couvrir les besoins vitaux, ce qui pourrait impliquer la privation de certains droits tels que la santé ou l'éducation (WFP).

Pasteurs

Les pasteurs sont des personnes dont le principal moyen de subsistance implique l'élevage de bétail, comme des bovins, des ovins, des camélins, des assins ou des porcins. Ces communautés comptent généralement sur l'élevage comme principale source de subsistance et mènent souvent un mode de vie nomade ou semi-nomade, déplaçant leurs troupeaux saisonnièrement à la recherche d'eau et de pâturages.

Période/nombre de pic

Le GRFC rend compte de la période avec le plus grand nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans l'année en question, telle que rapportée par des sources approuvées. Cela ne reflète pas nécessairement la dernière analyse disponible, et cela coïncide souvent, mais pas toujours, avec la saison de soudure.

Personnes apatrides

Quelqu'un qui n'a pas de nationalité. Certaines personnes naissent apatrides, mais d'autres deviennent apatrides pour diverses raisons, y compris des décisions ou des négligences souveraines, légales, techniques ou administratives. La Déclaration universelle des droits de l'homme souligne que "toute personne a droit à une nationalité" (AGNU, 1948, article 15).

Personnes dans le besoin (PiN)

Personnes dans le besoin, utilisées dans les HNO, est basée sur une analyse estimant qui a besoin d'assistance, indépendamment du fait que l'assistance soit déjà fournie ou non. Il y a des PiN multisectorielles et sectorielles. Le GRFC ne contient que les PiN sectorielles spécifiques aux personnes estimées être hautement en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

Personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Le nombre de personnes en situation de stress ou pire (Phase 2 IPC/CH ou supérieure) est considéré comme en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Ceux en crise à pire (Phase 3 IPC/CH ou supérieure) nécessitent une action urgente pour réduire les écarts alimentaires et protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance. Cela ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population dans le besoin, car certaines familles peuvent être classifiées uniquement en Phase 1 ou 2 IPC/CH car elles reçoivent de l'aide et nécessitent une action continue. Dans de nombreux pays, le nombre de personnes en crise à pire (Phase 3 IPC/CH ou supérieure) fait référence aux populations nécessitant une action au-delà de celle déjà entreprise.

Prévalence

La prévalence fait référence à la proportion ou au pourcentage d'une population qui présente une caractéristique ou une condition particulière à un moment spécifique ou sur une période spécifiée. Dans le contexte de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou de la malnutrition, la prévalence indique l'étendue de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de la condition de gaspillage au sein d'un pays donné ou d'un groupe de population. Elle est calculée en divisant le nombre d'individus présentant la caractéristique ou la condition d'intérêt par la population de référence totale, exprimée en pourcentage ou en taux.

Recommandations internationales sur les statistiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IRIS)

Cadre convenu internationalement pour que les pays et les organisations internationales améliorent la production, la coordination et la diffusion de statistiques officielles de haute qualité sur les PDI qui sont cohérentes dans le temps et comparables entre les régions et les pays.

Réfugiés

Les réfugiés sont des personnes hors de leur pays d'origine qui ont besoin d'une protection internationale en raison de la crainte de persécutions, ou d'une menace sérieuse pour leur vie, leur intégrité physique ou leur liberté dans leur pays d'origine à la suite de persécutions, de conflits armés, de violences ou de troubles publics graves. La recommandation internationale sur les statistiques des réfugiés fournit une définition statistique des réfugiés.

Résilience

La capacité à anticiper et absorber les chocs ou toute perturbation extérieure. La résilience contribue à l'adaptation et

à la transformation des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires, évoluant vers la sortie de la situation de crise.

Période de soudure

La période de l'année où l'accès à la nourriture est le plus difficile et où les prix des aliments sont généralement les plus élevés. Elle correspond généralement à un moment de réduction des stocks alimentaires avant la récolte après que la récolte précédente a été épuisée. Elle se produit à différents moments de l'année dans différents endroits, en fonction des conditions climatiques locales et des pratiques agricoles.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Existe lorsque toutes les personnes, en tout temps, ont un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, sûre et nutritive qui répond à leurs besoins diététiques et à leurs préférences alimentaires pour une vie active et saine (HLPE, 2020). Pour que les gens soient en sécurité alimentaire et nutritionnelle, la nourriture doit être à la fois constamment disponible et accessible en quantités et diversité suffisantes, et les ménages doivent être capables de l'utiliser (stocker, cuisiner, préparer et partager) de manière à avoir un impact nutritionnel positif.

Stratégies d'adaptation

Activités auxquelles les gens ont recours pour obtenir de la nourriture, des revenus et/ou d'autres biens ou services essentiels lorsque leurs moyens de subsistance habituels sont perturbés ou que d'autres chocs/menaces affectent leur accès aux besoins de base.

Transhumance

La transhumance fait référence au mouvement saisonnier de personnes avec leur bétail entre des pâturages d'été et d'hiver fixes. Cette pratique traditionnelle est courante dans les communautés pastorales et est souvent motivée par le besoin de trouver des zones de pâturage et des sources d'eau appropriées pour le bétail, qui peuvent varier avec les saisons changeantes.

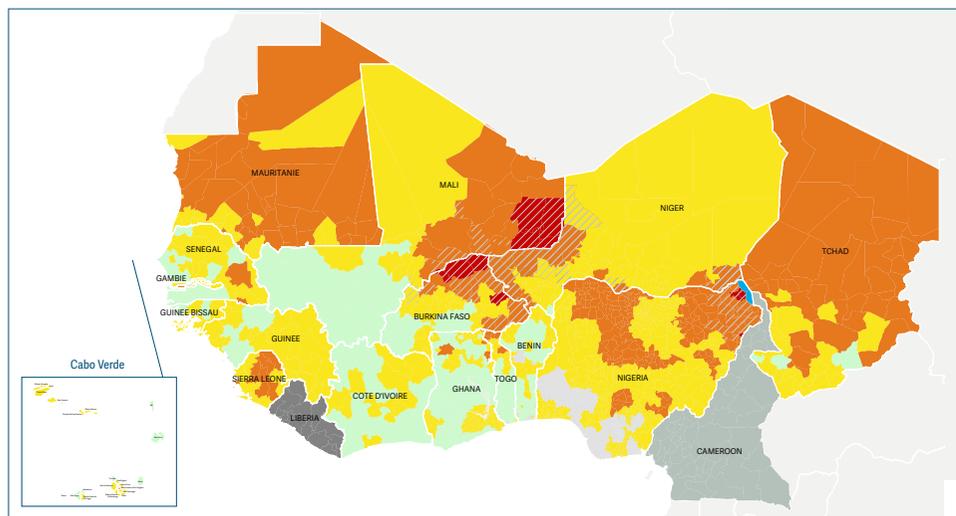
Vulnérabilité

Réfère aux conditions déterminées par des facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux ou des processus qui augmentent la susceptibilité d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes aux impacts des dangers. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est la gamme de conditions qui augmente la susceptibilité d'un ménage à l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en cas de choc ou de danger.

Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle | En bref

Bénin | Burkina Faso | Cabo Verde | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Libéria | Mali | Mauritanie | Niger | Nigéria | Sénégal | Sierra Leone | Tchad | Togo

La situation projetée de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, juin à août 2024

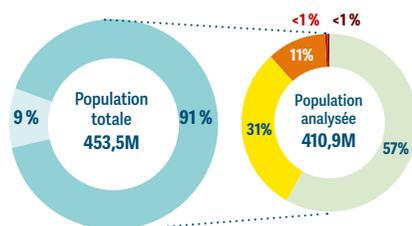


49,5M de personnes soit 12% de la population analysée dans 16 pays en Phases CH 3 à 5.

126,6M de personnes soit 31% de la population analysée en Phase CH 2.

Les données CH pour la période de juin à août 2024 n'étaient pas disponibles pour le Libéria car ce pays n'a pas conduit d'analyse CH. Cependant pour le Cabo Verde et la Gambie les projections de novembre 2023 ont été utilisées. Pour le Niger une mise à jour de la projection a été faite en mars 2024.

47,2M 2,3M 2 600



Résultat d'un partenariat entre le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN), ce rapport fournit des informations fiables et actualisées nécessaires pour répondre aux défis croissants de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La situation alimentaire et nutritionnelle est préoccupante pendant la période de soudure de 2024. Même s'il y a un nombre significativement inférieur des personnes dans les phases les plus sévères dans plusieurs pays, en termes de nombre et de pourcentage de personnes en Phases CH 3 à 5, les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont projetés comme étant les plus élevés enregistrés dans l'histoire du CH.

L'insécurité alimentaire aiguë

Le Cadre Harmonisé de mars 2024 montre une augmentation des populations faisant face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, même pendant la période post-récolte.

Environ 35,3 millions de personnes, soit 9 pour cent de la population analysée, dans 13 pays ont fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans la période de mars-mai 2024. En absence des mesures appropriées, ce chiffre pourrait atteindre environ 49,5 millions de personnes, soit 12 pour cent de la population analysée, dans 16 pays pendant la période de soudure entre juin et août 2024. La hausse de ce chiffre est attribuable d'une part à une augmentation de la population analysée et à la saisonnalité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour la période juin – août 2024, près de 2 600 personnes seraient en catastrophe (Phase CH 5) dans la région de Ménaka au Mali. Globalement, le nombre de personnes en Phase CH 5 a considérablement diminué depuis 2023, lorsque 42 700 personnes se trouvaient dans cette phase

au Burkina Faso. Aucune population n'était projetée dans cette phase au Burkina Faso en 2024 grâce à une sécurité civile améliorée permettant un accès humanitaire. Le nombre total de personnes en urgence (Phase CH 4) devrait également diminuer, passant de 2,7 millions en 2023 à 2,3 millions en 2024 dans dix pays. Environ 126,6 millions de personnes, soit 31 pour cent de la population dans les 16 pays analysés, seraient en phase sous pression (Phase CH 2) pendant la période de soudure 2024.

Ces circonstances sont rarement provoquées par un seul choc ou vulnérabilité, mais plutôt par l'interaction entre eux ainsi que la pauvreté sous-jacente et d'autres facteurs de vulnérabilité. Les principaux facteurs contributifs sont:

Le conflit et l'insécurité concentrés dans le Bassin du Lac Tchad, le nord-ouest et le nord-centre du Nigeria et la zone des trois frontières du Sahel central, qui se répandent vers le nord des pays côtiers. Ces conditions ont provoqué des déplacements internes et transfrontaliers massifs, perturbé les pratiques agricoles et pastorales, ainsi que le fonctionnement des marchés et du commerce, et rendent également très difficile la distribution de l'aide humanitaire.

Les chocs économiques caractérisés par des perturbations des marchés, une inflation élevée et une activité économique affaiblie, résultant de la fermeture des frontières entre certains pays, de la dépréciation de certaines monnaies nationales et de la hausse des prix du carburant et des intrants agricoles. Ces chocs ont touché notamment les pays côtiers du Golfe de Guinée, mais aussi les pays affectés par les conflits. Le faible pouvoir d'achat des ménages pauvres à accéder aux denrées alimentaires constitue le principal frein à l'accès à une alimentation acceptable.

Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que des pluies erratiques, des inondations et des déficits de précipitations ont affecté certaines zones, notamment au Niger, au Nigeria et au Tchad, avec un impact sur les cultures et les ressources pastorales.

La disponibilité alimentaire au début de 2024



La production céréalière 2023–2024 dans la région a enregistré une légère baisse par rapport à l'année précédente et une augmentation de 4 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Cette baisse de production par rapport à l'année précédente est principalement attribuable aux défis climatiques ainsi qu'aux inondations, qui ont notamment affecté la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Pendant le premier trimestre de 2024, l'approvisionnement des marchés était jugé globalement satisfaisant pour les produits agricoles – même si les prix des denrées alimentaires restent élevés – sauf dans les zones affectées par l'insécurité civile et celles qui ont connu de fortes baisses de production (au Niger, au Nigeria et au Tchad). En perspective, une baisse saisonnière de l'offre des produits alimentaires locaux est attendue au cours des prochains mois, tandis que la demande restera forte en raison de la période de soudure.

Une saison globalement favorable est attendue dans les zones Soudaniennes, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest selon les forums météorologiques régionaux, avec de bonnes perspectives pour la saison agro-sylvo-pastorale 2024–2025. Cependant, des précipitations et des débits fluviaux supérieurs à la moyenne sont prévus dans les principaux bassins fluviaux du Sahel, entraînant des risques importants d'inondations et de maladies dans les zones touchées.



La combinaison des variations saisonnières des précipitations, l'insécurité civiles et les politiques restrictives menacent les moyens de subsistance des ménages pastoraux et perturbent la transhumance, qui jouent un rôle vital dans la stabilité économique et environnementale de la région, ainsi que dans sa sécurité alimentaire et nutritionnelle. La faible disponibilité et l'accès difficile aux ressources essentielles telles que l'eau et les pâturages contribuent à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région pour les ménages pastoraux, et menacent la stabilité régionale.

Déplacement de force



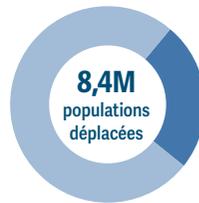
Au premier trimestre 2024, environ 8,4 millions de personnes ont été déplacées de force, dont 6,5 millions de personnes déplacées internes et 1,9 million de réfugiés et de demandeurs d'asile.

Le nombre d'enfants déplacés en raison de la violence au Sahel central, en particulier au Mali, au Burkina Faso et au Niger, a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années, passant d'environ 320 000 en 2019 à environ 1,8 million en 2024, représentant plus de la moitié des 3,2 millions de personnes déplacées de force dans ces trois pays.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans reste précaire dans les camps de réfugiés ainsi qu'au sein des populations hôtes au Tchad qui abrite la plupart des réfugiés de la région. Environ 34 pour cent de la population réfugiée analysée devraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë entre juin et août 2024.

Nombre de PDI, réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, 2023

6,5M
PDI dans
7 pays



1,9M
réfugiés et
demandeurs
d'asile dans
13 pays

Source: HCR, OIM, 2024.

Une situation de malnutrition infantile extrêmement préoccupante

Environ 12,6 millions d'enfants de moins de 5 ans dans 14 pays souffraient de malnutrition aiguë en 2023, dont 3,2 millions étaient affectés par la forme la plus sévère.

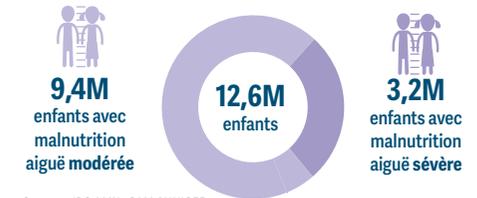
Cela représente un tiers du nombre total d'enfants souffrant de malnutrition aiguë dans 32 des pays dont les données nutritionnelles sont incluses dans le GRFC 2024. En outre, près de 1,5 million de femmes enceintes et allaitantes étaient également en situation de malnutrition aiguë dans six pays à la fin de l'année 2023.

La situation nutritionnelle est particulièrement précaire dans les zones de conflit au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Tchad où la plupart des zones analysées étaient classifiées en Critique (Phase 4 de l'IPC AMN) ou Sérieuse (Phase 3 de l'IPC AMN).

La détérioration alimentaire, due aux conflits ainsi qu'aux difficultés économiques des ménages, risque de s'aggraver cette année. Selon une analyse du CILSS et du PAM, début 2024, un régime alimentaire sain coûtait jusqu'à six fois plus cher qu'un régime énergétique, contre trois fois plus en 2023, constituant le principal facteur limitant l'accès à une alimentation nutritive.

D'autres facteurs de causalité de la malnutrition sont les pratiques d'alimentation maternelle et infantile inadéquates avec des niveaux extrêmement critiques d'enfants recevant un Régime Alimentaire Minimale Acceptable, notamment en Guinée, au Mali, au Niger, dans les états du nord-est du Nigeria et à la Sierra Leone. Les services inadéquats, notamment de santé, d'eau, d'hygiène et d'assainissement causent une prévalence élevée des maladies infectieuses.

Nombre d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë dans 14 pays, 2023



Sources: IPC AMN ; PAM / UNICEF.



1,5M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë dans six pays en 2023

Source: IPC AMN ; PAM / UNICEF.

Domaines d'interventions en 2024

Dans dix pays de la région environ 772.5 milliards de CFA francs sont prévus pour assister plus de 25 millions de personnes vulnérables dans quatre domaines d'interventions identifiés à l'issue des analyses du CH :

L'assistance alimentaire qui vise à améliorer l'accès aux aliments.

Les actions de prise en charge des femmes et des enfants malnutris qui visent de renforcer leur état nutritionnel.

Les interventions en appui aux moyens d'existence des personnes déjà affectées ou à risque de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La gestion et la coordination des actions humanitaires.



CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Introduction

Pourquoi ce rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle de la région ?

Ce rapport régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2024 donne une évaluation intégrale de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région en 2024. Il est produit par le CILSS en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers. Pour la deuxième année consécutive, le réseau d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FSIN) a soutenu sa production, dans le cadre de leur partenariat visant à renforcer la veille et la diffusion des données et analyses sur les crises alimentaires.

Le constat au niveau régional est que le nombre de personnes qui fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë ne cesse d'augmenter chaque année. Les causes de cette détérioration sont multiples et difficiles à distinguer les unes des autres. Face à cette complexité, la production d'un rapport détaillé devient indispensable pour identifier les différents facteurs contribuant à la crise alimentaire, permettant ainsi une meilleure compréhension et une réponse plus ciblée aux crises alimentaires.

La particularité de la région réside dans son dispositif consensuel d'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, utilisant l'outil Cadre Harmonisé (le même cadre conceptuel que IPC et meme phasage de la severité de l'insécurité aiguë de Phases 1 à 5). Les résultats de cet outil sont produits et acceptés par tous les acteurs impliqués dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional. Ceci permet de comparer la situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le temps et l'espace en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

À l'image du rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC), la rédaction de ce rapport régional respecte le processus d'inclusion de tous les membres du comité technique du

Cadre Harmonisé. Il est basé sur une démarche consultative et rigoureuse avec l'ensemble des partenaires régionaux.

Ce rapport met en exergue les résultats de l'analyse de mars du Cadre Harmonisé (CH) pour la période de mars à mai et la projection de juin à août 2024. Il détaille les principaux facteurs contributifs de ces crises alimentaires et présente les informations les plus récentes disponibles. La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées ou réfugiés est décrite où la disponibilité des données l'a permis.

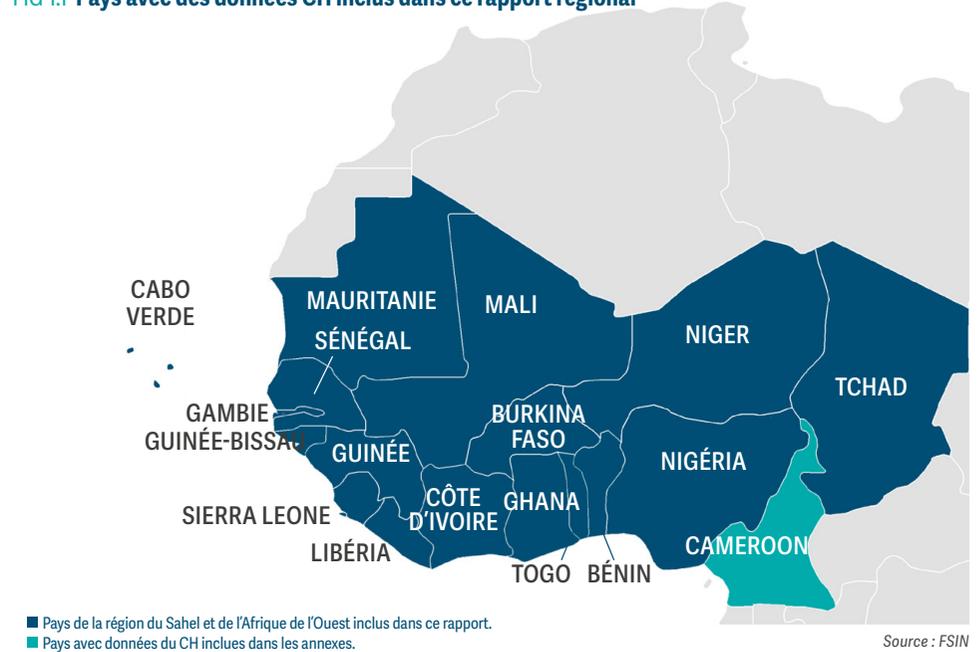
En outre, ce rapport peut servir de document de référence essentiel pour les gouvernements, les acteurs du développement et humanitaires, ainsi que les autres parties prenantes, afin de renforcer les arguments pour le plaidoyer en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, du renforcement de la résilience, de la résolution des conflits et de la promotion d'une paix durable en Afrique de l'Ouest et le Sahel et au Cameroun.

C'est le devoir de tous les acteurs d'unir leurs forces et efforts pour repenser collectivement les interventions les plus efficaces contre les causes et conséquences des crises alimentaires dans la région. Il faudrait s'orienter vers des actions d'anticipation et de développement à long terme, complétées par des interventions humanitaires à court terme guidées par l'approche du nexus humanitaire-développement-paix.

Couverture des pays

Ce rapport présente une analyse exhaustive de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, reflétant notre engagement continu à évaluer et répondre aux besoins spécifiques en sécurité alimentaire et nutritionnelle. Bien que le Cameroun ne soit pas membre du CILSS, il est inclus dans les annexes de ce document grâce à ses analyses réalisées sous le Cadre Harmonisé. Cette inclusion garantit une

FIG 1.1 Pays avec des données CH inclus dans ce rapport régional



couverture complète et offre une vue d'ensemble cohérente et intégrée des dynamiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la région. Voir carte 1.

Sources de données

Sources de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Le rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest 2024 s'appuie sur les données des analyses du CH. Le CH est un outil d'analyse consensuel et multipartite approuvé par les gouvernements, qui donne lieu à une classification de l'ampleur et de la

La GRFC comme bien public mondial: partenariat, consultation et consensus

La production du GRFC est coordonnée par le FSIN en appui au Réseau mondial contre les crises alimentaires (GNAFC). Il est le fruit d'une collaboration entre 16 partenaires, composés d'instances intergouvernementales régionales, de donateurs, d'organes techniques, de clusters et d'agences des Nations Unies. Le résultat est un document de référence indépendant qui vise une analyse consensuelle et qui a été validé et approuvé par des experts mondiaux et régionaux dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du déplacement.

sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë basée sur une convergence des preuves et qui sont comparables dans le temps et dans l'espace. Cela veut dire, en particulier, que la classification de phases dans un pays équivaut à la classification de phase dans un autre.

Ces analyses classent les populations en cinq phases de sévérité, de la Phase 1 (insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë inexistante ou minimale) à la Phase 5 (catastrophe). Voir tableau à droite.

Au moyen d'un processus consensuel, les cellules nationales d'analyse CH produisent une estimation des populations en fonction d'une convergence des données disponibles. La revue de la qualité et la validation des résultats se font au niveau régional par le comité technique du Cadre Harmonisé.

Ce rapport régional se focalise sur les populations en crise (CH Phases 3 à 5), qui font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë et qui ont besoin d'aide humanitaire externe pour réduire les déficits de consommation alimentaire, et pour protéger et sauver les moyens de subsistance et les vies.

Les résultats présentés proviennent du cycle d'analyses nationales du CH de mars 2024, qui ont eu lieu dans 13 pays de la région ainsi qu'au Cameroun. Pour ce cycle, le Cabo Verde, la Gambie, le Libéria et le Niger n'ont pas mené d'analyses CH pour la période de mars à mai, en raison du manque de nouvelles données sur les indicateurs de résultats. Néanmoins, grâce aux projections établies lors du cycle de novembre 2023, les résultats du Cabo Verde et de la Gambie ont été intégrés dans la situation projetée lors de la consolidation régionale. Par ailleurs, les résultats de la mise à jour des projections du Niger ont été pris en compte. Le Libéria n'a pas réalisé d'analyses CH depuis novembre 2022.

Les analyses nationales ont été revues et validées par le Comité Technique du Cadre Harmonisé lors de l'atelier de consolidation, tenu du 11 au 19 mars 2024 à Lomé (Togo). Ceci a permis de contrôler la qualité des analyses réalisées au niveau des pays, d'assurer la cohérence des résultats consolidés au niveau régional et de procéder à leur validation en conformité avec les exigences du manuel CH 3.0. Ont pris part à ces travaux en présentiel : les représentants techniques du CILSS, d'ACF, de la FAO, de la FICR, de FEWS NET, de l'IPC/GSU, JRC/EC, d'OXFAM, du PAM et de Save the Children.

D'autres sources pour l'analyse des indicateurs de la situation alimentaire des populations déplacées étaient les rapports des missions d'évaluation conjointe (JAM) du PAM-HCR.

Données sur la malnutrition des enfants et des femmes

Les estimations du fardeau de la malnutrition aiguë sont collectées à partir des analyses de la malnutrition aiguë IPC AMN, des aperçus des besoins humanitaires (ABH ou HNO en anglais) et des estimations de l'UNICEF et du PAM. Les données sur la prévalence de la malnutrition aiguë sont recueillies via les enquêtes Standardisées de Surveillance et d'Évaluation des Secours et Transitions (SMART), les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS ou DHS en anglais), les enquêtes nationales sur la nutrition et, pour le cas des populations déplacées, les Enquêtes standardisées élargies pour les populations de réfugiés (SENS).

Données sur les populations déplacées de force

Les statistiques sur les populations déplacées de force proviennent principalement du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), qui utilise des estimations en temps réel pour le premier trimestre de 2024, et sur les personnes déplacées à l'intérieur de son pays (PDI)

FIG 1.2 Descriptions des phases CH d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Phase	Description de la phase
Phase 1 Aucune/ minimale	Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.
Phase 2 Sous pression	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.
Phase 3 Crise	Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.
Phase 4 Urgence	Les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.
Phase 5 Catastrophe/ famine	Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. Pour la classification en famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires. Une classification famine nécessite des preuves sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la nutrition et la mortalité égales ou supérieures aux seuils de la phase 5 de l'IPC. S'il n'y a pas suffisamment de données pour la classification de la famine, mais que les informations disponibles indiquent qu'une famine se produit ou se produira probablement, alors la classification de la famine est appelée « famine probable ». Il est important de noter que famine et « famine probable » sont tout aussi graves.

Source : Manuel Cadre Harmonisé 2.0.

via l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Centre de Surveillance des Déplacements Internes (IDMC) et les données gouvernementales, basées sur les chiffres disponibles en avril 2024.



CHAPITRE 2

ANALYSE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2023-2024

La production céréalière 2023-2024 au Sahel et l’Afrique de l’Ouest a enregistré une légère baisse par rapport à l’année précédente et une augmentation de 4 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

.....

Cette baisse par rapport à l’année précédent est principalement attribuable aux défis climatiques et des inondations, qui ont affecté la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

La situation phytosanitaire pendant la campagne agropastorale 2023/24 a été marquée par une incidence faible à modérée des attaques de la chenille légionnaire d’automne.

.....

Les perspectives suggèrent une baisse saisonnière de l’offre des produits alimentaires locaux jusqu’au mois de juin 2024, tandis que la demande pourrait rester forte en raison de la période de soudure.

Analyse de la campagne agricole

La production céréalière 2023–2024 au Sahel et en Afrique de l’Ouest est évaluée à 77 millions de tonnes, marquant une légère baisse par rapport à l’année précédente et une augmentation de 4 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La situation hydrologique, bien que globalement stable, a montré des écoulements inférieurs à ceux de l’année précédente dans de nombreux bassins. Des conditions hydriques contrastées ont influencé le développement des cultures. On a enregistré des conditions humides, favorables aux cultures dans les zones bimodales, et des déficits hydriques dans les zones sahéliennes. En outre, la situation phytosanitaire a posé des défis supplémentaires, avec des invasions de ravageurs exacerbées par endroits. Globalement, la baisse de production par rapport à l’an dernier est principalement attribuable à ces défis climatiques et des inondations, qui ont notamment affecté la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Ce chapitre fournit une synthèse des aspects agricoles et environnementaux qui ont marqué la campagne agricole 2023–2024.

Situation pluviométrique

La pluviométrie de la campagne agricole 2023–2024 comparée à la normale 1991–2020 est globalement très contrastée sur l’ensemble des pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel.

Le démarrage de la saison en mars 2023 était marqué par des anomalies mensuelles proches de la normale. Des déficits pluviométriques étaient apparus au cours du mois de juin et juillet 2023 sur le littoral du Libéria, le Nord du Ghana et du Togo, le Nord-est du Nigeria et au Sahel Central (le Burkina Faso, le Mali). Le mois d’août s’était particularisé par une amélioration de la situation au Sahel central alors que les déficits se creusaient au Sahel est et ouest. Les anomalies mensuelles du mois de septembre étaient équivalentes à la normale au Sahel pendant qu’elles étaient déficitaires dans les pays du Golfe de Guinée montrant ainsi la transition entre la

première et la seconde saison des pluies dans la zone bimodale.

Des déficits atteignant 200mm sont estimés par endroit à l’ouest de la Guinée, sur le littoral du Libéria et sur l’Est du Nigeria tandis que, des excédents de plus 200mm sont estimés sur le Nord-ouest de la Guinée Bissau, le littoral de la Guinée, le nord du Niger (l’Air) et le nord-est du Tchad (le Ouadaï et le Borku). Le cumul saisonnier de mars à octobre 2023 a varié entre 10 et 1000 mm dans les pays sahéliens et entre 500 et 2500mm dans les pays du Golfe de Guinée.

Il est important de noter que des anomalies positives atteignant par endroits 200mm ont été estimées dès le mois de juin dans la zone grégorigène du Criquet pèlerin de Air (le Niger), du Borku et du Wadaï (le Tchad).

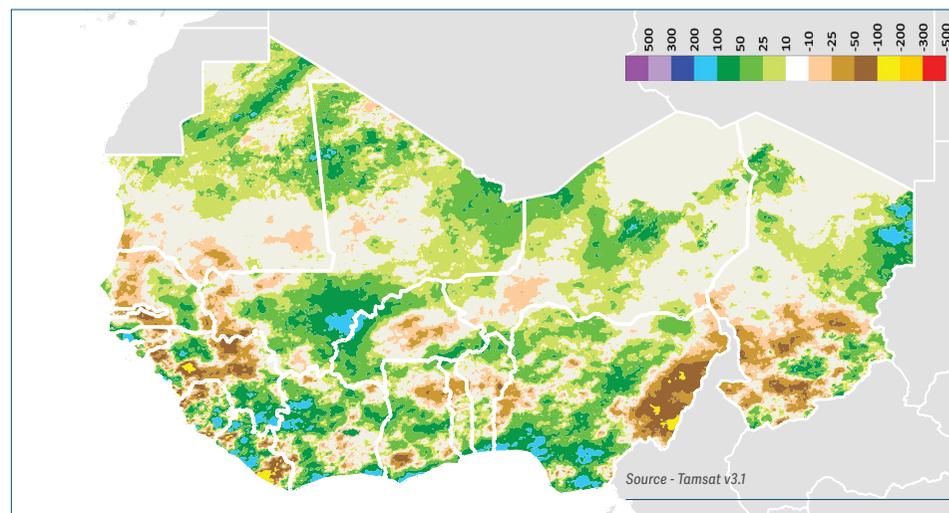
Modèles de précipitations dans la région

Les conditions pluviométriques dans la région sont caractérisées par des schémas distincts dans les zones bimodales et unimodales. La zone bimodale englobe les régions sud des pays du Golfe de Guinée, où les modèles de précipitations varient au cours de deux saisons dans l’année. En revanche, la zone unimodale couvre les parties nord de ces pays côtiers ainsi que les pays sahéliens au nord, où les précipitations se produisent généralement lors d’une seule saison.

Situation hydrologique

Dans la plupart des principaux bassins fluviaux de la région, la situation hydrologique de la campagne 2023–2024 a été caractérisée par des écoulements globalement supérieurs ou équivalents à la moyenne sur la période de référence 1991–2020. Toutefois, ces écoulements ont été pour beaucoup de bassins inférieurs à ceux de l’année hydrologique 2022–2023, en dehors du bassin moyen du fleuve Niger où les écoulements ont été légèrement supérieurs à ceux de l’année 2022–2023.

FIG 2.1 Anomalies des cumuls saisonniers des précipitations estimées (mars - octobre 2023)



Le bassin du fleuve Niger est crucial pour la disponibilité de l’eau dans les pays sahéliens et représente une source majeure d’opportunités pour la production agricole, y compris les cultures irriguées. Pendant la campagne agricole 2023–2024, à la station de Niamey, après un démarrage timide de la saison, la montée significative des écoulements a été enregistrée en début de la première décade du mois d’août. La montée des écoulements s’est poursuivie jusqu’à dépasser la côte d’alerte jaune le 3 septembre. Cette côte d’alerte jaune a été dépassée en 2020 (année la plus humide à la station de Niamey), plus d’un mois plus tôt soit le 25 juillet. Jusqu’au 5 novembre 2023, le mois de septembre a été le mois à plus forte hydraulicité avec 31 pour cent du cumul des écoulements enregistrés entre juin et le 5 novembre 2023.

Parmi les principaux barrages de la sous-région suivis au cours de la campagne agricole 2023-2024, les deux dont les données étaient disponibles sont : des barrages de Sélingué sur la rivière Sankarani (bassin du Niger au Mali) et de Manantali sur le fleuve Sénégal. Le barrage hydroélectrique de Sélingué est d’une grande importance pour le Mali dans la production d’électricité,

la contribution à l’irrigation des plaines cultivables et l’amélioration de la pisciculture et de l’élevage. Quant au barrage hydroélectrique de Manantali, il assure une importante production d’électricité pour le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, et accroît la productivité agricole principalement au Sénégal et en Mauritanie. Les deux barrages présentent des niveaux de remplissage satisfaisants. Le niveau du plan d’eau de la retenue de Sélingué était proche de celui de la moyenne de la période 1991–2020. Pour ce qui est du barrage de Manantali, le niveau était supérieur à celui de la normale hydrologique caractérisée par la moyenne de la période 1991–2020.

En ce qui concerne les 24 barrages suivis au Burkina Faso pendant la campagne agricole 2023-2024, sur les 17 dont les données étaient disponibles, quatre étaient remplis et déversaient l’excédent d’eau en fin du mois d’octobre 2023, contre huit l’année précédente à la même date. Tous ces 17 barrages, en dehors de Lac Bam, Louda et Titao, étaient remplis à plus de 80 pour cent de leurs capacités de stockage.

Situation des cultures

Le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures pluviales a été contrasté. Des déficits hydriques ont persisté au cours des mois de mai, juin et juillet et en septembre–octobre dans certaines localités de la bande sahélienne où ils ont impacté les cultures, notamment au Niger, au Mali, Mauritanie et au Tchad. Ailleurs, les cultures ont évolué dans des conditions hydriques moyennement favorables.

La campagne 2023–2024 a connu une installation globalement précoce dans les pays du Golfe de Guinée, dans la bande soudanienne et dans certaines localités du Sahel Centre et Ouest. Elle a été globalement moyenne à légèrement précoce dans les parties Sud des zones agricoles du Sahel Est, au Tchad et au Niger (figure 2.1). Les besoins en eau des cultures pluviales comme le mil, le sorgho et le maïs étaient très bien satisfaits dans les pays côtiers de l’Afrique de l’Ouest et dans quelques localités du Sahel, dans les parties sud, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Tchad. Cependant, dans la bande sahélienne allant du centre du Tchad au littoral sénégal-mauritanien, les cultures ont été affectées par des déficits hydriques assez sévères au cours de la saison, notamment dans la zone aux alentours du Lac Tchad (au Niger, Nigeria et Tchad) et celle de Mopti au Mali.

Les estimations d’anomalies de rendements pour le mil, le sorgho et le maïs ont montré des situations d’excédents (de +10 à +20 pour cent) par rapport aux moyennes des cinq dernières années (2018–2028), dans certaines portions des zones agricoles. Pour les variétés de 90 jours de ces céréales, les rendements estimés seraient déficitaires (de -10 à -20 pour cent) dans certaines zones de la bande sahélienne (au Burkina Faso, au Centre du Mali, en Mauritanie, au Niger et au Centre du Tchad).

En ce qui concerne les variétés photopériodiques de sorgho et de mil, leurs rendements équivalents à majoritairement meilleurs à ceux moyens des cinq

dernières années, sur tous les pays côtiers de l’Afrique de l’Ouest et les parties sud du Tchad et du Burkina Faso et du Mali (Voir figure 2.1). Toutefois, les rendements de ces variétés photopériodiques ont été estimés déficitaires sur toute la bande sahélienne allant du centre Tchad à la Mauritanie. Mais, les zones de déficit situées dans la zone sahélienne ne devraient pas être considérées pour ces variétés photopériodiques à cycle long qui n’y sont généralement pas cultivées. Seules celles traditionnelles y sont quelques fois conservées par les paysans.

Pour le maïs de 90 jours, les rendements ont été estimés supérieurs (de +10 à +20 pour cent) aux moyennes des cinq dernières années dans plusieurs portions des zones agricoles au Bénin, au Burkina Faso, en Gambie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Nigeria, au Sénégal, en Sierra Leone, au Tchad et au Togo. Les rendements du maïs de 90 jours seraient déficitaires (de -10 à -20 pour cent) dans toutes les autres zones de culture. Dans les zones situées dans la bande sahélienne, la culture du maïs est très marginale, notamment au Niger, au centre du Mali et en Mauritanie.



Photo credit: WFP/Evelyn Fey

Situation phytosanitaire et acridienne

Au cours de la campagne agropastorale 2023/24, la situation phytosanitaire a été marquée par la persistance des attaques de la chenille légionnaire d’automne (*Spodoptera frugiperda*) avec toutefois une incidence faible à modérée dans la plupart des pays. Cette prévalence de la chenille légionnaire était modérée à forte dans le Sud-Est du Bénin, le long du fleuve Sénégal, le Sud-Ouest du Burkina Faso, en particulier sur la culture du maïs.

Sur les cultures vivrières, qui comprennent les céréales, les racines et les tubercules, des attaques de chenilles mineuses sur le mil au Niger et défoliatrices sur le niébé au Sénégal, ainsi que des attaques de sauteriaux, d’oiseaux granivores et d’insectes floricoles dans la bande sahélienne ont été observées au cours de la campagne agropastorale 2023-2024.

Sur les cultures de rente, la pullulation de la chenille défoliatrice (*Achaea catocaloides*) du cacaoyer a causé des dégâts parfois sévères en Côte d’Ivoire, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. De plus, la persistance des attaques de la jasside (*Amrasca biguttula*) sur le cotonnier ainsi que sur certaines cultures légumières comme le gombo et le bissap a été signalée dans certains pays, entraînant des pertes de production de plus de 50 pour cent par endroits.

La situation du criquet pèlerin est restée calme dans la région, malgré l’intrusion de groupes d’aîlés en provenance du Maghreb en début de saison estivale et les conditions éco-météorologiques favorables qui ont prévalu durant toute la saison d’hivernage.

Toutefois, les pertes globales des cultures vivrières et de rente restent modérés au niveau régional.

Les ennemis majeurs des cultures

Les ennemis endémiques majeurs des cultures de la région sont les acridiens, les lépidoptères, les oiseaux granivores et les rongeurs dont les invasions et/ou pullulations récurrentes, dues à des conditions écologiques particulièrement favorables, occasionnent des dégâts sévères avec des conséquences économiques, sociales et environnementales souvent désastreuses.

En plus des aléas climatiques et des effets de la dégradation des terres, les productions agricoles au Sahel et en Afrique de l’Ouest subissent en effet d’importantes pertes provoquées par ces ennemis endémiques des cultures. Ces pertes, bien que souvent difficiles à déterminer, varient selon les espèces végétales, les types d’ennemis de culture, les zones agroécologiques, les types d’ennemis et les années. Les données bibliographiques disponibles rapportent que 30 à 50 pour cent des pertes de production agricole sont imputées à ces ennemis au Sahel et en Afrique de l’Ouest (Jago et al. 1993). Le déficit alimentaire régulièrement observé dans la sous-région est dû en partie aux pertes causées par des ennemis des cultures mal maîtrisés au champ et durant le stockage et la conservation.

Avec l’intensification des échanges commerciaux et des mouvements de personnes, de plantes et d’animaux, accentués par les crises et conflits régionaux et par des mesures de contrôle et de coordination peu efficaces et limitées, le risque d’apparition des ravageurs et maladies est plus élevé que jamais. C’est ainsi qu’en plus des ravageurs et maladies endémiques relativement bien connus, sont apparus, ces dernières années, d’autres ennemis inconnus jusqu’alors dans la région et dont l’incidence sur les cultures vivrières et de rente devient de plus en plus préoccupante. L’impact du changement climatique a également amplifié la propagation de ces ravageurs et des maladies émergentes dans la région.



Photo credit: WFP/Cheick Omar Bandaogo

Productions agricoles

La campagne agricole 2023-2024, s'est soldée par une production céréalière de 77 millions de tonnes, soit une baisse de 0,6 pour cent par rapport à l'année dernière et une hausse de 4 pour cent comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Cela est principalement dû à la baisse importante des productions au Niger, au Nigeria et au Tchad à cause des problèmes pluviométriques et des inondations. Concernant les variations des productions par spéculation, ce sont les cultures du maïs et du mil qui ont enregistré comparativement à la dernière.

S'agissant des racines et tubercules, la production régionale s'est établie à 206 millions de tonnes, soit une hausse de 3,6 pour cent par rapport à celle de l'année passée et de 7,7 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les productions des cultures de rente sont aussi en hausse excepté les productions de niébé, de voandzou, du café et du cacao qui ont connu des baisses allant de 6 pour cent à 14 pour cent par rapport à l'année précédente.

FIG 2.2 Production de rente par spéculation comparaison à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années.

	Production 2023 / 2024 (tonnes)	Variations 2022 / 2023	Variations moyennes 5 années
Arachide	13,3M	● 11,8%	● 25,6%
Niebe	8,1M	● -6,3%	● -1,9%
Sesame	1,2M	● 10,8%	● 1,0%
Soja	2,8M	● 20,1%	● 55,7%
Wandzou	0,2M	● -10,0%	● -4,8%
Coton	2,9M	● 15,3%	● 2,6%
Cacao	3,2M	● -14,2%	● -10,3%
Café	0,3M	● -13,2%	● -7,2%
Hévéa	1,9M	● 18,8%	● 55,2%
Cajou	2,1M	● 18,8%	● 55,2%
Plantain	15,9M	● 10,2%	● 28,1%

Dans l'ensemble, pendant le premier trimestre le fonctionnement des marchés agricoles était satisfaisant sauf dans les zones affectées par l'insécurité civile. L'offre globale de produits alimentaires restait faible dans la région, en particulier dans le bassin oriental qui regroupe le Bénin, le Niger, le Nigeria et le Tchad et pour les céréales locales dans l'ensemble des bassins. La disponibilité des céréales importées restait satisfaisante dans la région sauf au Niger. Le niveau des stocks alimentaires régionaux et nationaux était très bas pour les céréales locales, mais moyen à bon pour les céréales importées.

D'une autre part, la demande en céréales était très élevée, en particulier dans le bassin oriental (le Niger, le Nigeria et le Tchad) et dans les zones à fort déficit de sécurité (Liptako Gourma, nord du Nigeria, lac Tchad).

Les perspectives suggèrent une baisse saisonnière de l'offre des produits alimentaires locaux jusqu'au mois de juin, tandis que la demande pourrait rester forte en raison de la période de soudure qui sera plus difficile en raison de la baisse de production, des niveaux de prix déjà très élevés et des périodes successives de forte demande (Pâques, Ramadan, Pentecôte et Tabaski).

FIG 2.3 Production des racines et tubercules par spéculation comparaison à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années

	Production 2023 / 2024 (tonnes)	Variations 2022 / 2023	Variations moyennes 5 années
Manioc	112,9M	● 4,7%	● 11,7%
Igname	77,3M	● 2,2%	● 1,8%
Patate douce	7,2M	● 0,9%	● 13,0%
Pomme de terre	2,9M	● 3,0%	● 14,1%
Taro	5,3M	● 4,9%	● 5,5%
Total	205,7M	● 3,6%	● 7,7%

FIG 2.4 Productions céréalières par spéculation comparaison à la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années

	Production 2023 / 2024 (tonnes)	Variations 2022 / 2023	Variations moyennes 5 années
Maïs	26,9M	● -2,3%	● 1,3%
Riz (paddy)	24,3M	● 7,4%	● 13,6%
Sorgho/	14,5M	● 6,8%	● -2,5%
Mil	10,2M	● -6,0%	● -0,8%
Fonio	0,8M	● 9,8%	● 20,1%
Blé/Wheat	0,2M	● 20,3%	● 49,0%
Total	77 M	● -0,6%	● 6,6%

Spotlight | Pastoralisme

L'insécurité, le changement climatique et les politiques restrictives perturbent la transhumance, menaçant le mode de vie des pasteurs et la stabilité régionale.

Le pastoralisme, qui joue un rôle vital pour plus de 200 millions de personnes mondialement, influence significativement le paysage socio-économique et environnemental de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Cette région abrite plus de 500 millions de têtes de bétail, essentiellement gérées par le pastoralisme.

Ce système ne soutient pas seulement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et économique mais intègre aussi les marchés à différents niveaux. Le pastoralisme favorise la diversification alimentaire, soutient une gestion durable des terres et sert de système d'alerte précoce pour les pandémies, d'après la FAO. Cette pratique est cruciale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience environnementale, en particulier grâce à son intégration étroite avec les écosystèmes naturels.

Le pastoralisme joue un rôle central dans l'économie régionale, contribuant entre 5 et 15 pour cent au PIB des pays, et jusqu'à 40 pour cent au PIB agricole dans certains pays sahéliens. Il est aussi une source vitale de revenus, d'emplois, et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, représentant plus de 20 pour cent des revenus des ménages pastoraux.

Cependant, l'accroissement de l'insécurité, le changement climatique et les politiques restrictives perturbent sérieusement la transhumance, menaçant ainsi le mode de vie des pasteurs et la stabilité régionale.



État actuel du pastoralisme

Transhumance et concentration des animaux

Le déplacement des animaux transhumants atteint son point le plus septentrional vers août-septembre, en fonction de la disponibilité des ressources en fourrage, en eau et en sécurité. Selon la configuration de la campagne agropastorale, les transhumants ajustent leur migration vers le sud. En cas de déficit de production fourragère,

ils préfèrent se diriger vers des zones plus favorables, se regroupant dans des espaces dédiés appelés zones de transit. Ils y attendent souvent la libération des terres cultivées avant de poursuivre leur trajet vers des zones d'accueil sélectionnées en fonction des conditions de sécurité et de disponibilité des ressources alimentaires.

Selon le Réseau Billital Maroobé (RBM), on observe des tendances contrastées dans la répartition du bétail dans la région : des zones de forte concentration de bétail sont notées au Niger (Tillabéri, Tahoua, Zinder), au Mali (Gao, Ségou), en Mauritanie (Brakna, Guidimakha, Gorgol), et au Tchad (Hadjar Lamis), tandis que des zones de faible concentration se trouvent au Burkina Faso (Centre-Sud, Est, Sahel), au Mali (Gao, Mopti, Ségou), au Sénégal (Tambacounda), au Niger (Diffa, Maradi), et en Mauritanie (Gorgol). Ces concentrations élevées s'expliquent principalement par des problèmes de sécurité, des interdictions, des suspensions ou des contrôles sélectifs aux frontières. Ces facteurs influencent également les zones où le bétail se concentre en quête de sécurité et de ressources.

Production de biomasse fourragère et capacité d'accueil

La production fourragère en 2023 a été notablement inférieure à celle des années précédentes, avec des variations régionales significatives. En Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, et au Tchad, la production était inférieure à celle de 2022 et à la médiane des cinq dernières années, tandis que dans certaines zones de la façade atlantique et de l'est du Sahel, elle était supérieure.

Les conditions d'abreuvement étaient généralement bonnes, mais la présence de zones inaccessibles a réduit la mobilité des animaux, affectant leur état corporel et la valorisation des ressources fourragères. La capacité d'accueil, exprimée en jours disponibles par Unité de Bétail Tropical (UBT), varie, avec seulement 5 pour cent des surfaces offrant plus de 5 mois d'accueil, reflétant une répartition inégale des ressources en pâturage aggravée par l'insécurité qui pousse la concentration des animaux vers des zones plus sûres.



Photo credit: WFP/Arête/Moussa Garba

Feux de brousse

La saison des feux de brousse a débuté en septembre 2023, affectant significativement les régions pastorales. Un nombre important de foyers a été enregistré, avec une réduction de 13 pour cent par rapport à la moyenne des années précédentes.

Ces feux impactent la disponibilité du pâturage et constituent un risque majeur pour la sécurité des troupeaux et la santé des écosystèmes, nécessitant une coordination accrue entre les autorités locales, les organisations internationales, et les communautés pour renforcer les capacités de gestion des feux et protéger l'environnement.



Défis du pastoralisme

Les conditions actuelles dans les pays du CILSS et de la CEDEAO sont marquées par une insécurité croissante, des conflits et des restrictions aux mouvements de transhumance transfrontalière, ainsi que des risques climatiques. Ces facteurs ont entraîné des changements dans les axes et les zones de concentration du bétail, augmentant les risques de maladies et les tensions sociales autour de l'accès aux ressources en eau et en fourrage.

Insécurité et conflits

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont confrontés à une hausse des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, largement attribuable à la

défaillance de la gouvernance territoriale et politique en matière de gestion des terres rurales, ainsi qu'à une crise sécuritaire profonde. La concurrence pour l'accès et le contrôle des terres et des ressources naturelles (telles que les pâturages et les points d'eau) est exacerbée par la diminution des ressources due aux changements climatiques, à la pression démographique, aux modifications dans l'utilisation des terres et à l'accès inégal aux ressources. De plus, les inégalités sociales croissantes et la baisse de la confiance entre les communautés ont rendu les mécanismes traditionnels de résolution des conflits peu efficaces dans certaines régions, ce qui a contribué à l'escalade des tensions.

Entre octobre 2023 et mars 2024, différents projets tels que RECOLD, MOPPS et RBM-OIM ont été déployés pour recenser les conflits, dans le but d'analyser les tendances et de comparer les situations des pays pour lesquels des données sont disponibles. Ces conflits se manifestent sous diverses formes : tensions communautaires, attaques terroristes, vols de bétail, conflits fonciers et liés à l'utilisation des ressources naturelles, entre autres.

Restrictions politiques

En 1998, la CEDEAO a adopté une décision visant à réguler la transhumance entre les états membres pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, et par extension, la mobilité du bétail à travers la sous-région. Ce cadre réglementaire était destiné à sécuriser et faciliter les déplacements des éleveurs et de leurs troupeaux. Cependant, malgré ces mesures, certains états côtiers ont adopté des politiques restrictives variées, allant de l'interdiction totale à des systèmes de laissez-passer sélectifs, impactant profondément les pratiques de transhumance et réfléchissant à des stratégies de sédentarisation. Certains ont opté pour une interdiction totale de la transhumance (Bénin), d'autres l'ont suspendue (Togo), tandis que certains ont instauré un système de laissez-passer sélectif (Côte d'Ivoire). D'autres états, pour le moment, n'ont pas pris de décision formelle mais réfléchissent à des stratégies de sédentarisation.

Exemple : Au Bénin, une initiative significative a été prise en interdisant la transhumance et en établissant un Haut Commissariat à la Sédentarisation des Éleveurs (HCSE) directement rattaché à la présidence de la République.

Ce Haut Commissariat supervise actuellement des projets visant à encourager la transition vers des systèmes d'élevage plus durables. Sa mission englobe la modernisation des pratiques d'élevage, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de sédentarisation des éleveurs, ainsi que la promotion du bien-être socio-économique et culturel dans un environnement sécurisé et pacifié. En outre, le HCSE coordonne divers projets et programmes tels que le Programme de Sédentarisation des Ruminants (PSR) pour soutenir ces objectifs. Donner des recommandations sur l'importance de faire des analyses d'impact sur ces programmes, pour mieux comprendre comment ils doivent se concevoir et implémenter a fin d'assurer le bien-être des populations pastorales, y compris leur sécurité alimentaire et nutritionnelles, tout en leur permettant de tenir leur moyens d'existence.

Défis environnementaux et socio-économiques

Les changements climatiques tels que les sécheresses et les inondations exacerbent les tensions autour des ressources limitées comme l'eau et le pâturage, impactant non seulement la santé animale mais aussi la stabilité économique des communautés pastorales. Ces défis environnementaux nécessitent une adaptation continue des pratiques pastorales pour maintenir la viabilité de ce mode de vie traditionnel.

Les termes d'échange étaient généralement défavorables aux producteurs et aux éleveurs, en raison du niveau élevé des prix des céréales et les actions de restriction en cours dans certains pays pour contrôler la commercialisation des produits de rente (interdiction d'exportation ou la nécessité de disposer d'une autorisation spéciale).

des stratégies régionales, continentales et mondiales, incluent des campagnes de vaccination contre des maladies clés comme la peste des petits ruminants, contribuant à une situation zoonositaire stable qui protège efficacement le bétail de la région.

Rôle des données et des analyses

Il est essentiel de distinguer deux types de données pour le suivi pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les données biophysiques, collectées par l'acquisition, le traitement et l'analyse des produits d'observation environnementaux clés (biomasse, eau, feux, etc.). En parallèle, les données socioéconomiques sont recueillies à travers des enquêtes telles que SAP, RBM et APSS, fournissant des informations sur les ménages pastoraux, les flux des animaux, les conflits, etc.

Cependant, il est crucial que les organisations paysannes collaborent étroitement avec les structures techniques des états pour valider ces données. Ces données permettent d'analyser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les crises pastorales, les tendances des systèmes pastoraux, et d'évaluer l'impact des politiques. La collecte et l'analyse de ces données sont essentielles pour éclairer les décisions, évaluer les impacts et renforcer la résilience des systèmes pastoraux dans la région.

Conclusion

Le pastoralisme dans les régions d'Afrique de l'Ouest et du Sahel est essentiel pour l'économie et la résilience des populations. Face aux défis croissants, il est crucial de développer des stratégies adaptatives et de soutenir ce secteur par des politiques appropriées pour maintenir sa vitalité et sa fonctionnalité dans le contexte régional et mondial. La situation pastorale actuelle nécessite une attention urgente de la part des décideurs politiques et des acteurs du développement pour améliorer la condition corporelle des animaux et la production fourragère, afin de préserver ce secteur essentiel pour l'économie et la résilience des populations de la région.

FIG 3.1 Incidents sécuritaires affectant le pastoralisme et la transhumance, 2024

	Tensions communautaires	Attaques terroristes	Vols et enlèvement de bétail	Conflits liés au foncier et à l'utilisation des ressources naturelles	Autres
Burkina Faso	12	8	6	4	16
Mali	5	6	7	7	11
Niger	3	4	18	3	6
Benin	1	-	1	2	-
Côte d'Ivoire	3	-	1	3	4
Guinée	1	-	1	2	2
Togo	2	-	1	2	2

Source: RBN - OIM, 2024



Stratégies adaptatives et innovations

Amélioration des programmes de contrôle des maladies animales

Des initiatives régionales telles que le PRAPS2 et le PREDIP, complétées par des efforts nationaux, ont consolidé les programmes de santé animale dans la CEDEAO et au Sahel. Ces programmes, alignés avec



CHAPITRE 3

ANALYSE DE LA SITUATION DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE 2024

Les résultats de l'analyse CH indiquent que la situation alimentaire et nutritionnelle a vu une détérioration au cours de la période allant de mars à mai 2024 par rapport à la dernière période d'analyse (octobre à décembre 2023) ainsi que la période mars à mai 2023.

.....

Les résultats de l'analyse CH indiquent que, sans intervention, pour la période de soudure juin-août 2024 la situation alimentaire et nutritionnelle pourrait atteindre des niveaux sans précédent dans l'histoire du Cadre Harmonisé. Environ 2 600 personnes étaient projetées être en situation de catastrophe (Phase CH 5) au Mali.

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, ainsi que des femmes enceintes et allaitantes, est précaire dans certaines régions, notamment dans les zones de conflit comme la région du Liptako Gourma au Sahel Central, le Nord du Nigeria et le Tchad.

.....

Les données disponibles sur l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition des populations déplacées dressent un tableau alarmant.

Spotlight | Malnutrition aiguë

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, ainsi que des femmes enceintes et allaitantes, est précaire dans certaines régions, notamment dans les zones de conflit comme la région du Liptako Gourma au Sahel Central, le Nord du Nigeria et le Tchad. Également, la détérioration de la situation alimentaire, due aux difficultés économiques des ménages, risque d'aggraver encore la situation nutritionnelle cette année (CILSS, mars 2024).

Les déterminants de la malnutrition

La malnutrition est multidimensionnelle. Le statut nutritionnel des enfants est largement déterminé par l'adéquation de leur alimentation et de leurs soins, qui sont à leur tour influencés par la disponibilité et l'accès à des aliments nutritifs et abordables, aux services de nutrition essentiels et sociaux, ainsi qu'aux pratiques d'alimentation et de soins appropriées à l'âge, selon le Cadre conceptuel de l'UNICEF sur les déterminants de la nutrition maternelle et infantile (voir notes techniques). Le Cadre souligne la nécessité d'un accès toute l'année à des aliments nutritifs, à des services essentiels et à des pratiques positives pour créer des environnements qui favorisent le bien-être des enfants et des femmes. Sans ces soutiens fondamentaux, le risque de malnutrition aiguë chez les enfants et les femmes augmente, amorçant une cascade de privations nutritionnelles et de mauvais résultats en termes de survie, de croissance et de développement, avec des conséquences intra- et intergénérationnelles (UNICEF, novembre 2021).

Les associations entre la malnutrition et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë ne sont pas linéaires. Toutefois, comme le souligne le GRFC et les analyses du CH, les zones avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë présentent souvent également des taux élevés de malnutrition aiguë. Ensemble, ces facteurs représentent une menace significative pour la survie et le développement des populations à court, moyen et long terme.

Disponibilité des données

La plupart des pays de la région disposent d'estimations plus ou moins récentes (2022–2024) du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le nord du Nigeria et le Tchad, ont des analyses IPC AMN, tandis que les autres pays bénéficient d'estimations fournies par le PAM et l'UNICEF. En ce qui concerne les données sur la prévalence de la malnutrition aiguë, les cinq pays avec des analyses IPC AMN, ainsi que la Guinée, la Mauritanie et la Sierra Leone, disposent de données récentes sur la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants. Les autres pays ne disposent pas de données récentes, en partie parce qu'ils affichent des résultats nutritionnels plus favorables, confirmés par les dépistages nutritionnels et les données d'admission qui indiquent une prévalence basse selon les seuils de l'OMS. Cependant, des préoccupations persistent, notamment en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, en raison de l'augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë qui nécessiteraient un suivi plus rapproché.

La collecte de données a également été affectée par des défis de sécurité et de financement dans la région. L'insécurité a empêché la réalisation régulière d'enquêtes nutritionnelles dans certaines zones, comme au Burkina Faso, où les enquêtes nutritionnelles de 2021 et 2022 ne couvraient que 11 des 13 régions. Certains pays ont réduit la couverture géographique et/ou la fréquence de leurs enquêtes nutritionnelles en raison de la diminution des financements humanitaires.

Des niveaux élevés de malnutrition aiguë chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes

Environ 12,6 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient estimés être affectés par la malnutrition aiguë dans 14 pays de la région, dont 3,2 millions souffraient de malnutrition aiguë sévère. Les pays du Sahel, sévèrement

touchés par les conflits, étaient en première ligne de cette crise. Les États du nord-est et du nord-ouest du Nigeria comptaient près de 4,4 millions d'enfants gravement malnutris, parmi lesquels plus de 1 million souffraient de malnutrition aiguë sévère (IPC AMN, Octobre 2023).

Les données récentes disponibles sur la malnutrition aiguë chez les femmes enceintes et allaitantes dans cinq pays – le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le nord du Nigeria et le Tchad – montrent qu'un total de 1,5 million de femmes étaient touchées par la malnutrition aiguë (IPC AMN, janvier 2024 ; UNICEF, 2023 ; IPC AMN Novembre 2023 ; IPC AMN mars 2023 ; IPC AMN, Octobre 2023 ; IPC AMN janvier 2024).

Sévérité des crises nutritionnelles

Les analyses IPC AMN ont signalé une situation nutritionnelle préoccupante dans les zones touchées par les conflits dans cinq pays sahéliers : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le nord-est et le nord-ouest du Nigeria et le Tchad en 2023. Tous les cinq pays sauf le Burkina Faso avaient des zones classées en Critique (Phase IPC AMN 4), avec 15 à 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans aiguëment malnutris.

Selon des enquêtes nutritionnelles les plus récentes disponibles, la prévalence estimée de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans en Mauritanie était de 13,5 pour cent, au-dessus du seuil « élevé » de 10 pour cent de OMS (SMART, 2022). La Guinée a montré une amélioration de la prévalence de la malnutrition aiguë de 2015 à 2022, mais a toujours signalé un niveau « moyen » de 6,7 pour cent chez les enfants de moins de cinq ans en 2022, avec une prévalence « élevée » de 10,8 pour cent dans le groupe d'âge de 6 à 23 mois (SMART, 2022). En Sierra Leone, une analyse de la situation nutritionnelle parmi les enfants a trouvé une détérioration – de 3,1 pour cent en février 2023, à 3,9 pour cent en août 2023 et 5,2 pour cent en février 2024, utilisant les mesures du périmètre brachial.

FIG 3.9 Nombre d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë dans 14 pays, 2023



Sources : IPC AMN ; PAM / UNICEF.

1,5M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë dans six pays en 2023

Source : IPC AMN ; PAM / UNICEF.

FIG 3.10 Nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë

Country	MAG (millions)	MAM (millions)	MAS (millions)
Benin	0,2	0,1	0,1
Burkina Faso	0,5	0,4	0,1
Côte d'Ivoire	0,6	0,4	0,2
Ghana	0,7	0,5	0,2
Guinea	0,4	0,3	0,2
Guinea-Bissau	0,04	0,03	0,01
Liberia	0,07	0,04	0,02
Mali	1,4	1,1	0,3
Mauritania	0,2	0,1	0,04
Niger	1,9	1,5	0,4
Nigeria	4,4	3,4	1,0
Senegal	0,3	0,2	0,1
Tchad	1,8	1,3	0,5
Togo	0,1	0,1	0,03

Source : IPC AMN ; PAM / UNICEF.

Les déterminants de la malnutrition aiguë

Services inadéquats L'accès aux soins de santé et aux interventions nutritionnelles est limité, surtout dans les zones/pays touchés par les conflits. De nombreux centres de santé dans les zones rurales ne fonctionnent plus ou fonctionnent au minimum. Au Burkina Faso, un nombre significatif d'établissements de santé dans des provinces avec un accès humanitaire limité ont été fermés. Les déplacements massifs de population ont mis sous pression la fourniture de soins de santé dans les zones accessibles (IPC, janvier 2024). Au Mali, la couverture des programmes de gestion intégrée des maladies de l'enfant était faible dans toutes les régions classées en Phase 3 ou plus par l'IPC AMN, sauf à Taoudéni (IPC, novembre 2022).

Selon les analyses IPC AMN, un accès insuffisant aux services WASH et une forte prévalence de maladies infectieuses telles que la diarrhée, les infections respiratoires aiguës, le paludisme, la fièvre et la rougeole étaient des facteurs majeurs de malnutrition aiguë au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Tchad.

Pratiques inadéquates Certaines zones présentaient des niveaux Extrêmement Critiques d'enfants recevant un Régime Alimentaire Minimale Acceptable (RAMA), notamment dans les états du nord-est du Nigeria, où moins de 10 pour cent des enfants recevaient un RAMA (IPC AMN, novembre 2022). D'autres pays présentant des niveaux critiques étaient le Niger à 7 pour cent, la Sierra Leone à 4,9 pour cent, le Mali à 4,2 pour cent et la Guinée à 4 pour cent. Les pratiques alimentaires inadéquates se reflétaient dans les taux élevés d'anémie dans la région, avec des taux d'anémie de plus de 75 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans et de plus de 50 pour cent chez les femmes en âge de procréer au Mali et au Burkina Faso. Ces niveaux d'anémie indiquent un grave problème de santé publique.

Manque de nourriture Le manque de nourriture, principalement lié à l'escalade des conflits dans les zones frontalières du Sahel et aux prix élevés des denrées alimentaires dans la région, était un facteur contributif majeur de la malnutrition aiguë. Dans les zones où l'accès humanitaire était limité et dans celles connaissant des afflux massifs de populations déplacées, les enfants et les femmes étaient confrontés à une prise limitée de nutriments tandis que la perte de moyens de subsistance, la réduction des opportunités de génération de revenus et les prix élevés des denrées alimentaires rendaient les aliments de base inaccessibles pour les populations vulnérables. Voir analyse approfondie page suivante.

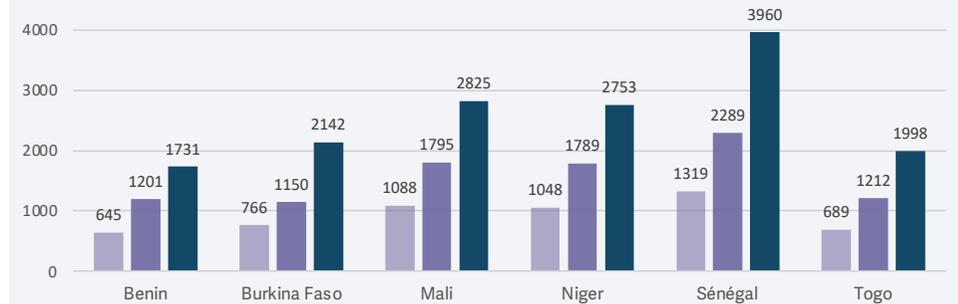
LES PRIX INABORDABLES D'UN RÉGIME NUTRITIF ET SAIN

Des études récentes mettant en lumière les coûts élevés, voire inabordables, des régimes alimentaires nutritifs et sains soulignent la nécessité d'interventions pour réduire le coût des aliments nutritifs. Ces études s'alignent sur les conclusions des analyses CH et d'autres recherches nutritionnelles, y compris les analyses IPC AMN, renforçant l'appel à une approche multifacette pour aborder les problèmes de malnutrition, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'instabilité économique.

Les coûts inabordables constituent un facteur déterminant de la malnutrition, soulignant les dures réalités économiques auxquelles de nombreuses familles sont confrontées pour accéder à des régimes sains, entraînant ainsi une mauvaise situation nutritionnelle chez les enfants.

Déjà en 2023, des analyses avaient démontré qu'un régime alimentaire nutritif et sain était environ trois fois plus cher qu'un régime suffisant en calories, le rendant inaccessible pour plus de la moitié des ménages de la région, en particulier dans neuf pays ayant mené des analyses du coût de l'alimentation entre 2019 et 2022 (Bouscarat, Heinrigs, et Zougbedé, 2023).

FIG 3.11 Coût journalier (FCFA) par ménage de trois types de régimes alimentaires dans les six pays (janvier 2024).



Un régime énergétique

se concentre uniquement sur le minimum d'apport calorique nécessaire pour les dépenses énergétiques quotidiennes, privilégiant souvent les céréales de base qui fournissent de grandes quantités de calories mais offrent une diversité micro-nutritionnelle limitée.

Un régime nutritif

inclut une gamme plus large de groupes alimentaires nécessaires pour satisfaire les besoins caloriques et micro-nutritionnels recommandés pour un fonctionnement corporel sain, incorporant un mélange équilibré de protéines, de graisses, et de glucides, ainsi que des vitamines et minéraux essentiels.

Un régime sain, le plus complet,

va au-delà du régime nutritif en intégrant diversité et quantité pour répondre pleinement aux recommandations diététiques pour tous les groupes.

Source : CILSS – PAM, Avril 2024.

Au début de 2024, une étude pilote conjointe du CILSS et du PAM au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo a révélé que cet écart s'était exacerbé dans l'année en cours, axée sur le coût des trois types de régimes alimentaires (voire figure 3.11).

Dans des régions comme le Sahel, où les conflits et l'instabilité économique sont fréquents, le coût des régimes nutritifs peut être prohibitivement élevé—souvent plus de 60 pour cent supérieur à celui des

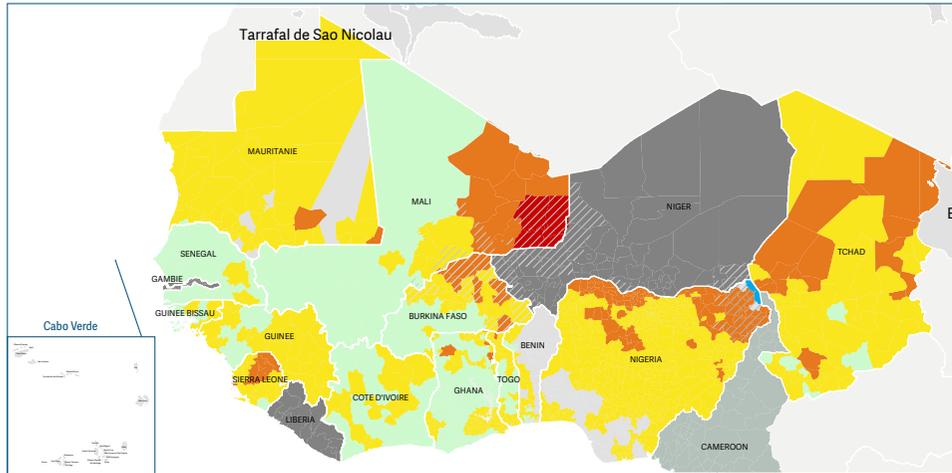
régimes de base qui satisfont uniquement les besoins caloriques. Le Sénégal affiche les coûts alimentaires les plus élevés, suivi par le Mali et le Niger, tandis que le Bénin, le Burkina Faso et le Togo présentent des coûts plus faibles (CILSS-PAM, avril 2024).

Situation régionale d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue

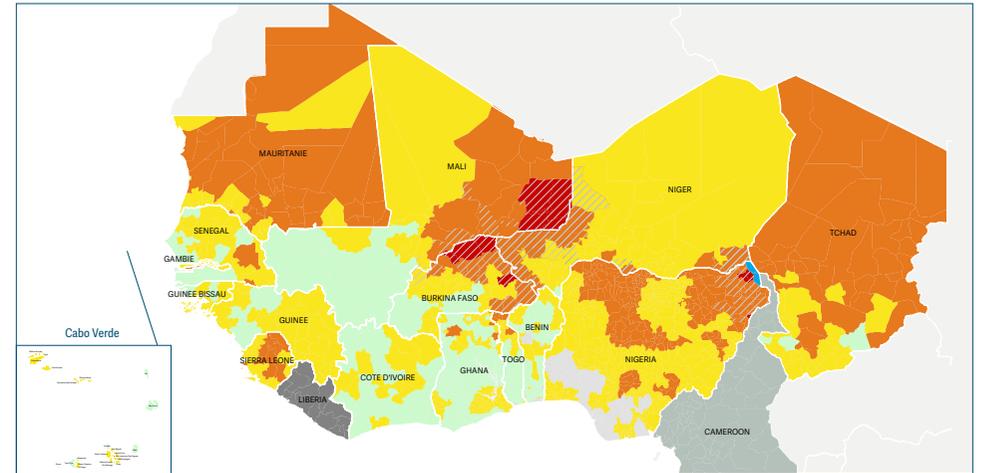
Bénin | Burkina Faso | Cabo Verde | Cote D'Ivoire | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée-Bissau | Libéria | Mali | Mauritanie | Niger | Nigéria | Sénégal | Sierra Leone | Tchad | Togo

Insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe selon le cycle CH de mars 2024

Période courante (mars-mai 2024)



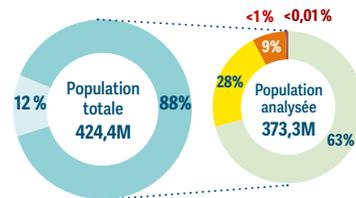
Période projetée (juin-août 2024)



35,3M de personnes soit 9% de la population analysée dans 13 pays en Phases CH 3 à 5.



102,9M de personnes soit 28% de la population analysée en Phase CH 2.

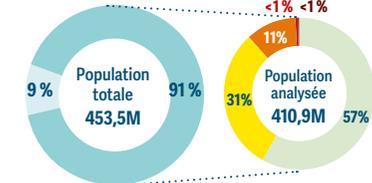


Les données CH pour la période allant de mars à mai 2024 n'étaient pas disponibles pour le Cabo Verde, la Gambie, le Libéria et le Niger car ces pays n'ont pas collecté des données, ni conduit d'analyses dans le cycle CH de mars 2024.

49,5M de personnes soit 12% de la population analysée dans 16 pays en Phases CH 3 à 5.



126,6M de personnes soit 31% de la population analysée en Phase CH 2.



Les données CH pour la période de juin à août 2024 n'étaient pas disponibles pour le Libéria car ce pays n'a pas conduit d'analyse CH. Cependant pour le Cabo Verde et la Gambie les projections de novembre 2023 ont été utilisées. Pour le Niger une mise à jour de la projection a été faite en mars 2024.



FIG 5.1 Le nombre de personnes par phase de l'insécurité aiguë, période courante (mars-mai 2024) (millions)

*non en millions

PAYS	POPULATION PAYS	POPULATION ANALYSÉE	Population en Phase 1	Population en Phase 2	Population en Phase 3	Population en Phase 4	Population en Phase 5	POPULATION ANALYSÉE EN PHASE 3 À 5	% POPULATION ANALYSÉE EN PHASE 3 À 5
Bénin	12,9	5,7	4,2	1,1	0,4	-	-	0,4	6%
Burkina Faso	23,0	23,0	17,1	4,2	1,7	0,08	-	1,7	8%
Côte d'Ivoire	31,1	23,9	19,2	3,9	0,9	-	-	0,9	4%
Ghana	32,2	32,2	26,6	4,4	1,1	0,02	-	1,2	4%
Guinée	13,9	11,8	8,2	2,8	0,8	-	-	0,8	7%
Guinée-Bissau	1,8	1,8	1,4	0,3	0,1	-	-	0,1	6%
Mali	22,9	22,9	19,2	2,9	0,7	0,1	858*	0,8	3%
Mauritanie	4,6	2,7	1,8	0,6	0,3	781*	-	0,3	12%
Nigéria	229,2	200,3	102,5	72,8	24,5	0,4	-	25,0	12%
Sénégal	18,0	18,0	15,7	2,1	0,3	281*	-	0,3	2%
Sierra Leone	7,7	7,7	4,1	2,5	1,1	0,02	-	1,1	14%
Tchad	18,7	17,1	10,6	4,2	2,1	0,3	-	2,4	14%
Togo	8,5	6,2	4,5	1,3	0,3	-	-	0,3	6%
TOTALE	424,5M	373,3M	235M	102,9M	34,4M	0,9M	858*	35,3M	9,0%

Source: Cadre Harmonisé, mars 2024

Analyse de la situation alimentaire, mars-mai 2024

Les résultats de l'analyse CH pour mars-mai 2024 indiquent une détérioration avec le pourcentage de la population ayant fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë passant de 7,7 pour cent en mars-mai 2023 à 9 pour cent pour la même période en 2024.

En prenant en compte les mêmes 12 pays avec des données pour la période de mars à mai 2023 et 2024, le nombre de personnes en Phase 3 à 5 augmenté de 27

millions à 35 millions. Parmi les 1 014 zones analysées, une zone (le cercle de Ménaka au Mali) a été classée en urgence (Phase CH 4). De plus, 139 zones ont été classées en crise (Phase CH 3), 682 en sous pression (Phase CH 2) et 192 en minimale (Phase CH 1).

Sur une population totale analysée de près de 373,3 millions de personnes dans 13 pays, près de 34,5 millions étaient classées en Phases CH 3 à 5 dans l'ensemble des pays analysés.

Le Nigeria, avec près de 25 millions de personnes en Phase 3 à 5, est de loin le pays avec le plus grand nombre de personnes en Phases CH 3 à 5, suivi par le Tchad, le

Burkina Faso, le Ghana et la Sierra Leone. Les autres pays avaient tous moins de 1 million de personnes en Phases CH 3 à 5. Voir figure 5.1.

L'analyse révèle que plus de 910 000 personnes étaient en Phase CH 4 dans huit pays, principalement au Nigeria et au Tchad. Plus alarmant encore, près d'un millier de personnes dans la région de Ménaka au Mali étaient projetées de se trouver en situation de catastrophe (Phase CH 5).

En termes de prévalence, le Tchad et la Sierra Leone étaient les pays avec les pourcentages les plus élevés de personnes affectées, représentant 14 pour cent de leur

population analysée en Phases CH 3 à 5. Le Nigeria et la Mauritanie les suivaient avec 12 pour cent chacun, tandis que les autres pays avaient chacun moins de 10 pour cent. Les pourcentages les plus bas étaient observés au Mali et au Sénégal.

FIG 5.2 Le nombre de personnes par phase de l'insécurité aiguë, période projetée (juin-août 2024) (millions)

*non en millions

PAYS	POPULATION PAYS	POPULATION ANALYSÉE	Population en Phase 1	Population en Phase 2	Population en Phase 3	Population en Phase 4	Population en Phase 5	POPULATION ANALYSÉE EN PHASE 3 À 5	% POPULATION ANALYSÉE EN PHASE 3 À 5
Bénin	12,9	10,1	8,4	1,3	0,3	-	-	0,3	3%
Burkina Faso	23,0	23,0	15,0	5,2	2,3	0,4	-	2,7	12%
Cabo Verde	0,5	0,5	0,3	0,1	-	-	-	0,04	9%
Côte d'Ivoire	31,1	23,9	19,2	3,8	0,9	-	-	0,9	4%
Gambie	2,5	2,5	1,7	0,6	0,2	1 600*	-	0,2	9%
Ghana	32,2	32,2	26,7	4,4	1,0	0,02	-	1,1	3%
Guinée	13,9	13,9	9,7	3,2	1,0	-	-	1,0	7%
Guinée-Bissau	1,8	1,8	1,3	0,4	0,1	-	-	0,1	7%
Mali	22,9	22,9	17,5	4,1	1,2	0,1	2 600*	1,4	6%
Mauritanie	4,6	4,6	2,8	1,2	0,6	-	-	0,7	14%
Niger	26,2	26,2	15,4	7,3	3,3	0,1	-	3,4	13%
Nigéria	229,2	200,3	85,9	82,7	30,8	1,0	-	31,8	16%
Sénégal	18,0	18,0	14,6	2,9	0,5	0,01	-	0,5	3%
Sierra Leone	7,7	7,7	3,0	3,1	1,5	0,03	-	1,6	20%
Tchad	18,7	17,1	8,7	5,0	2,8	0,5	-	3,4	20%
Togo	8,5	6,2	4,5	1,2	0,4	-	-	0,4	7%
TOTALE	453,5M	410,9M	234,8M	126,6M	47,2M	2,3M	2 600*	49,5M	12%

Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

Analyse de la situation alimentaire de juin- août 2024

Les résultats de l'analyse CH indiquent que la situation alimentaire et nutritionnelle pourrait se détériorer au cours de la période projetée, si des mesures appropriées n'étaient pas mises en œuvre à court terme. Sans intervention, le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 pourrait atteindre des niveaux sans précédent dans l'histoire du CH.

Environ 49,5 millions de personnes pourraient être touchées par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire

et nutritionnelle aiguë en 16 pays, principalement dans les pays sahéliens. Près de 2,3 millions de personnes seraient en urgence (Phase CH 4) dans dix pays, tandis que plus de 2 600 personnes vivraient dans la région de Ménaka au Mali se trouveraient en catastrophe (Phase CH 5). Voir figure 5.2.

Parmi les 1 170 zones analysées dans la région pour cette période, huit étaient projetées d'être en urgence (Phase CH 4) dont trois au Nigeria (Guzamala, Kukawa et Madagali), une au Mali (Ménaka) et quatre au Burkina Faso (Komondjari, Loroum, Oudalan et Soum). En outre, 324

zones étaient projetées d'être en crise (Phase CH 3), 621 zones en situation sous pression (Phase CH 2) et 217 en situation minimale (Phase CH 1).

Le Nigeria, avec plus de 31,8 millions de personnes en Phases CH 3 à 5, devrait être le pays avec le plus de populations en Phases CH 3 à 5, suivi par le Niger, le Tchad, le Burkina Faso, la Sierra Leone, le Mali et le Ghana, tous projetés avec des niveaux de populations en Phases CH 3 à 5 supérieurs à 1 million. À l'exception du Ghana, ces pays devraient également voir des augmentations significatives par rapport à la période de mars à mai. Tous les autres pays

étaient projetés avoir moins de 1 million de personnes en Phases CH 3 à 5, mais étaient toutefois projetés à connaître des augmentations, à l'exception du Bénin.

En termes de prévalence, encore une fois le Tchad et la Sierra Leone étaient projetés d'avoir les pourcentages les plus élevés de personnes en Phases CH 3 à 5, représentant 20 pour cent de leur populations analysées. Le Nigeria, la Mauritanie, le Niger et le Burkina Faso les suivaient avec plus de 10 pour cent chacun, tandis que les autres pays avaient moins de 10 pour cent. Les pourcentages les plus bas étaient projetés au Bénin, au Ghana et, encore une fois, au Sénégal.

Facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Les facteurs responsables des crises alimentaires sont interdépendants et se renforcent mutuellement. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë est rarement provoquée par un seul choc ou danger, mais plutôt par l'interaction entre les chocs et la pauvreté sous-jacente et autres facteurs de vulnérabilité.



Le conflit/l'insécurité était le principal facteur dans cinq pays – le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad – qui subissent de longues périodes de violence et d'insécurité. Ces conditions ont provoqué des déplacements internes et transfrontaliers massifs, perturbé les pratiques agricoles et pastorales traditionnelles, ainsi que le fonctionnement des marchés et du commerce, et entravé la distribution d'aide humanitaire. Cette situation révèle la nature interconnectée des crises de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de déplacement dans ces régions.

Depuis 2023, l'est du Tchad, touché par un afflux de réfugiés du Soudan, et le nord de pays côtiers comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, et le Togo, subissent de sévères impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle due aux perturbations transfrontalières, au déplacement de force des populations et à l'affaiblissement des économies locales (CILSS, mars 2024).

En 2024, la situation reste particulièrement fragile dans les zones d'insécurité. Durant le premier trimestre de 2024, le nombre d'incidents violents a généralement augmenté dans ces cinq pays, témoignant d'une augmentation significative de l'instabilité, selon les données de l'ACLED (ACLED, 2024).

La situation a conduit à une augmentation progressive des niveaux de déplacement régional, avec 8,4 millions de personnes déplacées de force dans 16 pays au premier trimestre de 2024 (UNHCR, 2024; IOM, 2023 et 2024). Ce chiffre comprenait 6,5 millions de personnes déplacées internes (PDI).

Par ailleurs, l'escalade de la violence a directement affecté l'accès aux corridors clés dans les zones de

conflit, exacerbant davantage la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans le grand bassin du Lac Tchad, la forte insécurité, les craintes d'attaques et la fermeture des frontières entre le Niger et le Nigeria ont limité la fonctionnalité des marchés.

Dans la région du Liptako-Gourma au Sahel Central, la persistance d'une situation d'insécurité sévère a continué d'affecter la région de Ménaka au Mali, où les estimations des populations en phase de Catastrophe (Phase CH 5) de 2023 se sont poursuivies en 2024. De plus, la situation sécuritaire compliquée rend l'approvisionnement très difficile dans le nord du Burkina Faso, notamment dans les régions du Sahel, du Centre Nord et de l'Est, nécessitant des escortes militaires pour accéder aux zones sous blocus.



Les chocs économiques ont été le principal facteur dans les autres 11 pays où 6,9 millions de personnes pourraient être confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë pour la période allant de juin à août 2024. Les pays côtiers du Golfe de Guinée ont été les plus touchés par les chocs économiques, mais les pays affectés par les conflits ont également été impactés. Les chocs économiques étaient le facteur secondaire dans les autres cinq pays.

L'incapacité économique des ménages pauvres à accéder aux denrées alimentaires a résulté en une baisse du pouvoir d'achat, exacerbée par une inflation élevée et une activité économique affaiblie. Ces défis économiques ont été aggravés par l'endettement non durable des pays, la faible croissance, l'incertitude due à la montée des tensions géopolitiques mondiales et les effets persistants de la COVID-19.

Les sanctions économiques et politiques dans certains pays de la région, provoquées par des coups d'état, y compris la fermeture des frontières, notamment celles du Bénin et du Nigeria avec le Niger en 2023, ont entraîné des perturbations du marché, résultant en des pénuries de biens, ajoutant une pression inflationniste sur les prix des aliments et le coût de l'assistance humanitaire ainsi que restreignant la mobilité des personnes et la transhumance pastorale (CILSS, mars 2024).

Depuis 2022, l'inflation dans la région est en hausse, après avoir maintenu une stabilité relative entre 2020 et 2021. En 2024, l'inflation alimentaire est élevée dans plusieurs pays, notamment en Sierra Leone, au Ghana, au Nigeria, en Guinée et en Gambie. (Voir figure 5.3).

Cette situation est exacerbée par une dépréciation significative des monnaies nationales face au dollar américain, observée depuis plusieurs années, et qui affecte le pouvoir d'achat des ménages. Des prix élevés des engrais et une forte dépendance aux importations de biens essentiels s'ajoutent à ces défis. Notamment, au Nigeria, la plus grande économie de la région, la dépréciation du Naira nigérian, se poursuit, tout comme celle d'autres devises régionales telles que le Dalasi gambien, le Cedi ghanéen, et l'Ouguiya mauritanien. Le niveau de dépréciation de la devise nigérienne était considéré comme un point chaud, alors que celui de la Mauritanie était en alerte, selon des analyses du PAM (PAM Economic Explorer, 2024). Par contre, le franc CFA des pays membres de l'UEMOA ainsi que l'Escudo capverdien ont enregistré une relative stabilité dans le premier trimestre de 2024 et n'ont pas enregistré des fortes dépréciation sur une base annuelle.

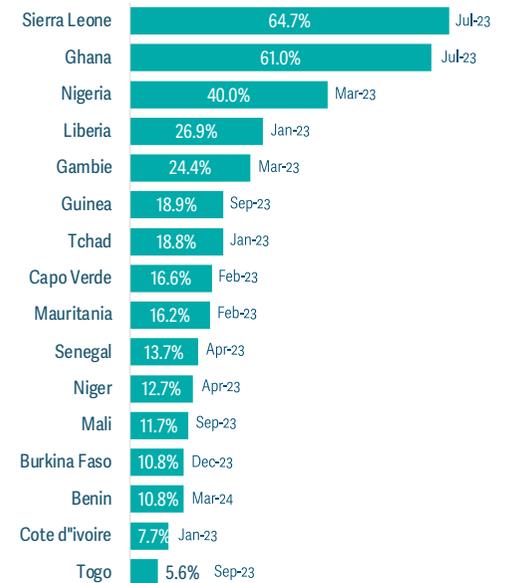
L'unification des taux de change et la suppression des subventions sur le carburant au Nigeria à la mi-juin 2023 ont amplifié l'inflation au-delà des frontières nationales, car le pays est un fournisseur clé de produits essentiels dans la région, y compris le carburant et les denrées alimentaires (Trading Economics, 2024). Ces impacts continuent de se faire sentir en 2024.

Au cours des premiers mois de 2024, les prix des céréales dans plusieurs pays du Sahel et du Golfe de Guinée ont soit augmenté, soit stabilisé à des niveaux élevés, avec de nombreux pays enregistrant des prix supérieurs à ceux de l'année précédente et à la moyenne quinquennale. Les prix sont restés bien au-dessus de leurs moyennes quinquennales en raison de facteurs tels que des approvisionnements inférieurs à la moyenne, la hausse des coûts de production et de transport, l'insécurité, et les restrictions commerciales persistantes (FEWS NET, Mars 2024).

Spécifiquement, au Niger, les prix du sorgho et du millet ont significativement augmenté de février à mars 2024,

affichant des taux jusqu'à 42 pour cent plus élevés que l'année précédente, en raison des effets persistants des sanctions de la CEDEAO, d'une baisse de la production céréalière en 2023, et d'une forte demande. Le Nigeria a également constaté des hausses notables avec des prix de gros des céréales plus que doublant par rapport à l'année précédente en raison d'une production céréalière inférieure à la moyenne, de coûts d'intrants et de transport élevés, d'une monnaie affaiblie, et d'une forte demande locale. En contraste, le Sénégal a rapporté des tendances mixtes, avec certaines zones affichant des prix stables ou inférieurs grâce à une meilleure production céréalière (FAO, Mai 2024). Au Tchad, la hausse des coûts de transport et l'afflux de réfugiés en provenance du Soudan ont exacerbé les niveaux des prix (FEWS NET, Mars 2024).

FIG 5.3 Taux d'inflation alimentaire annuel le plus élevé entre janvier 2023 et mars 2024



Source: Trading Economics, 2024



Les phénomènes climatiques extrêmes

pendant la campagne agricole 2023/24 n'ont pas constitué le principal facteur d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans aucun pays mais ont tout de même affecté la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans certaines zones.

Bien que les conditions météorologiques aient été favorables dans la plupart de la région, des pluies erratiques localisées, des inondations et des déficits cumulés de précipitations ont affecté les cultures dans certains pays, notamment au Niger, au Nigeria et au Tchad. Ces phénomènes climatiques extrêmes ont également affecté la disponibilité des ressources pastorales, entraînant un début précoce de la saison de soudure pastorale.

Les inondations ont impacté plusieurs pays de la région, y compris le Mali, le Nigeria et le Tchad. Au Nigeria, la zone la plus touchée a atteint un pic de près de 1,5 million d'hectares de terre, incluant plus de 400 000 hectares de terres cultivées (FAO, novembre 2023). Ailleurs dans la région, les conditions météorologiques étaient propices à la production agricole, stimulant l'accès et la disponibilité alimentaires.

Des vulnérabilités structurelles sous-tendent les crises d'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Les inégalités structurelles et la vulnérabilité au Sahel et en Afrique de l'Ouest ont été exacerbées par plusieurs crises ces dernières années.

L'impact de la pandémie de COVID-19, le changement climatique et la guerre en Ukraine ont inversé des années de croissance, de progrès et de développement, y compris dans les domaines clés tels que l'éradication de la pauvreté, la nutrition, la santé, l'éducation et l'égalité des sexes.

Alors que ces pays essaient de se remettre sur les rails, 11 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans ce rapport (Bénin, Burkina Faso, Tchad, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo)

sont actuellement considérés comme les pays les moins avancés par le Nations Unies (ONU, janvier 2024). Par rapport au classement IDH les pays sont tous considérés comme ayant un faible niveau de développement humain. Le Tchad, la Guinée, le Mali et le Niger font partie des dix derniers pays du classement IDH.

Cependant, beaucoup de ces pays sont riches en ressources et exportent des matières premières telles que le pétrole (Nigeria), le cacao (Côte d'Ivoire et Ghana) et le coton (Bénin, Burkina Faso et Mali).

Le secteur agricole et alimentaire reste d'une importance centrale dans l'économie de la plupart des pays (BM, janvier 2024), l'agriculture fournissant entre 22 et 73 pour cent de l'emploi dans chaque pays en 2021 (FAO, 2023).

En 2023, la croissance a été inégale, les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA – Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Guinée-Bissau, Togo, Mali et Niger) faisant état d'un taux de 5,1 pour cent tandis que ceux de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC – Cameroun et Tchad) et le Nigeria ont sous-performé (BM, octobre 2023). Le Tchad et le Ghana ont entamé des efforts pour restructurer leur dette en 2023.

La croissance rapide de la population et l'urbanisation représente un défi pour améliorer les indicateurs socio-économiques. La population est principalement concentrée dans les zones côtières, tandis que les pays enclavés montrent une densité plus faible (WB, janvier 2024). La population du Niger augmente au rythme le plus rapide.

Evolution historique d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

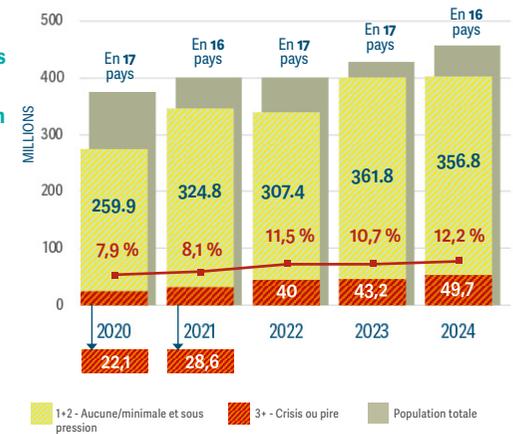
Depuis les premières analyses du CH en 2014, le nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë dans la région a augmenté presque chaque année, à l'exception de 2018.

En considérant le pic nombre de personnes qui a fait face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelles aiguë pour l'ensemble des pays avec des données disponibles, entre 2020 et 2024, le nombre de personnes a plus que doublé, passant d'environ 22,1 millions à 49,7 millions. Le part de la population confronté aux niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë a aussi augmenté depuis 2020, passant d'un niveau de 8 pour cent de la population analysée en 2020, dépassant 10 pour cent en 2022 et atteignant un pic historique de 12 pour cent en 2024. Voir figure 5.4.

L'augmentation globale des nombres absolus reflète en partie une extension de la couverture géographique des analyses CH. Entre 2014 et 2024, le nombre de pays ayant fait l'objet d'analyses CH a connu une évolution marquée. Partant de six pays en 2014, il a progressivement augmenté pour atteindre un plateau de 17 pays entre 2018 et 2023. En 2024, le nombre est légèrement redescendu à 14, en raison de l'absence d'analyses CH au Cabo Verde, en Gambie et au Libéria. En termes de population analysée, celle-ci a augmenté depuis 2014. Entre 2020 et 2024, elle a augmenté de 40 pour cent, avec une contribution significative du Nigeria à cette hausse depuis 2021. La population analysée au Nigeria est passée de 49 pour cent en 2020 à près de 90 pour cent en 2024, s'étendant de 16 États en 2020 à 21 États en 2021 et atteignant 26 États en 2024, en plus du Territoire de la capitale fédérale (FCT).

Selon les critères établis par le rapport global sur les crises alimentaires (GRFC) parmi les 17 pays de la région avec des données CH, 11 pays ont fait face à des crises alimentaires prolongées. Parmi ces 11 pays, trois sont confrontés à de crises alimentaires majeures prolongées : le Niger, le Nigeria et le Tchad.

FIG 5.4 Nombre pic de personnes (en millions) et part de la population analysée confrontées à l'insécurité



Le pic est le nombre maximal de personnes confrontées à une insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en une année, regroupant le plus grand nombre pendant l'une des périodes d'analyse du CH pour chaque pays. Source: Cadre Harmonisé

En ce qui concerne les facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, ce sont les effets concomitants et accrus des chocs liés aux conflits, des crises économiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, sous-tendus par des vulnérabilités structurelles. Entre 2020 et 2024, les impacts économiques prolongés de la COVID-19 et une intensification des conflits dans la région se sont ajoutés à un contexte d'incertitude internationale, incluant la guerre en Ukraine, le conflit interne au Soudan et le conflit à Gaza, entraînant une hausse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

Nombre pic de personnes par phases de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë en 2024



En 2024, dans la région de Ménaka au Mali, la persistance des conflits et des déplacements de populations continue d'entraver sévèrement l'accès à l'alimentation. Pour la période de soudure 2024, il était prévu que 2 575 personnes seraient en situation de catastrophe, une augmentation significative par rapport aux 860 personnes projetées dans cette situation entre mars et mai 2024. La persistance de ces niveaux, avec 2 507 personnes en situation de catastrophe de juin à août 2023 pour la première fois pour le Mali dans l'histoire du CH, souligne les graves défis sécuritaires.

À partir de 2020, des populations ont été estimées en situation de catastrophe également en 2020, 2022 et 2023. En 2020, 11 395 personnes ont été confrontées à cette situation au Burkina Faso. En 2022, 4 792 personnes étaient dans cette situation au Burkina Faso et au Nigeria. En 2023, 45 200 personnes ont été confrontées à cette situation au Burkina Faso et au Mali.



Sur les 16 pays avec des données CH disponibles pour 2024, neuf avaient des populations en Phase CH 4. Le nombre de personnes en Phase CH 4 était plus élevée parmi les pays sahéliens tels que le Nigeria, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et le Mali, reflétant les effets des conflits/insécurité prolongés. Le Nigeria avait le plus grand nombre de personnes en Phase CH 4, principalement dans les états du nord, tandis que le Burkina Faso avait la plus forte proportion de personnes dans cette phase, soit près de 3 pour cent.

En général, la région a vu une diminution du nombre de personnes en urgence en 2024, qui était estimé en 2023 à 2,5 millions de personnes. Seuls le Tchad, le Mali et la Mauritanie ont connu une augmentation du nombre de personnes en Phase CH 4 depuis 2023.



Le nombre de personnes en crise a augmenté en 2024 par rapport à 2023. En considérant les 16 pays avec des données pour les deux années, ces niveaux ont augmenté par rapport à 40,1 millions en 2023.

Dans la plupart des pays touchés par les conflits avec un grand nombre de personnes déplacées – le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Tchad – de 10 à 17 pour cent de la population analysée se trouvaient en Crise (Phase CH 3), tandis qu'au Mali, la prévalence des personnes dans cette phase était de 5 pour cent. Parmi les pays les plus touchés par les chocs économiques, la Sierra Leone et la Mauritanie avaient la plus forte prévalence (20 pour cent).



Comparé à 107,1 million en 2023, le nombre de personnes en Sous Pression (Phase 2 du CH) a considérablement augmenté dans la région. Cela reflétait des conditions économiques qui se détériorent, car la part croissante de la population dans cette phase (passant de 27 pour cent à 31 pour cent) correspondait à une diminution de la part de la population en Minimale (Phase CH 1), passant de 63 pour cent à 57 pour cent.

FIG 5.5 Nombre pic de personnes en Phase CH 5, 2020–2024.



FIG 5.6 Nombre pic de personnes en Phase CH 4, 2020–2024.



FIG 5.7 Nombre pic de personnes en Phase CH 3, 2020–2024.



FIG 5.8 Nombre pic de personnes en Phase CH 2, 2020–2024.

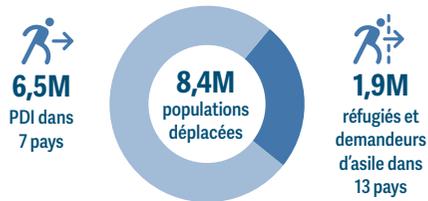


Source : IPC and CG data.

Déplacement

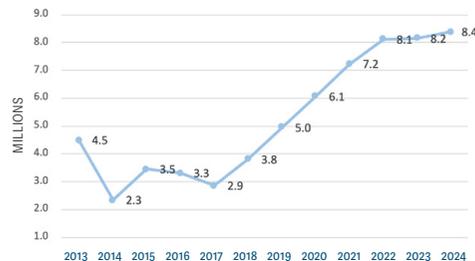
En 2024, les conflits intensifiés, la détérioration de la sécurité et des facteurs environnementaux, incluant le changement climatique, ont forcé un nombre croissant de personnes à se déplacer. Parmi eux, les enfants sont disproportionnellement affectés, souffrant de vulnérabilités accrues en termes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

FIG. 4.12 Nombre de PDI, réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, 2024



Source: HCR, OIM, 2024.

FIG. 4.13 Nombre de personnes déplacées de force dans la région 2013–2024



Sources: 2013-2022, HCR, IDMC, UNRWA ; 2023, estimation de prévision immédiate de HCR, mars 2024, OIM.

La situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel reste préoccupante, marquée par des coups d'état récents, des conflits armés, une criminalité en hausse et une pauvreté extrême. Selon ACLED, entre novembre 2023 et février 2024, la région a connu une hausse de 0,6 pour cent des incidents violents par rapport à l'année précédente, avec une augmentation des pertes humaines d'environ 7 pour cent.

Les zones frontalières restent des points névralgiques de crises de sécurité, notamment la région de Liptako-Gourma dans le Sahel central, le bassin du lac Tchad, ainsi que le nord-ouest et le centre-nord du Nigeria, et l'ouest du Cameroun (PREGEC, mars 2024). Par ailleurs, les conflits persistants au Soudan alimentent les flux de migration forcée vers l'est du Tchad, tandis que la crise du Sahel central se propage vers le nord des pays côtiers comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo.

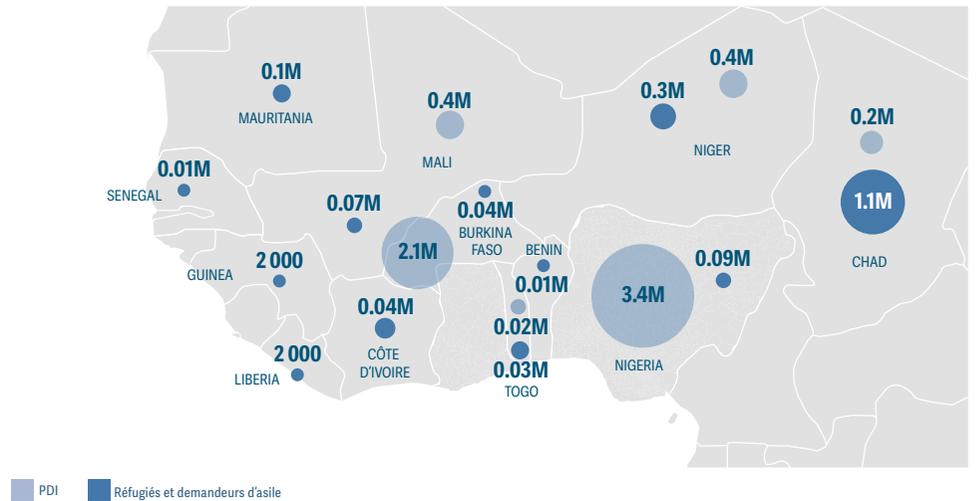
La région a été confrontée à une crise croissante de déplacement interne, avec 6,5 millions de personnes déplacées internes (PDI) réparties dans sept pays entre la fin de 2023 et le premier trimestre de 2024, soit environ un demi-million de plus qu'à la fin de 2022. Cette augmentation est principalement due aux conflits et à l'insécurité dans le Sahel central et le bassin du lac Tchad (HCR, décembre 2023). Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans le nord du Nigeria et le Burkina Faso, ces deux pays représentant environ 84 pour cent des PDI de la région. En outre, environ 18 000 personnes auraient été nouvellement déplacées au Togo et 8 000 au Bénin à la suite du débordement de la crise sécuritaire du Sahel central.

Sur le total des 1,9 millions de réfugiés et demandeurs d'asile dans la région, environ 60 pour cent étaient au Tchad (principalement en provenance du Soudan, et dans une moindre mesure de la République centrafricaine), et au Niger (principalement en provenance du Nigeria et du Mali). Les pays ayant des populations de réfugiés à long terme incluent le Tchad, la Mauritanie et le Niger, reflétant le manque d'opportunités de retourner dans leur pays d'origine (UNHCR, 2024).

Analyses de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations déplacées

Des analyses CH plus ou moins récentes de la situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë étaient disponibles pour certains groupes de personnes

FIG 5.14 Nombre de PDI, réfugiés et demandeurs d'asile par pays, 2024



Source: HCR, OIM, 2024.

déplacées de force. Pour le cycle de mars 2024, les données sur les PDI n'étaient disponibles que pour les zones de Sokoto et Zamfara (et pas Borno) au Nigeria, et pas pour les autres pays. Pour le Tchad, les données étaient disponibles uniquement pour les populations réfugiées.

En 2024, dans les états septentrionaux de Sokoto et de Zamfara au Nigeria, environ 72 500 PDI, soit 43 pour cent de la population de PDI analysée, étaient confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë durant la période de mars à mai. Ce nombre était estimé atteindre près de 84 000, soit 50 pour cent de la population de PDI analysée, pour la période de juin à août. Selon l'analyse CH de novembre 2023, qui couvrait la période d'octobre à décembre incluant l'état de Borno, sur les 1,4 million de PDI analysés, environ 400 000, soit 28 pour cent, étaient confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë, avec 86 000 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4).

Selon les analyses de CH de 2023, à travers les régions du Sahel, de l'est et du centre-nord du Burkina Faso, 60 pour cent des PDI (environ 0,6 million de personnes) étaient confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë de juin à août 2023, dont 0,2 million en situation d'urgence (Phase CH 4) et 28 000 en situation de catastrophe (Phase 5 du CH).

Un protocole spécial de CH a été activé pour évaluer la situation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë des réfugiés et des rapatriés fuyant le conflit au Soudan dans les zones orientales du Tchad. Environ 420 000 personnes, soit 34 pour cent de la population des réfugiés analysés pourraient être confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë entre juin et août 2024, dont 122 000 en situation d'urgence (Phase CH 4).

En Mauritanie, en octobre 2023, un suivi post-distribution a été réalisé auprès de 105 000 réfugiés maliens principalement installés dans le camp de M'bera, où ils dépendent fortement de l'aide alimentaire du PAM.

Environ 54 pour cent des ménages n'avaient pas d'activité génératrice de revenus, tandis que 7 pour cent travaillaient quotidiennement ou étaient engagés dans de petits commerces, et le reste étaient impliqués dans l'élevage, le travail domestique ou la production artisanale (PAM, juillet 2023).

Au Niger, une évaluation conjointe du PAM et du HCR a indiqué d'importants défis en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle parmi les réfugiés, les PDI et les populations hôtes en 2023. Sur la base de l'indicateur du FCS, environ 16 pour cent des réfugiés, 17 pour cent des PDI et 10 pour cent des communautés hôtes avaient une consommation alimentaire inacceptable. Des variations significatives des niveaux de consommation alimentaire inacceptable ont été observées parmi les réfugiés, ceux des zones urbaines et rurales de Tillabéri connaissant des taux plus élevés (respectivement 42 pour cent et 33 pour cent) par rapport à 5 pour cent dans les zones rurales de Tahoua et 8 pour cent dans les zones hors camps de Diffa. Environ 47 pour cent des réfugiés et 41 pour cent des PDI avaient une capacité très faible à répondre à leurs besoins essentiels, contre 27 pour cent des hôtes (PAM-HCR, 2023).

Les principaux facteurs de la malnutrition aiguë varient selon les conditions des différents camps

Globalement les facteurs déterminants évoqués sont relatifs à l'environnement sanitaire dont l'accessibilité au service sanitaire amélioré (entre autres, la disponibilité de l'eau et de savon, la salubrité surtout aux niveaux des anciens camps). Les populations hôtes ont un sérieux problème d'hygiène avec un grand manque d'infrastructure sanitaire. Il y'a aussi l'insuffisance de bonnes pratiques d'hygiène qui entraîne la recrudescence de maladies infantiles telles que la diarrhée. L'allaitement maternel exclusif n'est pas systématique et la poursuite de l'allaitement n'est pas au rendez-vous non plus. Aussi, les stratégies de priorisation des enfants en matière d'alimentation n'y sont pas adoptés.

Les principales causes de la détérioration de la situation nutritionnelle sont diverses, notamment, l'apport alimentaire insuffisant et une dégradation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle due à la soudure alimentaire et la diminution du pouvoir d'achat induit par l'inflation. Les travaux champêtres pratiqués généralement par les femmes au cours de cette période auront des impacts négatifs sur les pratiques en matière de soins et d'alimentation des enfants. Et les manques d'hygiène environnementale augmentent le risque d'exposition des enfants aux différentes maladies. De plus, cette période correspond à la période de la recrudescence des maladies infantiles tels que le paludisme et la diarrhée en raison de l'arrivée de la saison pluvieuse. Il y a une proportion non négligeable des ménages qui ne seront pas couverts par l'assistance humanitaire et cela pourrait augmenter drastiquement avec l'augmentation du flux des réfugiés.

Malnutrition parmi les populations de réfugiés au Tchad

Depuis le début du conflit au Soudan en avril 2023, la Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés, le UNHCR et l'OIM font face à un afflux massif de réfugiés soudanais et de migrants tchadien retournés en provenance du Darfour, traversant la frontière orientale du Tchad. Il est estimé qu'il y a près de 592 000 nouveaux réfugiés dénombrés sur le sol tchadien au mois de mai 2024. Compte tenu de la persistance des conflits au Soudan et l'afflux constant de nouveaux réfugiés et rapatriés, estime le gouvernement tchadien que le nombre de réfugiés et de rapatriés pourrait atteindre 910 000 au Tchad d'ici fin 2024 (UNHCR, mai 2024).

Une analyse IPC de la malnutrition aiguë dans 25 camps de réfugiés et six villages hôtes autour des camps montre que la situation nutritionnelle est aussi précaire dans les camps de réfugiés qu'au sein des populations hôtes. La situation nutritionnelle est beaucoup plus critique dans les camps de réfugiés situés le long de la frontière avec le Sudan (IPC AMN, mai 2024).

En 2024, plus de 58 000 d'enfants de 6-59 mois sont confrontés ou pourraient être confrontés à des niveaux élevés de malnutrition aiguë, dont plus de 7 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère.

Parmi les 25 camps de réfugiés, un camp était en Critique (Phase IPC 4), sept camps en Sérieuse (Phase IPC 3) et 15 camps en Alerte (Phase IPC 2) de janvier à mai 2024. Concernant les six groupes de population hôte, un camp était en Critique, un en Sérieuse et deux en Alerte.

Cependant, comparativement aux prévalences de la MAG en 2021, la situation de cette année s'est nettement améliorée. Seule la communauté hôte de Iriba n'a pas vraiment connu d'amélioration significative.

La situation projetée de juin à septembre 2024 correspond à la période de pic de la malnutrition aiguë. Pendant cette période, 11 camps de réfugiés et une population hôte vont voir leur situation nutritionnelle se détériorer.

Nutrition chez les réfugiés au Niger et au Nigeria

Les données des enquêtes nutritionnelles élargies standardisées (SENS) du HCR étaient disponibles sur dix sites de réfugiés au Niger et au Nigeria.

Au Niger, les niveaux de MAG moyens à élevés sur les cinq sites analysés ont indiqué des niveaux préoccupants de malnutrition aiguë chez les enfants réfugiés, notamment dans les sites d'Abala et d'Ayerou. Les taux de retard de croissance étaient très élevés dans tous les sites, tandis que la prévalence de l'anémie chez les enfants âgés de moins de 5 ans et chez les femmes était pour la plupart élevée, soulignant les problèmes généralisés de malnutrition aiguë et chronique (HCR, 2023).

Dans cinq sites de réfugiés au Nigeria, la malnutrition aiguë a été classée comme faible tandis que la prévalence du retard de croissance était très élevée. Les scores de consommation alimentaire des ménages dans les cinq sites ont été jugés inacceptables, démontrant une alimentation de mauvaise qualité (HCR, 2023).

L'escalade du déplacement et son impact sur les enfants dans le Sahel central

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'enfants déplacés en raison de la violence dans la région du Sahel central, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger, a considérablement augmenté. Selon une analyse conduite par Save the Children basée sur des données du HCR, l'escalade des conflits a entraîné une multiplication par cinq du nombre d'enfants déplacés, passant d'environ 321 000 en 2019 à environ 1,8 million en 2024 (Save the Children, mars 2024).

La plupart de ces enfants restent à l'intérieur de leurs frontières nationales. La situation a également affecté les pays voisins, comme la Côte d'Ivoire, qui a connu une augmentation substantielle du nombre d'enfants cherchant refuge en raison des répercussions des conflits dans le Sahel central. Ces conflits continus et l'instabilité ont également mené à d'importantes perturbations éducatives, de nombreux enfants étant privés de scolarité, exacerbant les défis à long terme qu'ils rencontrent en termes de sécurité, de stabilité et de développement. De plus, la fermeture de centres de santé et de services nutritionnels aggrave la situation nutritionnelle des enfants dans ces régions.

Domaines d'interventions en 2024

Quatre domaines d'interventions pour assister les personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle ont été identifiés à l'issue des analyses de vulnérabilité du CH :

- l'assistance alimentaire qui vise à améliorer l'accès aux aliments
- les actions de prise en charge des femmes et des enfants malnutris en vue de renforcer leur état nutritionnel
- les interventions en appui aux moyens d'existence des personnes déjà affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- la gestion et la coordination des actions humanitaires.

Dans les dix pays en figure 5.15, environ 772,5 milliards de CFA francs sont projetés pour accompagner plus de 25 millions de personnes vulnérables. Le coût des plans de réponse du Niger, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad représente plus de 90 pour cent des prévisions financières des dix pays.

FIG 5.15 Prévisions financières des pays en 2024 (fcfa)

PAYS	PRÉVISIONS 2024 (milliards de francs CFA)
BENIN	3,1
BURKINA	157,3
CABO VERDE	32,1
COTE D'IVOIRE	16,1
MALI	176,1
NIGER	251,3
MAURITANIE	2,2
SENEGAL	12,3
TCHAD	119,9
TOGO	2,0
ENSEMBLE	772,5

L'accès aux aliments

L'accès aux aliments est le domaine d'intervention qui polariserait le plus de ressources financières en 2024 ; les pays du Sahel (le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad) ont prévu d'allouer la plus grande partie pour l'accès aux aliments. Les modalités d'assistance projetées sont la distribution gratuite de vivres, la distribution gratuite d'argent (transferts monétaires), le cash-for-work, la vente à prix modéré de denrées alimentaires et la reconstitution des stocks.

Les opérations de distribution gratuite de vivres et de transferts d'argent ont démarré, sauf au Mali et au Sénégal. Le Cabo Verde n'envisage pas une opération d'urgence pour faciliter l'accès aux aliments aux populations en insécurité alimentaire durant l'année 2024.

FIG 5.16 Prévisions accès aux aliments en 2024

PAYS	PRÉVISIONS 2024 (milliards de francs CFA)
BENIN	0,4
BURKINA FASO	98,7
CABO VERDE	
COTE D'IVOIRE	15,6
MALI	170,50
NIGER	144
MAURITANIE	1,1
SENEGAL	12,3
TCHAD	119,9
TOGO	<0,01
ENSEMBLE	562,4 (73% du montant global prévu)

La nutrition

Le domaine de la nutrition est une composante essentielle de la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Environ 108 milliards de francs CFA devrait être consacrés à ce volet, soit 14 pour cent du montant global prévu pour les interventions, dans les dix pays.

Le Niger et le Burkina Faso prévoient de consacrer l'essentiel des ressources de cette composante à la prise en charge de la malnutrition aiguë et à la prévention nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois.

Le Cabo Verde, le Mali et le Tchad n'ont pas fait de prévision pour une prise en charge nutritionnelle en 2024.

FIG 5.17 Prévisions prise en charge nutritionnelle des pays en 2024

PAYS	PRÉVISIONS 2024 (milliards de francs CFA)
BENIN	0,2
BURKINA FASO	27,6
CABO VERDE	
COTE D'IVOIRE	0,5
MALI	0
NIGER	77,6
MAURITANIE	0,3
SENEGAL	0,5
TCHAD	
TOGO	2,0
ENSEMBLE	108,7 (14% du montant global prévu)



Photo credit: WFP/Bismarck Sossa



Photo credit: WFP/Evelyn Fey

Moyens d'existence

Cette composante de la réponse, qui permet d'accompagner les ménages producteurs et pasteurs affectés par la crise, est fortement recommandée aux pays afin de rendre l'assistance alimentaire plus efficiente. En période de soudure, la dotation des ménages en intrants agricoles et en semences participe à renforcer la résilience de ces ménages. Environ 104 milliards de francs CFA sont projetés pour prendre en charge cet accompagnement des populations, soit 13 pour cent des ressources totales attendues pour la réponse.

Les activités planifiées sont la dotation des ménages vulnérables en kits maraichers, en semence et engrais, en aliment bétail.

Au Burkina Faso, une partie conséquente des appuis est réservée aux personnes déplacées à l'interne (PDI), et aux ménages dans les zones de crises.

FIG 5.18 Prévisions coordination, suivi des actions de réponse en 2024

Appui aux moyens d'existence	PRÉVISIONS 2024 (milliards de francs CFA)
BENIN	2,4
BURKINA	30,6
CABO VERDE	32,1
COTE D'IVOIRE	0,7
MALI	5,5
NIGER	28,2
MAURITANIE	0,8
SENEGAL	3,8
TCHAD	
TOGO	
ENSEMBLE	104,2 (13% du montant global prévu)

La coordination et la gestion et le suivi des actions

Cette composante est faiblement prise en compte dans la planification des activités, sur un montant global de 772.5 milliards de francs CFA seuls 2 milliards sont projetés à ce volet important de la réponse qui englobe le suivi et évaluation des activités.

Les principales activités envisagées sont les renforcements de capacités pour le suivi de la mise en œuvre, la capitalisation et les évaluations.

FIG 5.19 Prévisions coordination, suivi des actions de réponse en 2024

Coordination, gestion et suivi évaluation	PRÉVISIONS 2024 (milliards de francs CFA)
BENIN	0,1
BURKINA	0,4
CABO VERDE	
COTE D'IVOIRE	
MALI	
NIGER	1,5
MAURITANIE	0,01
SENEGAL	
TCHAD	
TOGO	
ENSEMBLE	2,0 (<1% du montant global prévu)



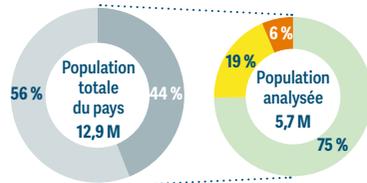
FICHES | 17 PAYS

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,4 M de personnes ou **6 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5.

Pour cette période, seulement une fraction des zones du pays étaient analysées, représentant 44 pour cent de la population nationale. Cela pourrait être à la base de la baisse du nombre de personnes en situation de crise (Phase CH 3) par rapport à la même période en 2023 quand environ 0,5 million de personnes, soit 4 pour cent de la population totale, se trouvaient en Phases CH 3 à 5. Sur les 37 communes analysées, 28 étaient en sous pression (Phase CH 2) et aucune n'était en crise (Phase CH 3).



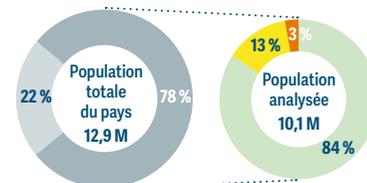
1 Pour le cycle de mars 2024, 37 communes ont été analysées contre 67 pour la période projetée. En fait, 30 communes qui ont été analysées au cours du cycle de novembre 2023 ont été rajoutées.

Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJETÉE 2024 (JUN-AOÛT)

0,3 M de personnes ou **3 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5.

Comparé à la même période de l'année précédente avec la totalité de la population analysée, le nombre des personnes était en baisse. Cependant, le pourcentage des personnes en Phases CH 3 à 5 était similaire. Sur les 67 communes analysées, 16 communes étaient projetés en Phase CH 2 et aucune en Phase CH 3. Malgré une population analysée élargie, elle couvrirait seulement 78 pour cent de la population nationale.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques
Malgré un bon approvisionnement des marchés, l'accès des ménages pauvres et très pauvres aux denrées alimentaires de base dans certaines zones reste limité par endroits (PREGEC, mars 2024). Entre août 2023 et avril 2024, le pays a connu des taux négatifs d'inflation alimentaire. Toutefois, les prix des céréales de base, notamment le maïs et le sorgho ainsi que le riz importé, sont restés nettement supérieurs à ceux de l'année précédente. Au mois d'avril, les prix du riz importé ont connu une hausse en glissement annuel allant jusqu'à 13 pour cent, tandis que les prix du maïs et du sorgho ont augmenté jusqu'à 70 pour cent. (FAO, 2024). En plus, la dépréciation du Naira et la fermeture de la frontière avec le Niger, qui a affecté significativement les activités économiques de la zone nord du pays, ont ajouté de la pression inflationniste (PREGEC mars 2024).

Conflits/insécurité La violence des groupes armés non étatiques s'étend du Sahel central aux régions nord du Bénin suscitant de graves inquiétudes sécuritaires. Cette insécurité menace également les activités économiques de ces régions qui sont les principales productrices de coton, la culture de rente majeure du Bénin (FAO, octobre 2023).

DÉPLACEMENT

0,01 M de réfugiés et demandeurs d'asile d'ici 2024

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGÜE

0,2 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë, 2023

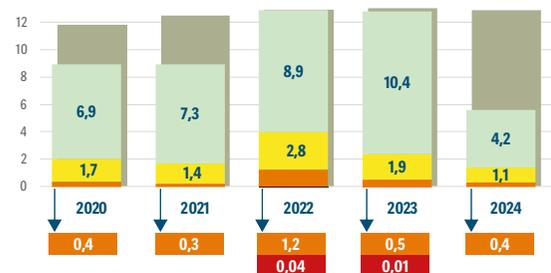
0,1 M MAM 0,06 M MAS

UNICEF WCARO Database, décembre 2023.

Les phénomènes météorologiques extrêmes

La partie nord du pays a connu des séquences sèches entre juillet et septembre 2023, entraînant des pertes de production. À cela se sont ajoutées des attaques de chenilles et de sauteriaux, ainsi que des cas d'inondation. Cependant, l'impact de ces chocs était localisé et d'une envergure mineure, avec une production céréalière de la campagne agricole 2023/2024 estimée bien en dessus de la moyenne quinquennale et des niveaux de l'année précédente (PREGEC, mars 2024).

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aigüe, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Au cours des cinq dernières années, le Bénin a connu des niveaux modérés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, allant de 3 à 6 pour cent de la population analysée estimée en Phases CH 3 à 5, sauf pour 2022 quand, dans la période pic de mars à mai, environ 1,2 million de personnes étaient affectées. En dépassant la marque de 1 million de personnes en Phases CH 3 à 5, le pays a rempli le critère du GRFC pour être considéré comme une crise alimentaire majeure, avec une situation particulièrement sévère dans les régions du Nord, et globalement environ 42 000 personnes en situation d'urgence (Phase 4).

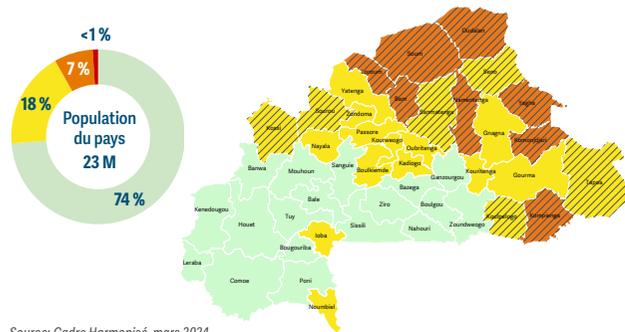
En 2023, la situation s'est améliorée, avec le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 estimé à 0,6 million, dont seulement 14 000 en CH Phase 4. En 2024, le nombre de personnes est encore prévu de diminuer et aucune population en CH Phase 4 n'est prévue pour 2024.

Burkina Faso !

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

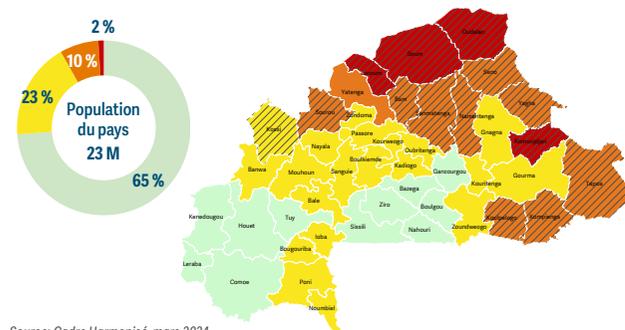
1,7 M de personnes ou **8 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5. Le nombre de personnes affectées était en baisse par rapport à la même période en 2023. Sur les 45 provinces analysées, huit étaient classées en crise (Phase CH 3) dans les régions du Nord, du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est. Environ 76 000 personnes étaient en urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

2,7 M de personnes ou **12 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5. Sur les 45 provinces analysées, quatre (le Loroum, le Soum, l'Oudalan et la Komondjoari) pourraient être en urgence (Phase CH 4) et 10 en crise (Phase CH 3). Environ 423 300 personnes seraient en Phase CH 4. La situation représente une amélioration par rapport à la même période de l'année précédente, principalement en raison de bons niveaux de production des cultures céréalières et de rentes par rapport à la moyenne quinquennale.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflicts/insécurité Les perturbations des marchés et des activités agrosylvopastorales, impactent négativement les moyens d'existence et l'accès à l'alimentation des ménages. Certaines localités à fort défi sécuritaire sont difficiles d'accès et ne sont approvisionnées que par voie aérienne ou convois terrestres sous escorte militaire.

Les chocs économiques En janvier 2024, les prix des céréales ont baissé jusqu'à 20 pour cent grâce à de bonnes récoltes et à la libération de stocks. Mais ils restent au-dessus de la moyenne quinquennale en raison des perturbations des marchés, des coûts accrus de production et de transport, et de la faible activité économique dans les zones de conflit.

Les phénomènes météorologiques extrêmes Des déficits pluviométriques ont causé des pertes de maïs et de niébé dans plusieurs régions, entraînant un déficit fourrager de 24%. Les éleveurs font face à des défis d'accès aux ressources pastorales et à une soudure précoce (PREGEC, mars 2024).

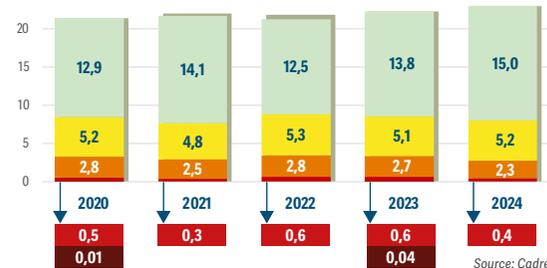
DÉPLACEMENT

2,1 M de personnes déplacées début 2024

2,1 M de PDIs **0,04 M** de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: CONASUR, mars 2023. Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Le nombre de personnes en Phases CH 3 à 5 a atteint près ou plus de 3 millions entre 2020 et 2024, dont un record de 3,4 millions en 2022. Cela représente une situation de crise alimentaire majeure selon le GRFC. La situation a été particulièrement sévère dans les régions du Centre-Nord, du Nord, du Sahel, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun. Des populations ont été en catastrophe (Phase CH 5) en 2020 (11 400), en 2022 (1 800) et en 2023 (42 700).

MALNUTRITION AIGÜE

0,5 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en août 2023 - juillet 2024

0,1 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë entre août 2023 et juillet 2024

0,4 M MAM 0,1 M MAS

Source: Burkina Faso IPC TWG, janvier 2024.

Les taux de malnutrition ont diminué depuis 2022, mais les zones touchées par le conflit n'étaient pas analysées. Néanmoins, les cas de malnutrition aiguë sont restés élevés au début de 2024.

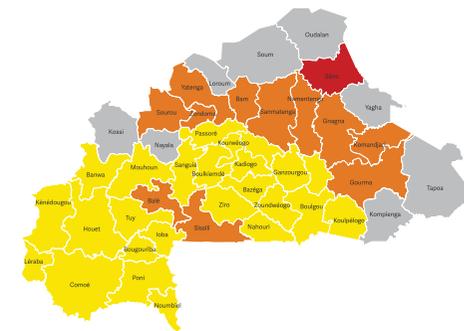
FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates De mauvaises pratiques et le manque de diversité alimentaire sont les principaux facteurs de malnutrition dans la Boucle du Mouhoun et le Centre-Ouest.

Manque de nourriture Les populations dans les zones classées comme Sérieuses (Phase 3 de l'IPC AMN) présentent une consommation alimentaire médiocre, avec un chevauchement entre les zones de haute insécurité alimentaire aiguë et les taux élevés de malnutrition.

Services inadéquats Les services de santé et l'aide humanitaire ont été réduits en raison du conflit, avec 63 pour cent des structures de santé dans la région du Sahel et 51 pour cent dans le Centre-Nord fermées. Cela, combiné à un accès limité à l'eau potable et à un mauvais assainissement, particulièrement pendant la saison des pluies, maintient des taux élevés de maladies et constitue un facteur majeur dans la région de l'Est (IPC AMN, janvier 2024).

MAI-JUILLET 2024



Source: Burkina Faso IPC TWG, janvier 2024.

1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieuse 4 - Critique 5 - Extrêmement critique
Zones avec preuves/données inadéquates Zones non analysées

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

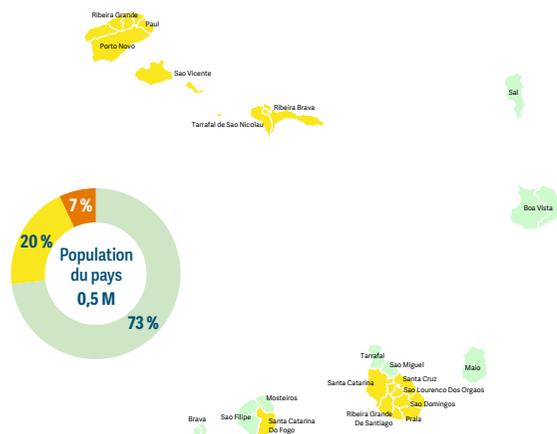
Cabo Verde

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜË | L'analyse CH la plus récente pour le Cabo Verde a été réalisée en novembre 2023 avec une projection pour juin-août 2024.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2023

37 300 de personnes ou **7 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5.

Parmi les 22 municipalités analysées, aucune est classifiée comme étant en situation de crise ou d'urgence (Phases CH 3 ou 4).

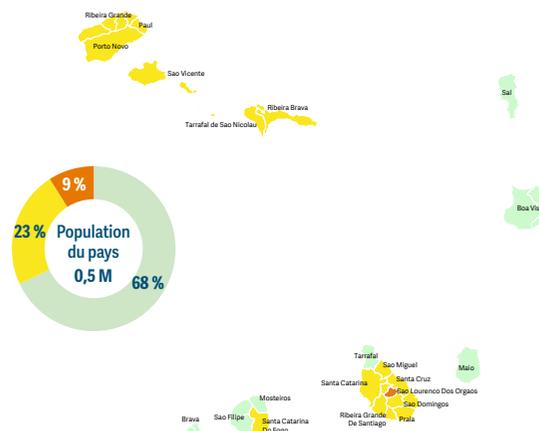


Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUN-AOÛT)

44 100 de personnes ou **9 %** de la population analysée en Phases CH 3 à 5 lors de l'analyse de novembre 2023.

Ce chiffre est une augmentation par rapport à la même période en 2023, quand 32 300 personnes étaient estimées dans cette phase. Sur les 22 municipalités analysées, une serait en situation de crise (Phase CH 3) (Ministerio da Agricultura e Ambiente, Cabo Verde, mars 2024).



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques La hausse des prix des denrées alimentaires de base, des biens et des services, due à la guerre en Ukraine et à sa dépendance aux importations pour combler les lacunes de production locale, rend difficile l'accès économique à la nourriture pour la population. Les marchés disposent quand même d'un bon niveau d'approvisionnement grâce aux importations commerciales (Ministerio da Agricultura e Ambiente, Cabo Verde, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes

La campagne agricole de 2023/2024 a été affectée par des pluies tardives et une saison courte. Par rapport à la campagne agricole de 2022/2023 la production de maïs et de haricots ont diminués par 49 pour cent et 10 pour cent respectivement, mais ont augmentés par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La situation phytosanitaire a été relativement calme par rapport aux années précédentes. Cependant, une attaque modérée de Spodoptera frugiperda sur les cultures de maïs a été observée (Ministerio da Agricultura e Ambiente, Cabo Verde, mars 2024).

MALNUTRITION AIGÜË

Chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence de la malnutrition aiguë global est de 5.3 pour cent et de malnutrition chronique de 14.8 pour cent, une légère hausse de 2022.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aigüe, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Depuis 2020, le Cabo Verde est confronté à des populations en insécurité alimentaire aigüe, sauf en 2021 où il n'y avait pas d'analyse. En 2020, 10 000 personnes étaient en crise (Phase CH 3), équivalent à 2 pour cent de la population analysée, touchée par les chocs climatiques.

À cause des chocs économiques suite à la pandémie COVID-19 et la guerre en Ukraine, a chaque année depuis 2022 presque 10 pour cent de la population analysée était en Phase CH 3, avec 1 pour cent en urgence (Phase CH 4) en 2022 (3 100 personnes) et 2023 (2 800 personnes). En mars 2023, deux zones ont été classées en crise (Phase CH 3).

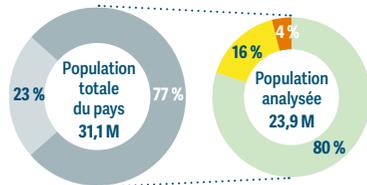
1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Pas de données Population totale

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,9 M de personnes ou 4 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Ce chiffre est en hausse par rapport à la même période en 2023. Sur les 31 régions analysées, 12 étaient classées en sous pression (Phase CH 2). Aucune région n'était en situation de crise (Phase CH 3).

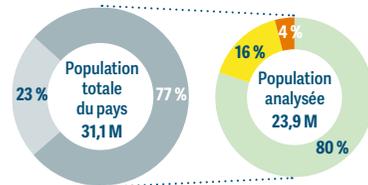


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUN-AOÛT)

0,9 M de personnes ou 4 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Sur les 31 régions analysées, 11 seraient en sous pression (Phase CH 2) et le reste en minimale (Phase CH 1).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques En mars 2024, les marchés étaient relativement bien approvisionnés par les produits agricoles locaux. Les prix des produits vivriers étaient globalement à la hausse (le riz a augmenté de 70 pour cent dans la région de San Pedro par rapport à la même période de l'année précédente). Quant aux prix des cultures de rente ceux du café et du cacao étaient stables, tandis que ceux de l'anacarde et du coton étaient en baisse. Le pouvoir d'achat des ménages ruraux était néanmoins préservé (CH, mars 2024).

Les marchés urbains et ruraux étaient relativement approvisionnés par certains produits agricoles nationaux (manioc, igname, banane plantain, riz local, cultures maraichères, etc.) et les importations (riz, blé, oignon, poisson, bétail, viande congelée). Toutefois, les prix des produits de première nécessité étaient globalement en hausse en raison de l'inflation et des

conditions économiques régionales et internationales. Les moyens d'existence dans plusieurs régions étaient sous-pression. Toutefois, les régions de Marahoué, Tchologo, Tonkpi et Worodougou ont adoptées des stratégies de crise à urgence (CH, mars 2024).

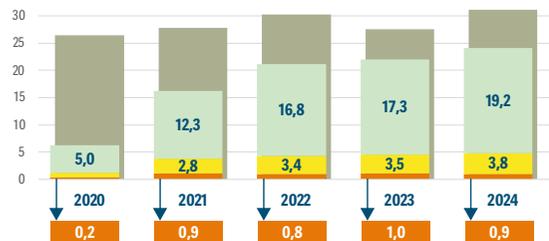
Conflits/insécurité Aucun conflit majeur n'a été signalé comme un facteur d'insécurité alimentaire aiguë dans le pays. Cependant, comme dans d'autres pays côtiers tels que le Ghana, le Togo et le Bénin, la crise sécuritaire au Sahel central s'est étendue aux régions nord du pays. Environ 40 000 réfugiés du Sahel central ont été enregistrés dans le pays (OIM, février 2024).

DÉPLACEMENT

0,05 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire En 2016, l'insécurité alimentaire aiguë élevée résultait des troubles civils entraînant des déplacements et des pertes de moyens de subsistance. Entre 2018 et 2019, les niveaux de sécurité alimentaire se sont améliorés, mais à partir de 2020, l'insécurité alimentaire aiguë a de nouveau augmenté en raison de l'impact de la COVID-19, avec la part des personnes confrontées à des niveaux élevés passant de 0,3 pour cent en 2019 à 5 pour cent de la population analysée en 2023.

Le pays a été classé comme une crise alimentaire majeure pour la première fois en juin-août 2023, selon le GRFC, avec 1 million de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

MALNUTRITION AIGÜE

0,6 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en 2023

0,4 M MAM 0,2 M MAS

Source: UNICEF WCARO Database, décembre 2023.

0,3 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë en 2022

Source: UNICEF, 2022.

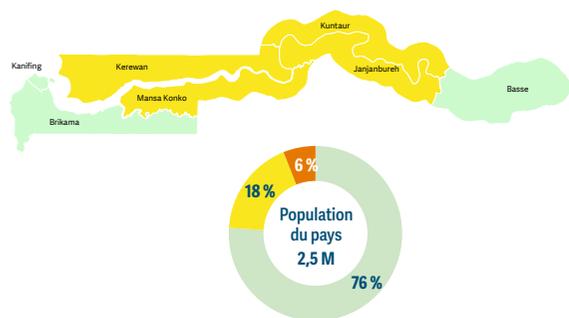
Les données récentes sur la malnutrition, notamment sur la prévalence de la malnutrition aiguë, ne sont pas disponibles. Cependant, des préoccupations subsistent concernant la situation de la malnutrition aiguë car les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont en augmentation depuis 2021.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË | L'analyse CH la plus récente pour la Gambie a été réalisée en novembre 2023 avec une projection pour juin-août 2024.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2023

0,15 M de personnes ou **6 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

La situation s'est légèrement améliorée par rapport à la même période de l'année 2022. Aucune zones analysées n'était en situation de crise (Phase CH 3).

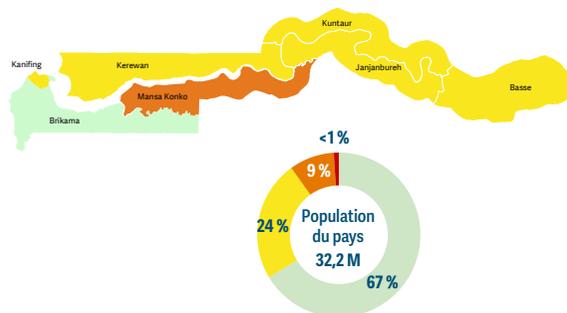


Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

0,23 M de personnes ou **9 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5 pendant la période de soudure.

Sur les huit zones analysées, trois seraient en situation de crise (Phase CH 3). Il convient de noter qu'environ 1 600 personnes seraient en urgence (Phase CH 4). Cette amélioration par rapport à la même période en 2023, lorsque 0,3 million de personnes étaient en Phases CH 3 à 5 dont 19 500 en Phase CH 4, pourrait être liée à l'augmentation de la production céréalière en 2023/2024, qui était 119 pour cent plus élevée que les années précédentes et 28 pour cent supérieure à la moyenne des cinq dernières années.



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques La hausse des prix des denrées devrait se poursuivre en raison de l'augmentation des prix du carburant conduisant à une augmentation des coûts de transport, étant donné la forte dépendance du pays aux importations.

précédente (Bureau des statistiques de Gambie, mai 2024).

La hausse des prix alimentaires, impactant le pouvoir d'achat des ménages, a augmenté le taux de pauvreté à 16,9 pour cent en 2023, contre 16,4 pour cent en 2022 – une augmentation de plus de 25 000 personnes, en utilisant le seuil de pauvreté international de 2,15 dollars américains (en parités de pouvoir d'achat de 2017) (WB, avril 2024).

Le coût des denrées alimentaires en Gambie a augmenté de 19,7 pour cent en mars 2024 par rapport au même mois de l'année

DÉPLACEMENT

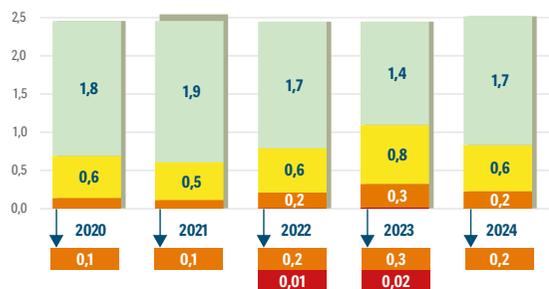
4 200 de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGUË

Au niveau national, la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans était considérée comme une préoccupation de santé publique de niveau moyen (8,5 pour cent), dépassant 10 pour cent (considéré comme élevé) à Banjul, Janjanbureh et Kanifing (PREGEC, mars 2024).

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Entre 2020 et 2023, la situation de l'insécurité alimentaire aiguë en Gambie s'est nettement détériorée, passant de 137 000 personnes, soit 6 pour cent de la population, en Phases CH 3 à 5 en juin-août 2020, à près de 320 000 personnes, soit 13 pour cent, en juin-août 2023. La situation reste préoccupante en 2024 même s'il est noté une légère baisse par rapport à 2023.

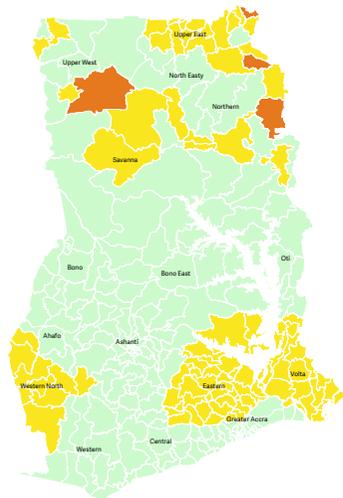
Cette situation est principalement due aux chocs économiques et climatiques des dernières années. L'inflation alimentaire en Gambie a en moyenne été de 9,3 pour cent de 2012 à 2024, atteignant un niveau record de 24,4 pour cent en septembre 2023 (Trading Economics, mars 2024).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜË

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

1,2 M de personnes ou 4 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5 avec environ 19 900 personnes en urgence (Phase CH 4). Ces personnes sont localisées, principalement à Wa East, Saboba, Yunyoo-Nasuan et Pusiga.

Sur les 66 zones analysées, quatre étaient en crise (Phase CH 3) tandis que 28 étaient en sous-pression (Phase CH 2). Les zones en crise étaient situées au nord du pays. Cette situation représente une diminution significative des personnes en Phases CH 3 à 5 comparée à la même période en 2023, en raison des bonnes récoltes. Cependant, les prix élevés des aliments de base continuent de provoquer une insécurité alimentaire aiguë.

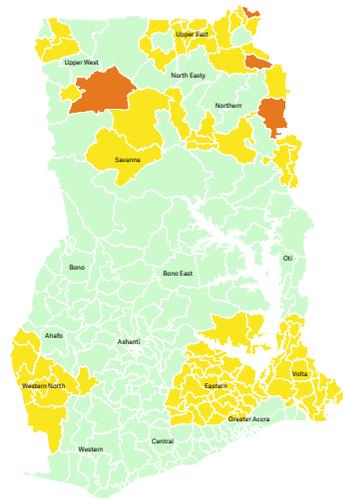


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

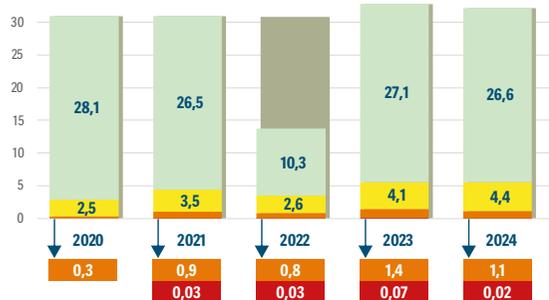
1,1 M de personnes ou 3 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5 avec environ 19 400 personnes en urgence (Phase CH 4).

Sur les 66 zones analysées, les mêmes quatre zones sont restées en Phase CH 3 tandis que 30 étaient en Phase CH 2. Cette situation représente une amélioration et reste en dessous des niveaux connus à la même période de l'année 2023.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques Malgré un ralentissement de l'inflation alimentaire et une récupération des activités économiques en 2023, une comparaison des prix de février 2024 avec ceux de février 2023 et la moyenne sur cinq ans (2018-2022) montre une augmentation significative des prix de toutes les principales cultures vivrières, sauf pour le maïs et l'igname. Alors que les prix du riz, du niébé et du manioc ont augmenté respectivement de 14,9 pour cent, 25,8 pour cent et 11,5 pour cent en 2024 par rapport à 2023, les prix du maïs et de l'igname ont diminué de 8,2 pour cent et 2,9 pour cent au cours de la période examinée. Ces prix élevés imposent des contraintes d'accès économique aux ménages pauvres (PREGEC, mars 2024).

contraintes d'accès à la nourriture. Cette situation a été exacerbée par l'inflation élevée des prix alimentaires dans le pays (GRFC 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes

En octobre 2023, la région de la Volta au Ghana a connu de fortes pluies et des afflux d'eau importants dans les réservoirs des barrages d'Akosombo et de Kpong, entraînant des inondations sévères qui ont déplacé 39 300 personnes dans neuf quartiers. Les infrastructures, les cultures et les abris ont été endommagés, et l'accès aux services essentiels perturbé. Ce choc s'est concentrée sur Central Tongu et North Tongu et spécifiquement sur neuf refuges accueillant des PDI (IOM, octobre 2023).

DÉPLACEMENT

Conflits/insécurité À la fin de l'année 2023, il y avait environ 7 000 réfugiés et près de 16 000 demandeurs d'asile au Ghana, principalement de la Côte d'Ivoire et du Togo, qui sont de plus en plus touchés par la crise du Sahel central (HCR, 2023 ; OIM, février 2024). Ces réfugiés ont perdu leurs moyens de subsistance, ce qui a limité leur accès aux revenus et intensifié les

0,05 M de personnes déplacées début 2024

0,04 M de PDI

0,01 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, octobre 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGÜË

0,7 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en 2023

0,5 M MAM

0,2 M MAS

Source: UNICEF WCARO Database, décembre 2023.

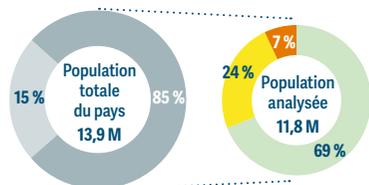
Les données récentes sur la malnutrition, notamment sur la prévalence de la malnutrition aiguë, ne sont pas disponibles. Cependant, des préoccupations subsistent concernant la situation de la malnutrition aiguë car les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë sont élevés depuis 2023.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,8 M de personnes ou 7 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Sur les sept régions analysées, cinq étaient en situation de sous pression (Phase CH 2). Aucune région n'est classée en crise (Phase CH 3).

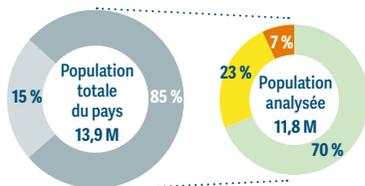


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJETÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

1,0 M de personnes ou 7 % de la population analysée en Phases CH 3 à 5.

Bien qu'aucune des zones ne soit en situation de Phase CH 3, les régions de Boké, Conakry, Kankan, Mamou et Nzérékoré enregistraient les taux les plus élevés d'environ 12 pour cent de population analysée en Phase CH 3. Aucune population n'est prévue être en Phase CH 4, contre 12 000 pendant la même période de 2023.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques La campagne agricole 2023/2024 s'est déroulée dans un contexte international difficile marqué par l'augmentation des prix des intrants agricoles, notamment les engrais et des produits phytosanitaires, à la suite de la guerre en Ukraine.

Mais les appuis apportés par le gouvernement et partenaires dans le secteur agricole ont permis d'atténuer l'incidence négative sur la production agricole : la production des céréales a augmenté de

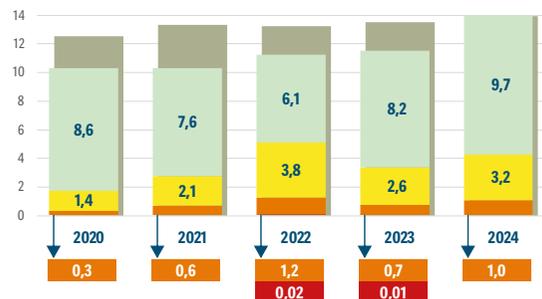
11 pour cent par rapport à 2023 et de 31 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années (CH, mars 2024).

Malgré un approvisionnement alimentaire globalement satisfaisant sur les marchés, en mars 2024 les prix des céréales ont affiché une augmentation de 23 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 8 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse des prix s'explique par l'augmentation des coûts des transports suite à la crise

du carburant survenue en Guinée au lendemain de l'incendie du principal dépôt de carburant en décembre, situé à Conakry. En perspectives, avec les effets de la crise du

carburant, on peut s'attendre à une probable hausse du prix des denrées de base dès les prochains mois (CH, mars 2024).

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire La crise alimentaire en Guinée a commencé à s'aggraver à partir de 2020, lorsque 0,6 million de personnes (6 pour cent de la population analysée) ont été confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. En 2022, ce nombre avait doublé pour atteindre 1,2 million ou 11 pour cent de la population analysée, et près de 21 000 personnes étaient en Phase CH 4.

Bien que la situation se soit améliorée entre 2022 et 2023, les populations étaient toujours confrontées à la phase 4 du CH. En 2024, c'était à nouveau une crise alimentaire majeure avec plus d'un million de personnes en Phase CH 3.

DÉPLACEMENT

2 200 de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGÜE

0,4 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en 2023

0,25 M MAM	0,15 M MAS
------------	------------

Source: UNICEF, 2023.

Ce nombre était projeté pour augmenter légèrement entre 2022 et 2023, principalement en raison de l'augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë et des facteurs qui la sous-tendent, ainsi que de mauvaises pratiques alimentaires (UNICEF, 2023).

FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates Seuls 4 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois ont reçu le Régime Minimum Acceptable, ce qui est considéré comme un niveau Extrêmement Critique. Environ 44 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois étaient exclusivement allaités (un niveau Sévère). Environ 74 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 48 pour cent des femmes en âge de procréer étaient anémiques, indiquant une grave préoccupation de santé publique (SMART 2022).

Services inadéquats Environ 64 pour cent des ménages avaient accès à l'eau potable de base, ce chiffre tombant à 51 pour cent parmi la population rurale,

augmentant le risque de flambées de maladies et la vulnérabilité à la malnutrition. La couverture des services nutritionnels, spécifiquement la prévention et la gestion de l'émaciation ainsi que les interventions promotionnelles, est restée faible (UNICEF, 2022).

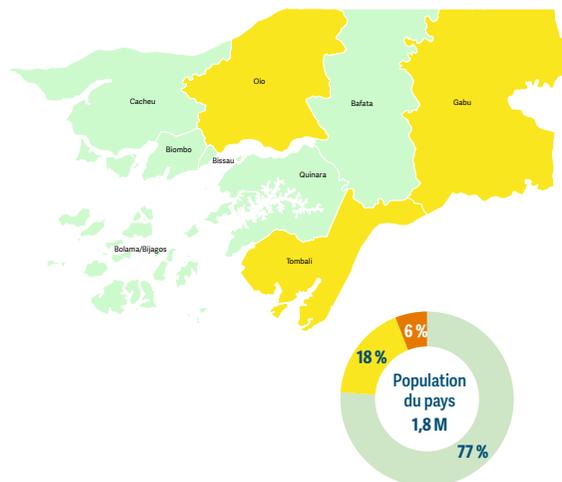
Manque de nourriture L'insécurité alimentaire aiguë liée aux prix élevés des aliments et à la faible production agricole a contribué à la malnutrition aiguë en limitant l'apport alimentaire des enfants et des femmes. On estime que 89 pour cent de la population générale ne pouvait pas se permettre un régime alimentaire sain en 2021 (FAO, AUC, CEA & PAM, 2023).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,10 M de personnes ou **6 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5. Aucune population était en urgence (Phase CH 4).

Sur les neuf régions analysées, trois étaient en situation de sous pression (Phase CH 2). Aucune zone n'était en crise (Phase CH 3). La situation alimentaire est restée stable par rapport aux niveaux connus pendant la même période de l'année précédente.

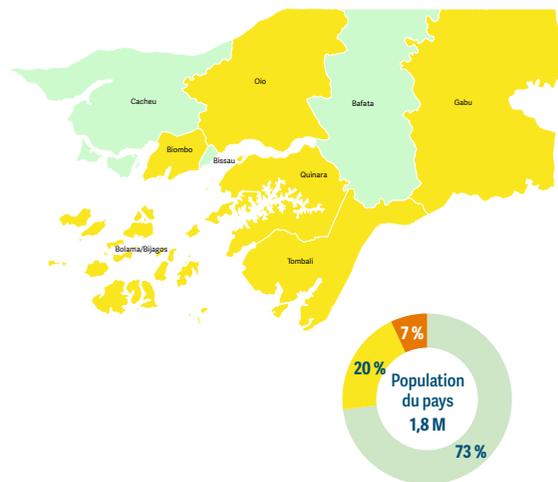


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUN-AOÛT)

0,12 M de personnes ou **7 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5. Aucune population n'était prévue en Phase CH 4.

Sur les neuf régions, six seraient en situation de Phase CH 2. Aucune région ne serait en Phase CH 3. Pendant cette période, le nombre de personnes était prévu en augmentation par rapport à la même période de l'année précédente.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques
Les prix des principales denrées de base ont augmenté par rapport à l'année précédente à la même période ainsi que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les prix du bétail sont également en hausse, avec des variations selon les catégories.

En revanche, le prix de la noix de cajou, principal produit de rente, a

baissé de 20 pour cent par rapport à l'année précédente et de 24 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Cette combinaison de hauts prix alimentaires et de faibles prix de la noix de cajou a entravé l'accès alimentaire des ménages en raison d'une perte de leur pouvoir d'achat (PREGEC, mars 2024).

MALNUTRITION AIGÜE

0,04 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en 2023

0,03 M MAM 0,01 M MAS

Source: UNICEF WCARO Database, decembre 2023.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

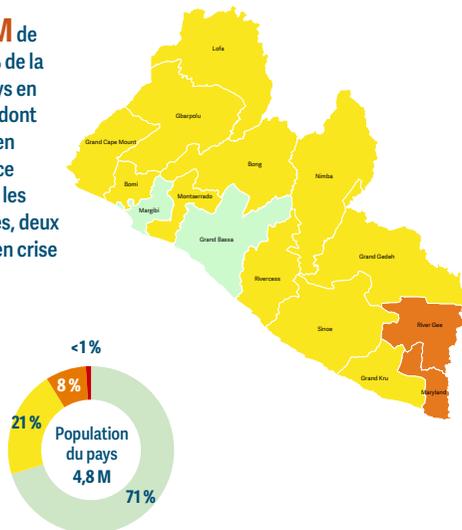
Evolution de la crise alimentaire Au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes confrontées aux plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire aiguë et nutritionnelle (Phases CH 3 à 5) est resté relativement stable, oscillant entre 95 000 et 150 000. Globalement, le pourcentage de la population analysée en Phases CH 3 à 5 a varié entre 7 pour cent et 12 pour cent.

Pendant la période de 2020-2024, le pays a été considéré comme une crise alimentaire selon le GRFC seulement en 2020 et 2021, en raison du besoin d'assistance alimentaire externe pour faire face à la situation alimentaire des ménages les plus affectés.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE | L'analyse CH la plus récente pour le Libéria a été réalisée en novembre 2022 avec une projection pour juin-août 2023

OCTOBRE-NOVEMBRE 2022

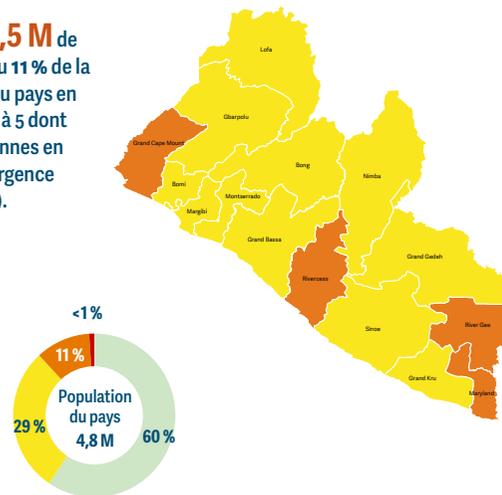
0,4 M de personnes ou 8 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5) dont 7 500 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4). Sur les 15 zones analysées, deux étaient classées en crise (Phase CH 3).



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2022.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2023 (JUIN-AOÛT)

0,5 M de personnes ou 11 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5 dont 21 400 personnes en situation d'urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2022

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques Les contraintes d'accès économique ont été le principal facteur de l'insécurité alimentaire aiguë en 2023 en raison de la mauvaise infrastructure routière et des coûts élevés des céréales et du pétrole importés dans un pays qui dépend fortement de l'importation de produits de base, limitant ainsi la disponibilité et l'accès à la nourriture, en particulier dans les communautés rurales (Liberia CH, novembre 2022). La dépréciation de la monnaie locale par rapport au dollar américain au cours du premier semestre 2023 a augmenté le coût des aliments importés, notamment le riz, la céréale la plus consommée dans le pays. L'inflation annuelle des prix alimentaires, qui avait des valeurs négatives à la fin de 2022 et au début de 2023, a augmenté à partir d'avril 2023 (WFP Economic Explorer, 2023).

En mars 2024, les prix du riz importé étaient supérieurs de 21 pour cent par rapport à l'année précédente. Une inflation à deux chiffres, combinée à une dépréciation de 21 pour cent de la monnaie locale depuis mars 2023, a affaibli le pouvoir d'achat des ménages pauvres, limitant leur accès à la nourriture. Une augmentation de 13 pour cent des prix du pétrole depuis mars 2023 devrait exercer une pression supplémentaire sur les prix des denrées alimentaires, des produits de base et des coûts de transport (WFP Market Monitor, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes

Des conditions climatiques défavorables, incluant des événements extrêmes tels que des inondations en septembre 2023, ont contribué à une production agricole en 2023 légèrement inférieure à la moyenne quinquennale (Présentation Libéria PREGEC, mars 2024). Les inondations ont directement impacté 15 000 personnes en 2023, principalement dans les zones urbaines côtières, à la suite de dommages aux structures de logement et à l'infrastructure communautaire. (OCHA, March 2024; IFRC, September 2023).

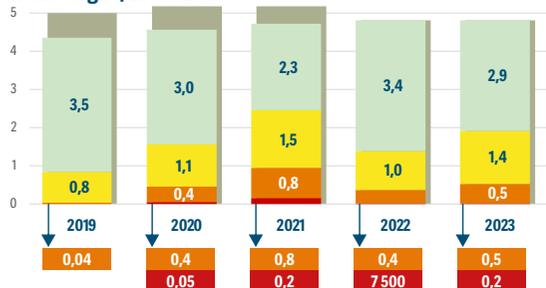
Conflits/insécurité Malgré un contexte électoral très tendu, le Libéria a continué de connaître des taux relativement faibles de conflits et d'insécurité en 2023. (CSIS, December 2023; ACLED, April 2024).

DÉPLACEMENT

1 800 de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2019-2023



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Au cours des cinq dernières années, le Libéria a connu sa principale crise de sécurité alimentaire en 2021 avec près d'un million de personnes, soit 20 pour cent de la population analysée en Phases CH 3 à 5.

La situation s'est depuis améliorée, mais les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë n'ont pas retrouvé les niveaux d'avant 2020 qui ne dépassaient pas 1 pour cent de la population analysée. L'analyse la plus récente de novembre 2022 a été la première analyse à couvrir à l'ensemble du pays.

MALNUTRITION AIGÜE

0,07 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë, 2023

0,04 M MAM

0,03 M MAS

Source: UNICEF WCARO Database, décembre 2023.

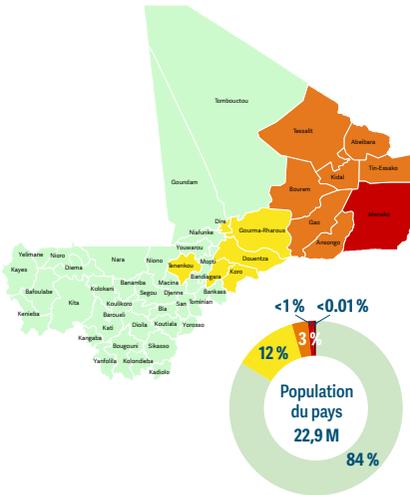
1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,8 M de personnes ou **3 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Dans la zone de Ménaka près de mil personnes étaient en catastrophe (Phase CH 5). On note une détérioration de la situation par rapport à la même période de l'année dernière. Sur les 56 zones analysées, huit étaient en situation de crise (Phase CH 3) et une en situation d'urgence (Phase CH 4).

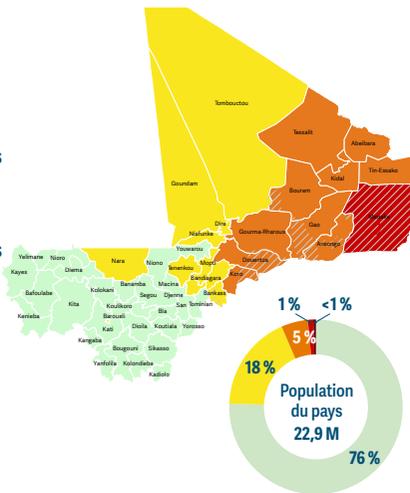


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

1,4 M de personnes ou **6 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5, un nombre près de 9 % plus élevé que la même période de 2023.

Environ 2 600 personnes étaient projetées en catastrophe (Phase CH 5). Sur les 56 zones analysées, 11 étaient classées en Phase CH 3 et la zone de Ménaka en urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflits/insécurité Les régions du centre et du nord restent confrontées à l'insécurité persistante, avec des attaques armées, des vols de bétail, le pillage de récoltes réduisant les surfaces cultivées et provoquant des déplacements inhabituels. L'insécurité perturbe les circuits commerciaux, notamment à Ménaka. Les interventions humanitaires sont limitées par les difficultés d'accès dans ces zones (CH, mars 2024).

Les chocs économiques Les prix des céréales de base restent en hausse par rapport à la moyenne quinquennale. Les termes de l'échange bétail/céréales sont défavorables aux éleveurs dans les zones pastorales (CH, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes économiques La production céréalière a été limitée par une répartition irrégulière des précipitations, qui a affecté les rendements, et par une réduction des superficies emblavées en raison de l'insécurité dans les zones du centre et du nord (FAO-GIEWS, mai 2024)

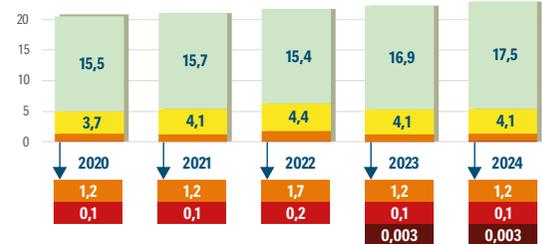
DÉPLACEMENT

0,4 M de personnes déplacées début 2024

0,4 M de PDI **0,09 M** de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, décembre 2023. Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Le Mali est un pays à faible revenu et a été une crise alimentaire majeure continue sur l'ensemble de la période analysée provoquée par la détérioration de la sécurité dans le nord et le centre, y compris dans la région du Liptako-Gourma. Au cours des cinq dernières années, de 1,3 M de personnes (6 pour cent) à 1,8M (8 pour cent) de la population analysée font face à une situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase CH 3 à 5) pendant la soudure de juin à août.

MALNUTRITION AIGÜE

1,4 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en juin 2023-mai 2024

0,09 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë entre juin 2023-mai 2024

1,1 M MAM 0,3 M MAS

Source: Mali IPC TWG, novembre 2023.

En 2024, malgré une légère diminution des cas, la malnutrition aiguë est restée élevée chez les enfants – surtout dans les zones affectées par les conflits – et s'est gravement détériorée chez les femmes enceintes et allaitantes (IPC, novembre 2023).

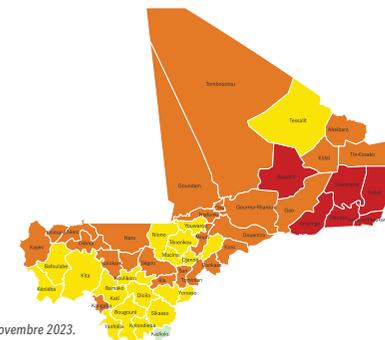
FACTEURS DÉTERMINANTS

Services inadéquats La faible couverture des programmes de gestion de la malnutrition aiguë et l'augmentation de la morbidité infantile, y compris la diarrhée, les infections respiratoires aiguës et le paludisme, contribuent dans les régions de Kayes, Taoudénit et Kidal. Un approvisionnement en eau limité, un accès restreint à l'eau potable et des services d'assainissement inadéquats augmentent les maladies et les risques d'épidémies saisonnières. La rougeole contribue à la malnutrition aiguë à Mopti et Tombouctou (IPC, novembre 2023).

Pratiques inadéquates Un taux Extrêmement Critique de 4,2 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent le Régime Minimum Acceptable (SMART 2022). La diversité alimentaire est la plus faible dans Gao, Ménaka et Kidal (IPC, novembre 2023).

Manque de nourriture L'insécurité alimentaire aiguë, conduisant à une mauvaise quantité et qualité de l'alimentation, est un facteur principal dans la plupart des zones à forte malnutrition (IPC AMN, novembre 2023). malnutrition (IPC, novembre 2023).

PEAK 2024 (NOVEMBRE 2023-MARS 2024)



Source: Mali IPC TWG, novembre 2023.

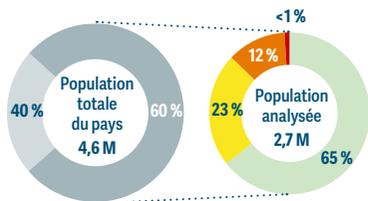
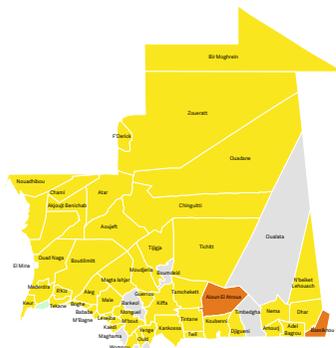
1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieuse 4 - Critique 5 - Extrêmement critique
Zones avec preuves/données inadéquates Zones non analysées

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜË

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,3 M de personnes ou **12 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

La couverture de l'analyse ayant considérablement varié, une comparaison directe avec l'année précédente n'est pas possible. Mais la prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë était de 4 points de pourcentage supérieure à celle de la même période de 2023. Sur les 46 zones analysées, deux ont été classées en Crise (Phase CH 3) et environ 800 personnes en Urgence (Phase CH 4).

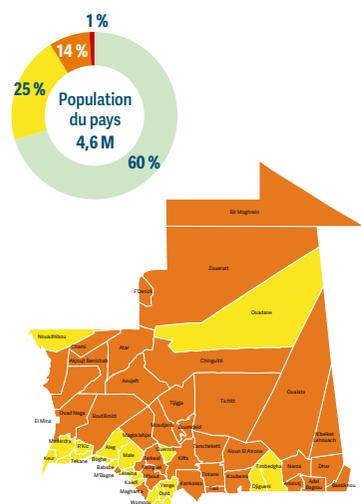


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

0,7 M de personnes ou **14 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5 pendant la période de soudure.

Cela représente une détérioration par rapport à la même période de 2023, lorsque 0,5 million de personnes, soit 13 % de la population, faisaient face aux phases CH 3 à 5. Sur les 61 zones analysées, 32 ont été prévues en Phase CH 3. Environ 29 000 personnes seraient en Urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques Malgré une baisse de l'inflation annuelle des prix alimentaires, la persistance des prix élevés des aliments a continué de peser sur les populations les plus vulnérables.

En février 2024, les marchés ont observé une hausse des prix de la plupart des denrées alimentaires de base, surtout pour les produits importés tel que le sucre, le blé et l'huile végétale, alors que les produits locaux ont connu une baisse saisonnière, avec des niveaux proches ou au-dessous du même mois de l'année dernière (CH, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes Les cumuls pluviométriques déficitaires accompagnés de longues interruptions durant la saison des pluies de la campagne agricole de 2023/24 ont entraîné une faible production de cultures pluviales, telles que le mil, le sorgho et le maïs. Cependant, en dépit de cette situation, la situation hydrologique a été favorable à la culture de décrue et aux cultures irriguées et du Walo. La situation pastorale reste difficile en raison des difficultés de développement des pâturages dans plusieurs zones stratégiques du pays, particulièrement au nord et à l'est.

Conflits/insécurité En 2024, le HCR estimait que la Mauritanie accueillait environ 120 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement en provenance du Mali en raison des conflits croissants. La plupart vivaient dans le camp de M'béra. Plus de la moitié était sans emploi régulier et une minorité s'engageait dans le travail quotidien ou le commerce. La majorité dépendait de l'élevage, du travail domestique ou de l'artisanat

et comptait fortement sur l'aide alimentaire humanitaire pour répondre à leurs besoins de consommation (FEWS NET, novembre 2023).

DÉPLACEMENT

0,1 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGÜË

0,2 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë, 2023

0,12 M MAM 0,04 M MAS

Source: PAM-UNICEF, Food Security and Nutrition hotspot analysis, avril 2023.

Deux années consécutives d'enquêtes SMART ont indiqué des niveaux de malnutrition aiguë 'élevés' est en aggravation en Mauritanie. Les niveaux de MAG ont dépassé le seuil d'urgence de 15 pour cent dans la plupart des régions du pays, avec Guidimaka suscitant la plus grande inquiétude (CH, mars 2023).

FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates Au niveau national, 60 pour cent des enfants de moins de 6 mois bénéficiaient de l'allaitement maternel exclusif (SMART, 2021), ce qui est considéré Alerte. Un Sévère 22 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois recevaient un Régime Alimentaire Minimal Acceptable (SMART 2021).

Guidimaka, environ 35 pour cent des résidents utilisent de l'eau provenant de puits non protégés comme principale source d'eau potable, augmentant le risque de maladies hydriques telles que la diarrhée (SMART 2021).

Services inadéquats Les besoins croissants des réfugiés et rapatriés a exercé une pression supplémentaire sur des services de base déjà rares tels que la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement (UNICEF, 2023). À

Manque de nourriture La flambée des prix des aliments a contribué à l'augmentation de la malnutrition. Les carences en micronutriments sont responsables de l'anémie chez environ 66 pour cent des enfants de moins de 5 ans d'âge et 43 pour cent des femmes en âge de procréer (SMART 2021).

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

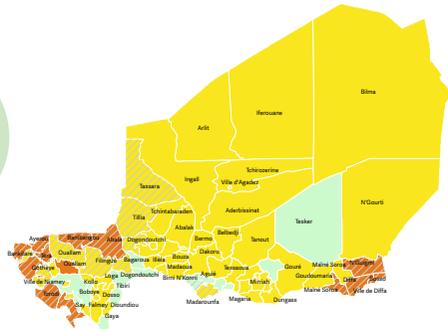
Evolution de la crise alimentaire Un pays à revenu intermédiaire inférieur, la Mauritanie a connu des niveaux stables d'insécurité alimentaire aiguë, variant entre 13 et 20 pour cent au cours de la période 2020 et 2024, en grande partie en raison de l'impact des conditions météorologiques extrêmes sur la production alimentaire. Le pays a été classé comme crise alimentaire « majeure » une seule fois en 2022, quand environ 20 pour cent de la population était confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë entre juin-août.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE | L'analyse CH la plus récente pour le Niger a été réalisée en novembre 2023 avec une projection pour 2024.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2023

2,3 M de personnes ou **9 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5 selon l'analyse de mars 2023. Il n'y a pas eu d'analyse pour la période de mars-mai 2024.

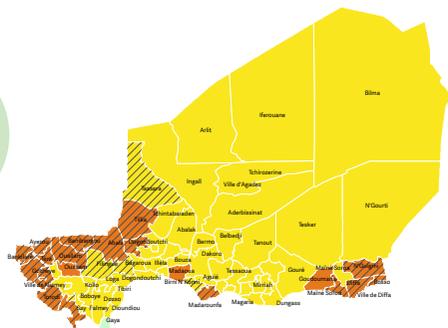
Ce chiffre est en hausse par rapport à la même période en 2022. Sur les 78 zones analysées, 11 étaient classées en crise (Phase CH 3). Environ 42 900 personnes étaient en urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

3,4 M de personnes ou **13 %** de la population du pays étaient projetées en Phases CH 3 à 5. Sur les 78 zones analysées, 21 étaient projetées en situation de crise (Phase CH 3). Environ 126 200 personnes seraient en urgence (Phase CH 4).



Source: Cadre Harmonisé, novembre 2023.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS

Les phénomènes météorologiques extrêmes

La production céréalière en 2023 était en baisse de 6 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années et 53 pour cent des besoins des animaux n'étaient pas couverts, avec une potentielle soudure pastorale sévère.

Conflits/insécurité

L'insécurité continue d'impacter l'accès aux marchés, les productions agricoles, pastorales et les autres moyens d'existence dans les régions de Tillabéri, Diffa, Nord Tahoua et Sud Maradi.

Les chocs économiques

Il y a eu une hausse des prix des produits aussi bien locaux qu'importés en raison de la fermeture

des frontières, ainsi que des perturbations du fonctionnement des marchés dans certaines zones affligées par conflit dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi. Des effets de l'embargo économique et financier continuent d'impacter négativement le ravitaillement du pays en produits alimentaires CH, mars 2024).

DÉPLACEMENT

0,7 M de personnes déplacées début 2024

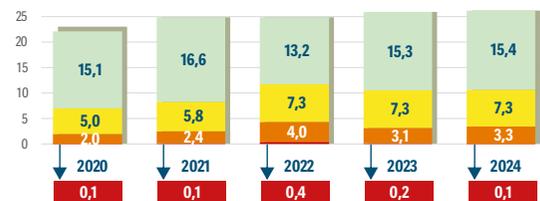
0,4 M de PDI

0,3 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, décembre 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aigüe, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Le Niger est un pays à faible revenu et a été défini une crise alimentaire majeure continue sur l'ensemble de la période analysées. Il est affecté par l'insécurité due aux crises dans le bassin du lac Tchad et au Sahel Central, principalement dans les régions de Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua. Le nombre de personnes en Phase CH 3 à 5 a atteint 4,4 millions en 2022. Le nombre de personnes en Phase CH 4 a progressivement diminué depuis 2022 (environ 426 000), à 150 000 personnes en 2023 et 126 000 en 2024.

MALNUTRITION AIGÜE

1,9 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aigüe en juin 2023-mai 2024

1,5 M MAM 0,4 M MAS

Source: Niger IPC TWG, mars 2023.

0,2 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aigüe entre janvier-décembre 2023



Le Niger a continué à faire face à une situation grave de malnutrition aigüe. Entre 2022 et 2023, le nombre de femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aigüe a augmenté de 141 pour cent (IPC AMN, mars 2023).

FACTEURS DÉTERMINANTS

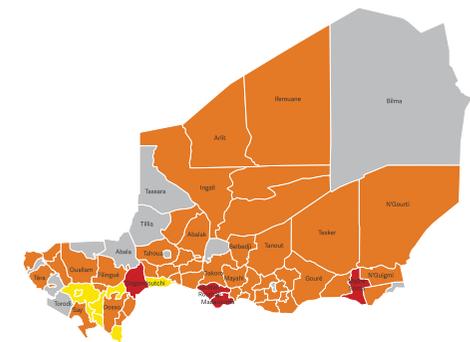
Pratiques inadéquates. Le Régime Minimum Acceptable chez les enfants âgés de 6 à 23 mois varie de Pauvre à Extrêmement Critique. Seulement 22 pour cent des enfants de moins de 6 mois sont exclusivement allaités, ce qui est considéré Critique (UNICEF, 2022).

Services inadéquats Le manque d'installations sanitaires de base (13 pour cent) et les niveaux élevés de défécation à l'air libre (71 pour cent) contribuent à de mauvaises conditions d'hygiène et à une forte prévalence des maladies chez les enfants, telles que

la fièvre et la diarrhée, surtout pendant la saison des pluies (IPC, mars 2023 ; IFRC, mai 2022). En raison de l'insécurité, des fermetures de frontières et des sanctions économiques, les centres de santé ont fermé et les programmes nutritionnels ont été négativement affectés (IPC, mars 2023).

Manque de nourriture L'insécurité alimentaire aigüe était considérée comme un facteur contributif majeur à Diffa et dans deux sous-régions de Maradi et Tillabéri, mais un facteur mineur ailleurs (IPC, mars 2023).

PIC 2023 (MAY-JULY)



Source: Niger IPC TWG, mars 2023.

1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieuse 4 - Critique 5 - Extrêmement critique
Zones avec preuves/données inadéquates Zones non analysées

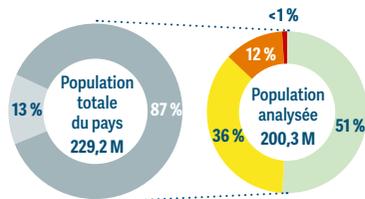
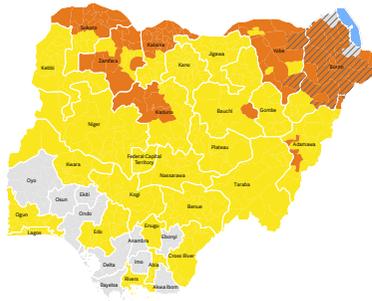
Nigeria !

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

25,0 M de personnes ou **12 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Ces niveaux d'insécurité alimentaire aiguë élevés sont similaires à ceux enregistrée dans la même période en 2023, principalement en raison des prix élevés des denrées alimentaires et de problèmes d'insécurité persistants. Sur les 550 zones analysées, 95 étaient classées en crise (Phase CH 3). Environ 428 900 personnes étaient en urgence (Phase CH 4).

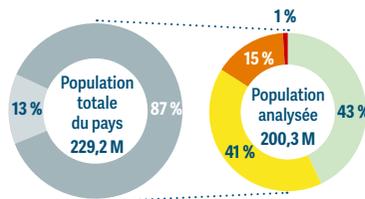
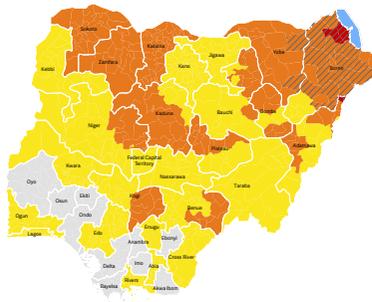


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

31,8 M de personnes ou **16 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Sur les 552 zones analysées, 186 seraient en crise (Phase CH 3). Trois zones seraient en urgence (Phase CH 4) dans l'état du Borno. Environ un million des personnes seraient en Phase CH 4, plus du double du nombre de mars à mai 2024, mais légèrement inférieur à la même période de l'année précédente.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflits/insécurité Les activités des groupes armés non étatiques dans les états du nord-est, ont continué à augmenter le nombre de personnes déplacées. Outre cette crise prolongée, les attaques contre les communautés agricoles se sont multipliées dans les états du nord-ouest de Zamfara, Kaduna, Katsina et Sokoto. Dans ces zones à haut risque, les principaux marchés sont restés fermés.

Les chocs économiques Les prix des denrées alimentaires de base ont dépassé, en moyenne, 185 pour cent. L'indice des prix à la consommation a atteint une augmentation record de 31,7 pour cent en février 2024, soit 9,7 pour cent de plus qu'à la même

période en 2023. Aussi la hausse du prix du carburant et la volatilité du taux de change entre le dollar et le naira ont un impact négatif sur l'accès économique des ménages à une consommation alimentaire acceptables et services essentiels non alimentaires (CH, mars 2024).

DÉPLACEMENT

3,5 M de personnes déplacées début 2024

3,4 M de PDI et **0,1 M** de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, décembre 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Le Nigeria a été défini une crise alimentaire majeure au cours des cinq dernières années, avec les pires niveaux d'insécurité alimentaire aiguë dans les états du nord-est touchés par le conflit - Borno, Adamawa et Yobe. La couverture CH s'est constamment étendue jusqu'à analyser plus que 90 pour cent de la population. Dans le Borno, 3 000 personnes ont été en catastrophe (Phase CH 5) entre octobre et décembre 2022. Aucune population n'a été estimée en Phase CH 5 pour 2023 ni 2024. Depuis 2020, la prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë élevée a constamment augmenté, de 9 pour cent à 16 pour cent.

MALNUTRITION AIGÜE

4,4 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en mai 2023-avril 2024

0,6 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë entre mai 2023-avril 2024

3,4 M MAM 1,0 M MAS

Source: Nigeria IPC TWG, octobre 2023.

Les niveaux de malnutrition aiguë étaient projetés de se détériorer pendant les premiers mois de 2024 par rapport à la période mai-décembre 2023, principalement en raison de l'accès limité aux terres agricoles ainsi que la fermeture des frontières. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dans les états du nord-ouest était très élevée à Sokoto et moyenne à Katsina et Zamfaratandis. (UNICEF, août 2023; NFSS, décembre 2023).

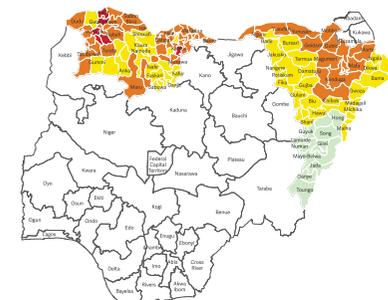
FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates Le Régime Minimum Acceptable pour les enfants âgés de 6 à 23 mois variait de Sérieux à Critique. Les mauvaises pratiques de soins aux enfants, y compris l'allaitement maternel exclusif inadéquat, aggravent la situation.

Services inadéquats L'utilisation limitée de services de santé pour des soins primaires, l'effondrement des services de santé et de nutrition ainsi que l'accès limité aux infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène contribuent à la forte prévalence des maladies chez les enfants. Notamment on trouve la fièvre, le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée, ainsi que les épidémies de rougeole et de choléra.

Manque de nourriture Des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, entraînés par les prix élevés des aliments et l'inflation, contribuent à une consommation alimentaire médiocre en termes de quantité et de qualité.

PIK 2024 (JANVIER-AVRIL)



Source: Nigeria IPC TWG, octobre 2022.

1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieuse 4 - Critique 5 - Extrêmement critique
Zones avec preuves/données inadéquates Zones non analysées

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population analysée Population non analysée Population totale

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,3 M de personnes ou **2 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5, une amélioration par rapport à la même période en 2023.

À peine 300 personnes étaient en urgence (Phase CH 4). Aucun département au Sénégal n'est classé en Phase CH 3 (CH, mars 2024).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJETÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

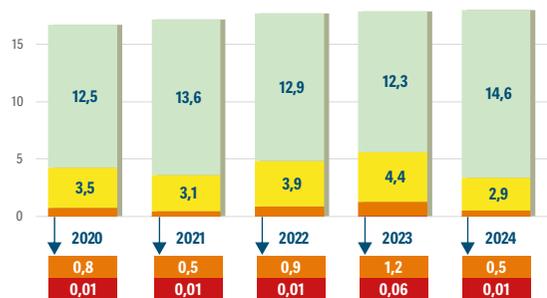
0,5 M de personnes ou **3 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5, une amélioration par rapport à la même période en 2023.

Près de 11 900 personnes seraient en urgence (Phase CH 4). Deux départements dans l'est du pays étaient projetés en Phase CH 3 (CH, mars 2024).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

FACTEURS DÉTERMINANTS



Les chocs économiques

L'inflation et la hausse des prix des céréales de base continuent d'impacter négativement la sécurité alimentaire en 2024 (CH, mars 2024). Bien que l'inflation générale de 3 pour cent en mars 2024 soit encore loin du pic de 14 pour cent observé en novembre 2022, la tendance à la baisse de l'inflation observée en 2023 s'est inversée en 2024, les taux étant à nouveau en hausse (WFP, Avril 2024). Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix des céréales ont augmenté de plus de 20 pour cent, entravant ainsi la capacité des ménages à se procurer des régimes alimentaires adéquats et nutritifs (CH, mars 2024).



Les phénomènes météorologiques extrêmes

Des conditions climatiques favorables ont contribué à une amélioration des rendements agricoles légère par rapport à la campagne précédente et significative par rapport à la moyenne quinquennale, en particulier pour le maïs et le mil (CH, mars 2024).

Cependant, la faible disponibilité de fourrage en 2023 persiste en 2024, notamment dans le nord du pays, ce qui entraîne une soudure pastorale précoce et pourrait engendrer le risque de conflits entre éleveurs et agriculteurs liés à l'augmentation de la transhumance (CH, mars 2024).

DÉPLACEMENT



0,01 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

MALNUTRITION AIGÜE

0,3 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en 2023

0,2 M MAM 0,1 M MAS

PAM-UNICEF, Food Security and Nutrition hotspot analysis, avril 2023

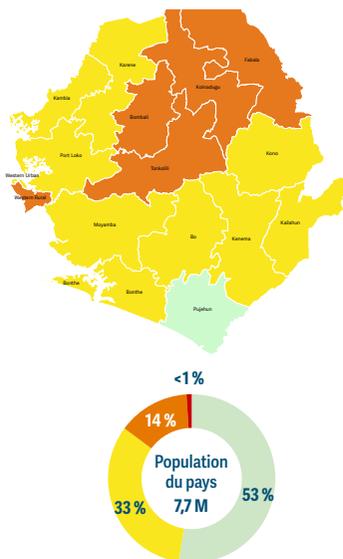


Les niveaux de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans ont dépassé le seuil d'urgence de 15 pour cent dans plusieurs régions (CH, mars 2023). Les inquiétudes persistent en raison de l'absence de récentes enquêtes nutritionnelles, dans un contexte d'augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë depuis 2022.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

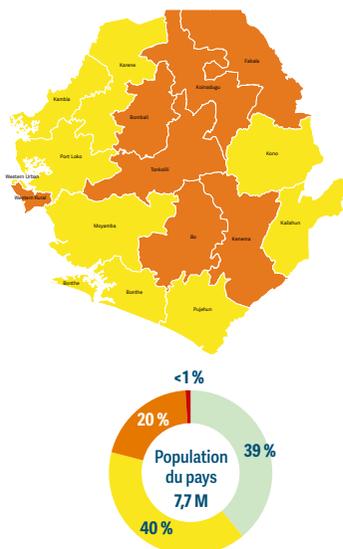
1,1 M de personnes ou **14 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5 dont 16 500 en urgence (Phase CH 4). Sur les 16 zones analysées, cinq sont classées en situation de crise (Phase CH 3) et dix en sous pression (Phase CH 2). La situation s'est légèrement dégradée par rapport à la même période de l'année 2023 où le 10 pour cent de la population analysée était en Phases CH 3 à 5 (CH, mars 2024).



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJETÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

1,6 M de personnes ou **20 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5 dont 31 200 en urgence (Phase CH 4). Sur les 16 zones analysées, six seraient en Phase CH 3 et tous les dix restants ont été projetées en Phase CH 2. Comparé à l'année dernière à la même période, on note une détérioration sur le plan géographique mais aussi plus de personnes en Phases CH 3 à 5.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

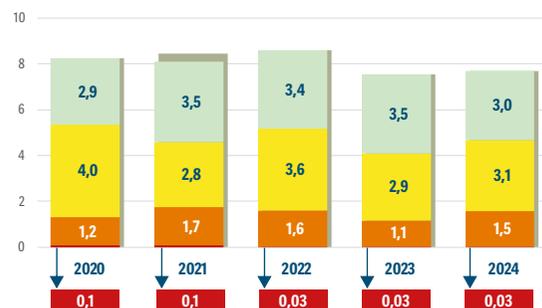
FACTEURS DÉTERMINANTS

Les chocs économiques La dévaluation de la monnaie locale par rapport au dollar américain et la hausse exponentielle du prix du carburant, associées à d'autres conditions macroéconomiques, sont les principales causes de la hausse des prix des matières premières.

Les prix des produits alimentaires locaux et importés continuent d'augmenter à travers le pays, avec une inflation alimentaire de 57 pour cent, entraînant des conditions d'accès défavorables aux produits alimentaires et un coût de la vie élevé. Cependant, l'approvisionnement de la chaîne alimentaire est considéré normal, rendant la disponibilité stable tout au long de l'année (CH, mars 2024).

Les conflits et l'insécurité civile Aucune insécurité majeure a impacté la sécurité alimentaire. Cependant, la situation agropastorale pour cette saison a été caractérisée par plusieurs défis, notamment le conflit entre agriculteurs et éleveurs (CH, mars 2023).

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire La situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle continue de se dégrader en Sierra Leone avec plus de 15 pour cent de la population analysée en phase crise à pire depuis 2020. Les années 2021 et 2024 ont enregistré les niveaux les plus élevés au cours des cinq dernières années avec des pics de 20 pour cent de la population analysée en insécurité alimentaire aiguë (phase 3 à 5). Crise alimentaire majeure pour les 4 dernières éditions du GRFC et du coup sans doute aussi pour 2024.

MALNUTRITION AIGÜE

L'analyse de la situation nutritionnelle menée en 2024 en utilisant les mesures du Périmètre Brachial (PB) montre une détérioration depuis celle de 2023. Au niveau national, 5,2 pour cent des enfants de moins de 5 ans étaient en situation de malnutrition aiguë en février 2024, contre 3,1 pour cent en février 2023 et 3,9 pour cent en août 2023 (FSMS, février 2024). Ceci est maintenant considéré comme une prévalence Moyenne comparée à Faible en 2023.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates Seulement 2,9 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois ont reçu un Régime Alimentaire Minimum Acceptable, contre 3,7 pour cent en août 2023. Les deux niveaux sont considérés comme Extrêmement Critiques. Seulement 7,1 pour cent ont reçu la Diversité Alimentaire Minimale, contre 9,7 pour cent en 2023, (FSMS, février 2024).

acceptables. L'analyse FSMS a montré une corrélation entre des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition aiguë dans les régions du Nord-Est et de l'Est. L'analyse a révélé que 14 pour cent des ménages sierra-léonais ont une consommation alimentaire médiocre (FSMS, février 2024).

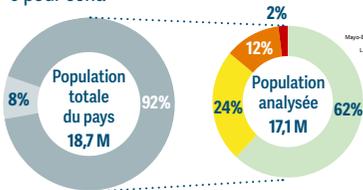
Manque de nourriture L'accès à un régime alimentaire diversifié et riche en nutriments est hors de portée pour la plupart des Sierra-Léonais. Les résultats de l'enquête FSMS reflètent cela avec 62 pour cent des ménages déclarant consommer cinq ou moins types d'aliments différents dans les 24 heures précédant l'enquête, ce qui est en dessous des niveaux

Services Inadéquats Les niveaux élevés de maladies infantiles sont aggravés par de mauvaises conditions de WASH (eau, assainissement et hygiène) dans de nombreuses régions du pays, caractérisées par un accès insuffisant à l'eau potable, un manque d'installations sanitaires et de mauvaises pratiques de lavage des mains à des moments critiques (SMART 2021).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

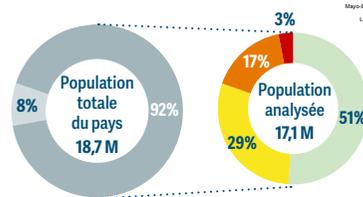
2,4 M de personnes ou **14 %** de la population en Phases CH 3 à 5 dont 310 500 en Phase CH 4. Sur les 69 zones analysées, 16 ont été classées en Phase CH 3. Le nombre de personnes en Phase CH 3 a doublé et le nombre en Phase CH 4 a augmenté de 13 fois par rapport à la même période de l'année précédente, contre une augmentation de la population analysée d'à peine 6 pour cent.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

3,4 M de personnes ou **20 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5. Sur les 69 zones analysées, 41 ont été projetées en crise (Phase CH 3) principalement dans le nord et l'est. Plus de 500 000 personnes ont été projetées en Phase 4, soit 3 pour cent de la population analysée. Parmi les réfugiés, la prévalence d'insécurité alimentaire aigüe élevée a été projetée atteindre le 34 pour cent de la population analysée.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflicts/insécurité Environ 20 pour cent de la population est touchée par l'insécurité civile qui restreint l'accès aux marchés et interrompte de la production agricole (CH, Mars 2024). La crise au Soudan met sous pression les stocks alimentaires et les moyens de subsistance locaux, en particulier dans l'est, où 0,6 millions de nouveaux réfugiés se sont joints aux populations présentes dans le pays (UNHCR, Avril 2024).

Les chocs économiques Les prix des céréales restent au-dessus des moyennes quinquennales limitant l'accessibilité alimentaire pour les ménages pauvres. Cette tendance est alimentée par une productivité agricole inférieure à la moyenne, une demande accrue de la part des réfugiés soudanais, le prix élevé du

carburant, la situation sécuritaire à la frontière avec la Lybie et la fermeture de la frontière avec le Soudan (CH, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes Les précipitations irrégulières ont entraîné une disponibilité de fourrage inférieure à la moyenne pour le bétail et un début précoce de la soudure pastorale (CH, mars 2024).

DÉPLACEMENT

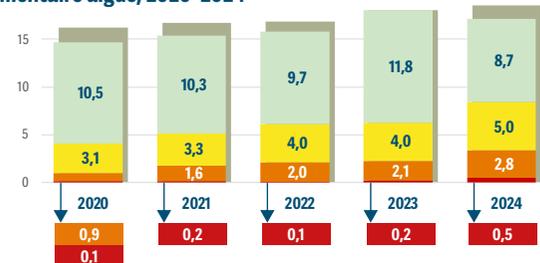
1,4 M de personnes déplacées début 2024

0,2 M de PDIs **1,1 M** de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, novembre 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aigüe, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Le Tchad est un pays à faible revenu et a été une crise alimentaire majeure chaque année depuis 2020. Le conflit, l'insécurité, les conditions météorologiques extrêmes, les déplacements internes, l'afflux de réfugiés et les difficultés économiques dues au COVID-19 ont entraîné une insécurité alimentaire aigüe triplée entre 2020 et 2024. En 2024, la situation s'est encore notablement détériorée.

MALNUTRITION AIGÜE

1,8 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aigüe en octobre 2023-septembre 2024

0,3 M de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aigüe entre octobre 2023-septembre 2024



1,3 M MAM 0,5 M MAS

Source: Tchad IPC TWG, janvier 2024.

Malgré une légère amélioration d'une année sur l'autre, 27 pour cent de la population analysée étaient confrontés à une malnutrition aigüe sévère (IPC AMN, janvier 2024).

FACTEURS DÉTERMINANTS

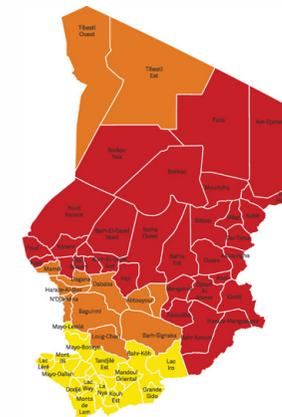
Pratiques inadéquates Environ 43 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois consommait une diversité alimentaire minimale (IPC AMN, janvier 2024). Les taux d'allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois étaient Extrêmement Critiques, à 7,3 pour cent au niveau national (SMART, 2022).

Manque de nourriture L'accessibilité alimentaire, restreinte par la diminution du pouvoir d'achat et l'instabilité accrue, a été un facteur contribuant majeur à

la situation de malnutrition (IPC AMN, janvier 2024).

Services inadéquats L'accès à des sources d'eau améliorées et à des installations sanitaires limitées a été compromis par l'afflux de réfugiés soudanais. Seulement 22 pour cent de la population ont accès à des latrines améliorées. Les maladies ont contribué à la malnutrition, l'épidémie de rougeole touchant particulièrement la population de moins de 5 ans pendant la période d'analyse (IPC AMN, janvier 2024).

JUIN-SEPTEMBRE 2024



Source: Chad IPC TWG, janvier 2024.

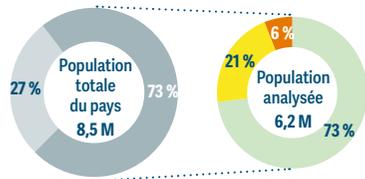
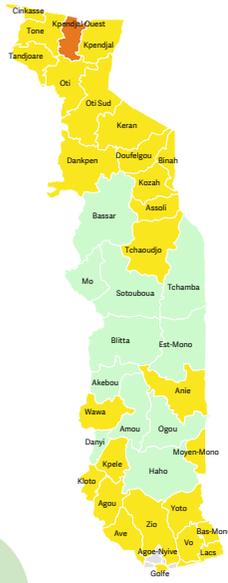


INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜË

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

0,3 M de personnes ou 6 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Sur les 37 préfectures analysées, 25 ont été classées en sous pression (Phase CH 2) et celle de Kpendjal Ouest a été classée en crise (Phase CH 3).

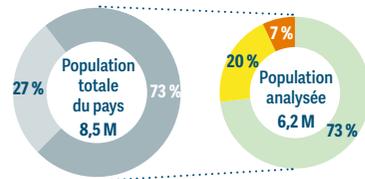
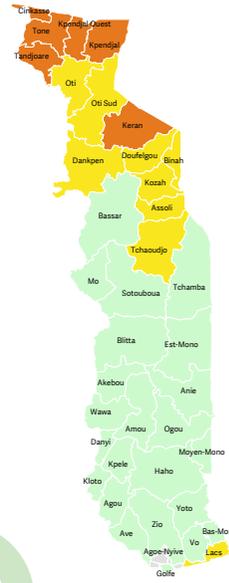


Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

PÉRIODE PROJÉTÉE 2024 (JUN-AOÛT)

0,4 M de personnes ou 7 % de la population du pays en Phases CH 3 à 5.

Malgré une amélioration dans les régions Maritimes et Plateaux au sud, six des 37 préfectures analysées ont été classées en Phase CH 3 dans le Nord en raison de la période de soudure, de l'augmentation des prix et des effets de l'insécurité civile dans les Savanes.



Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflits/insécurité
L'expansion de la crise sécuritaire du Sahel dans les régions frontalières a provoqué des déplacements interne de population, l'afflux de réfugiés exerçant une pression sur les ressources des populations dans les zones d'accueil (CH, Mars 2024).

Les chocs économiques
Les impacts de la guerre en Ukraine ont provoqué le ralentissement des activités économiques (activités génératrices de revenus, commerce, emploi temporaire, échanges commerciaux) et la flambée des prix des engrais et des produits de première nécessité.

(juin à août 2024) qui correspond à la période de soudure dans la partie septentrionale contrairement à la zone méridionale où les prix resteront stables (CH, mars 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes
La petite saison sèche a été presque inexistante. Il a été observé une continuité des pluies entre la grande saison des pluies et la petite saison avec une légère baisse vers la fin du mois de juillet et début août engendrant ainsi des inondations sur certains sites, notamment dans la ville de Lomé (CH, Mars 2024).

DÉPLACEMENT

0,05 M de personnes déplacées début 2024

0,02 M de PDI
0,03 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM, juillet 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

En dépit des mesures prises par le gouvernement, les prix des denrées alimentaires pour la période de février-mars 2024 ont été globalement en hausse par rapport à leur niveau de 2023 et à la moyenne quinquennale (allant de 20 à plus de 50 pour cent). Une probable hausse saisonnière des prix des denrées est attendue en situation projetée

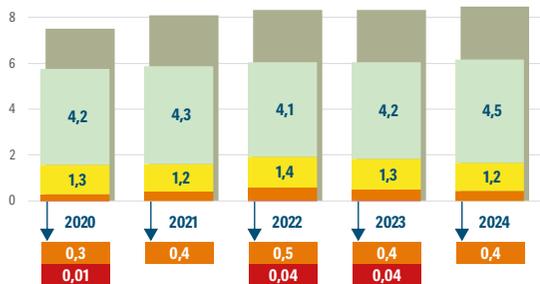
MALNUTRITION AIGÜË

0,1 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë, 2023

0,1 M MAM 0,03 M MAS

Source: UNICEF WCARO Database, décembre 2023.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Pays à faible revenu, le Togo a été défini trois fois en crise alimentaire depuis 2020.

Les chocs économiques post-COVID-19 ont été le principal moteur conduisant à des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire aiguë, qui ont culminé en 2022 à 0,6 million personnes, soit 9 pour cent de la population analysée, ce qui reflète des prix alimentaires record. Environ 35 000 personnes étaient en urgence (Phase 4 du CH) en 2022 et ce nombre est passé à 40 000 personnes en 2023. Aucune population en urgence était prévue pour 2024.



CHAPITRE 4

PERSPECTIVES AGRO-CLIMATIQUES DE LA RÉGION EN 2024

Une saison globalement favorable attendue dans les zones soudanienne et sahélienne de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel selon le communiqué final d’Abuja

.....

Une saison des pluies 2024 globalement humide est attendue sur la bande sahélienne.

Des écoulements globalement supérieurs aux moyennes sont attendus dans les principaux bassins fluviaux du Sahel.

.....

La situation ne manquera pas d’avoir des impacts considérables en termes d’inondations, mais aussi de risque de maladie, de risque de sécheresse, et de risques de conflits.

Perspectives agro-climatiques de la région en 2024

Pays du Golfe de Guinée

La grande saison des pluies des pays du Golfe de Guinée, mars-avril-mai et d'avril-mai-juin 2024

Caractéristiques prévus des pluies	Où
Moyens à excédentaires	Le sud-est et sud-ouest du Nigeria, le sud du Togo et du Bénin, le sud-est du Ghana, le littoral ouest du Libéria, sur la Sierra Leone et le littoral Sud de la Guinée.
Déficitaires à moyens	Les zones littorales du Ghana (partie ouest), de la Côte d'Ivoire, du Libéria (partie est),
Inférieurs aux moyennes de la période de référence	La partie littorale de la Côte d'Ivoire et les parties sud-est du Libéria et sud-ouest du Ghana,

La saison des pluies pour les périodes juin-juillet-août et juillet-août-septembre 2024

Caractéristiques prévus des pluies	Où
Moyens à supérieurs aux moyennes	Les parties littorales du Ghana, du Togo, du Bénin et du sud-ouest Nigeria
Déficitaires	Sierra-Leone, Libéria et dans l'extrême sud-est du Nigeria.

Durées des séquences sèches

Caractéristiques prévus des séquences sèches	Où
En début de la saison agricole – longues à moyennes	La bande sud des pays du Golfe de Guinée, allant du centre de la Côte d'Ivoire au sud-ouest du Nigeria. Cependant, les séquences sèches seraient moyennes à courtes sur le sud-centre du Nigeria. Dans les autres parties de la zone, c'est la climatologie qui est prévue compté-tenu de la faiblesse du signal.
Dans la deuxième moitié de la fin de la saison – longues à moyennes	Toute la bande sud des pays du Golfe de Guinée allant du centre de la Côte d'Ivoire au sud-ouest du Nigeria.

Pays des zones sahéliennes et soudaniennes

La saison des pluies dans les zones sahéliennes et soudaniennes pour la période de mai à juillet 2024

Caractéristiques prévus des pluies	Où
Moyens à supérieurs aux moyennes	La majeure partie de la bande sahélienne, allant des îles du Cabo Verde au Tchad et sur les parties littorales du Ghana, du Togo, du Bénin et du sud-ouest Nigeria.
Inférieurs aux moyennes	La Sierra-Leone, le Libéria, l'extrême sud-est du Nigeria, la partie littorale du Cameroun.
Proches de la normale climatologique	Ailleurs

La saison des pluies pour les périodes juin-juillet-août et juillet-août-septembre 2024

Caractéristiques prévus des pluies	Où
Supérieurs aux moyennes à équivalents	Les bandes agricoles du Tchad, du Niger, du Mali, de la Mauritanie, sur le Sénégal, la Gambie, le Burkina Faso, la Guinée Bissau et les parties Nord de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin, du Nigéria et du Cameroun.
Proches de la moyenne climatologique.	Ailleurs

Séquences sèches dans les zones sahéliennes et soudaniennes

Caractéristiques prévus des séquences sèches	Où
Au début de saison – courtes à moyennes.	L'ouest de l'Afrique occidentale, notamment sur le sud de la Mauritanie, la moitié sud-ouest du Mali, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, le nord de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire, le nord-ouest du Ghana et l'ouest du Burkina Faso,

Pays du Golfe de Guinée

Durées des séquences sèches

Des dates de fin de saison agricole – précoces à moyennes

Les parties sud des pays du Golfe de Guinée, allant du sud-est de la Côte d'Ivoire au sud-ouest du Nigeria, incluant donc les parties sud du Ghana, du Togo et du Bénin.

Vers la fin de la saison agricole – courtes à moyennes

Nord-est du Togo, Bénin et du Nigeria.

Dates de démarrage et de fin de la saison des pluies

Caractéristiques prévus des séquences sèches

Où

Des dates de début de saison agricole tardives à normales

La plupart des régions sud des pays du Golfe de Guinée, allant du sud-centre de la Côte d'Ivoire au sud-ouest du Nigeria en passant par le Ghana, le Togo et le Bénin.

Des dates de fin de saison agricole précoces à moyennes

Les parties sud des pays du Golfe de Guinée, allant du sud-est de la Côte d'Ivoire au sud-ouest du Nigeria, incluant donc les parties sud du Ghana, du Togo et du Bénin



Photo crédit: WFP/Cheick Omar Bandaogo

Pays des zones sahéliennes et soudaniennes

Séquences sèches dans les zones sahéliennes et soudaniennes

Au début de saison – normales à longues.

Le centre et l'est de la région (l'est du Burkina Faso, le centre-est du Burkina Faso, le sud du Niger, du Tchad, le nord-est du Ghana, le nord du Togo, du Bénin et du Nigeria)

Vers la fin de la saison agricole – courtes à moyennes

La façade est de l'atlantique (extrême sud de la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée et le nord de la Sierra Leone) .

Séquences sèches soient longues à moyennes

Le reste de la région (extrême sud de la Mauritanie, le sud du Mali, du Niger du Tchad, la quasi-totalité du Burkina Faso, les extrêmes nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, et du Togo).

Dates de démarrage et de fin de la saison des pluies

Caractéristiques prévus des séquences sèches

Où

Des dates de démarrage tardives à normales

Le Sahel central

Des dates de démarrage précoces à moyennes

La partie est de la bande agricole du Niger, le nord-est du Nigeria et la zone agricole du Tchad

Des dates de fin tardives à moyennes, des séquences sèches courtes en début de saison

Le Sahel ouest

Globalement longues

Toute la bande sahélienne

Dates de fin de saison

Globalement tardives à normales.

Perspectives phytosanitaires

Les séquences sèches au cours de la saison pluvieuse pourraient favoriser le développement et la prolifération de certaines espèces de nuisibles notamment la chenille légionnaire d'automne et certaines espèces d'insectes floricoles dans les zones de cultures qui seraient concernées.

S'agissant du criquet pèlerin, des pluies légèrement supérieures à la normale pourraient commencer en juin et se poursuivre en juillet dans certaines aires de

reproduction notamment dans le sud de la Mauritanie, le nord-est du Mali et du Niger, ainsi que le centre du Tchad.

En août et septembre, des pluies supérieures à la normale devraient améliorer les conditions dans le nord de ces quatre pays du Sahel. Une reproduction estivale limitée des populations acridiennes devrait commencer vers le mois d'août. Par conséquent, les effectifs du criquet pèlerin ne devraient pas augmenter de manière significative dans le nord du Sahel.

Pays du Golfe de Guinée

Perspectives hydrologiques dans les bassins côtiers des pays du Golfe de Guinée

Pour la grande saison des pluies 2024, il est attendu des écoulements équivalents à inférieurs à la normale 1991-2020 au niveau des bassins situés dans la partie ouest des pays du Golfe de Guinée, et des écoulements moyens à supérieurs à la normale dans la partie est.

Caractéristiques	Où
Des écoulements moyens à tendance excédentaire	Les bassins du Mono (Togo et Bénin), de l'Ouémé (Bénin), du Lac-Togo (Togo), les bassins côtiers de Pra et Densu (Ghana).
Des écoulements équivalents à tendance déficitaire	Les bassins côtiers du San Pedro, de Agneby, de Bia, et la partie littorale du bassin de la Comoé (Côte d'Ivoire).
Des écoulements déficitaires par rapport à la normale 1991-2020	Les bassins côtiers de Tano et Ankobra (Ghana) dans la Sassandra Inférieure (Côte d'Ivoire).

Zones à fort risque d'inondation due à la forte anthropisation, à la dégradation du couvert végétal, aux faibles pentes, à la saturation rapide des sols, au non-respect des zones de servitude, au manque d'entretien des réseaux d'assainissement et à l'ensablement dans ces bassins. De ce fait, la tendance normale à tendance excédentaire des écoulements attendus en 2024, pourra impliquer des risques d'inondation et diverses conséquences (pertes en vie humaines, maladies hydriques, pollution des systèmes d'alimentation en eau, pertes socioéconomiques).



Photo credit: WFP/Cheick Omar Bandaogo

Pays des zones sahéliennes et soudaniennes

Perspective des écoulements pour les bassins fluviaux des zones sahéliennes et soudaniennes

Les prévisions saisonnières hydrologiques pour les zones sahéliennes et soudaniennes portent sur les principaux bassins fluviaux suivants : Bassins du Niger, du Sénégal, de la Gambie, de la Volta, de la Comoé, de la Bandama, du Sassandra, du Mono, de l'Ouémé et du système du Lac-Tchad (Chari, Logone et Komadougou-Yobé). Pour la saison des pluies 2024, des écoulements globalement équivalents à supérieurs à la moyenne de la période de référence 1991-2020, sont attendus sauf le Niger Inférieur, la Volta Inférieure, le Sassandra et le Mono.

Prévisions	Où	Recommandation
Excédentaires attendues, des niveaux élevés de risque d'inondation sont à considérer.	Bassin de la Gambie, du haut bassin du Sénégal (Mali, Sénégal et Guinée), du haut bassin du fleuve Niger (Guinée, Côte d'Ivoire et Mali), du Delta Intérieur du fleuve Niger (Mali), des portions nigérienne et nigériane du bassin moyen du fleuve Niger, de la Komadougou Yobé, du bassin du Logone, du haut bassin de la Volta (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Burkina Faso), de la Comoé (Côte d'Ivoire et Burkina Faso) et de la Bandama (Côte d'Ivoire)	Un suivi rapproché des seuils d'alerte et surtout une forte collaboration entre les services hydrologique et météorologique afin de permettre la gestion anticipative des inondations dans les zones concernées.
Normales à excédentaires attendues permettraient de satisfaire les différents besoins en eau et permettraient également le développement des cultures irriguées dans les plaines inondables. Des risques d'inondation sont à craindre par endroit.	Bassin inférieur du fleuve Sénégal (Sénégal et Mauritanie), des portions malienne et burkinabé du bassin moyen du fleuve Niger, du bassin du Chari et du bassin de l'Ouémé (Bénin)	
Tendances moyennes à déficitaires voire déficitaires attendues,	Bassin inférieur du fleuve Niger (Nigéria) y compris la Bénoué, du bassin du Mono (Togo et Bénin), du bassin du Sassandra (Côte d'Ivoire) et de la Volta inférieure (Ghana)	Une gestion rationnelle des ressources en eau, afin de prévenir les conflits et de satisfaire les différents usages. Les barrages situés dans cette zone contribueront à réguler les excédents provenant des hauts bassins pour soutenir les écoulements en période d'étiage.



ANNEXES

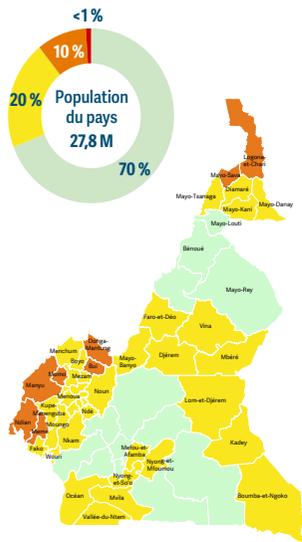
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜË

PÉRIODE COURANTE 2024 (MARS-MAI)

2,8 M de personnes ou **10 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5, dont environ **84 800 personnes** sont en urgence (Phase CH 4).

Sur les 58 zones analysées, huit sont en crise (Phase CH 3) et 36 en sous pression (Phase CH 2). Cette situation représente une légère diminution des personnes en Phase CH 3 à 5 comparé à la même période de 2023, en raison des bonnes récoltes. Cependant, les prix élevés et les perturbations des moyens d'existence liées aux conflits continuent de provoquer une insécurité alimentaire aiguë.

Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.

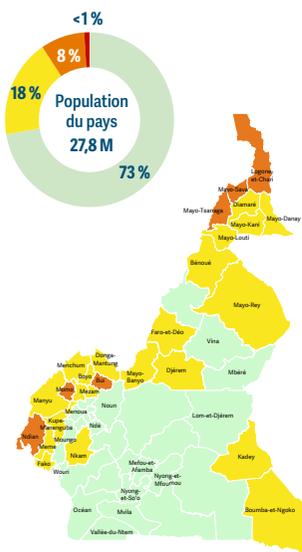


PÉRIODE PROJETÉE 2024 (JUIN-AOÛT)

2,5 M de personnes ou **9 %** de la population du pays en Phases CH 3 à 5, dont environ **113 300 personnes** en urgence (Phase CH 4).

Cela représente encore une légère augmentation par rapport à l'année 2023, ou 2,3 million des personnes étaient affectées. Sur les 58 zones analysées, six seraient en Phase H 3, se trouvant dans les zones touchées par les conflits dans les régions Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Source: Cadre Harmonisé, mars 2024.



FACTEURS DÉTERMINANTS

Conflits/insécurité L'insécurité a persisté, notamment dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord, affectant les moyens d'existence des ménages et entraînant des déplacements importants (PREGEC, mars 2024). En mars, les incidents violents ont été plus nombreux qu'en 2023 (ACLEED, 2024).

Les chocs économiques Au premier trimestre 2024, les prix alimentaires étaient stables mais historiquement élevés en raison des conflits et des coûts accrus du carburant et du transport (FEWSNET, avril 2024).

Les phénomènes météorologiques extrêmes Dans plusieurs zones, les inondations ont endommagé les

cultures en octobre 2023 (FAO, novembre 2023). Des attaques de ravageurs, de pachydermes, et des poches de sécheresse ont également affecté la production. Globalement, l'impact de ces chocs est resté localisé (PREGEC, mars 2024).

DÉPLACEMENT

1,6 M de personnes déplacées début 2024

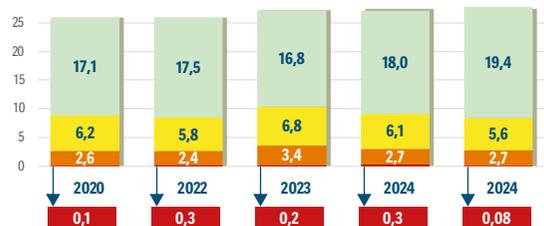
1,1 M de PDI

0,5 M de réfugiés et demandeurs d'asile

Source: IOM et OCHA, décembre 2023.

Source: Estimation de prévision immédiate de l'UNHCR, mars 2024.

Nombre pic de personnes (en millions) par phase d'insécurité alimentaire aiguë, 2020-2024



Source: Cadre Harmonisé.

Evolution de la crise alimentaire Au cours des cinq dernières années, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë a été sévère, avec plus de 2,5 millions de personnes en CH 3 à 5, atteignant 3,6 millions en 2022 en raison des faibles récoltes, suivi par 3 millions en 2023 quand environ 335 000 personnes étaient en Phase CH 4. La persistance de ces niveaux élevés a fait du pays une crise alimentaire majeure selon le GRFC. Cette crise est particulièrement sévère dans l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, en raison de l'insécurité civile et des déplacements forcés.

MALNUTRITION AIGÜË

0,4 M d'enfants de moins de 5 ans affligés de malnutrition aiguë en novembre 2023-octobre 2024

12 100 de femmes enceintes ou allaitantes souffraient de malnutrition aiguë entre novembre 2023-octobre 2024

0,3 M MAM 0,1 M MAS

Source: Cameroun IPC TWG, avril 2024.

La malnutrition aiguë chez les enfants est la plus élevée dans l'Extrême-Nord. La situation nutritionnelle des déplacés internes et réfugiés est critique (Phase 4 IPC AMN) à Meiganga et sérieuse (Phase 3 IPC AMN) à Kadei de novembre 2023 à octobre 2024.

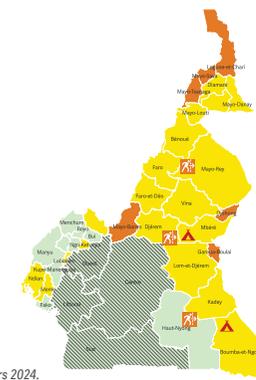
FACTEURS DÉTERMINANTS

Pratiques inadéquates Seulement 16 pour cent des enfants de 6 à 23 mois reçoivent un Régime Minimal Acceptable en qualité et quantité, avec un minimum de 3,3 pour cent dans l'Adamaoua (IPC AMN, avril 2024).

Manque de nourriture Le coût de la vie réduit la capacité de produire ou d'acheter de la nourriture pour près de 40 pour cent des ménages. (IPC AMN, avril 2024).

Services inadéquats L'insécurité civile intensifie les mouvements de PDI et réfugiés Centrafricains et Nigériens, impactant négativement les services sociaux dans les zones frontalières (IPC AMN, avril 2024). Les pratiques WASH (accès à l'eau potable, latrines améliorées, savon) sont insuffisamment mises en œuvre, contribuant à des maladies élevées. En janvier 2024, 138 cas de choléra, ont été signalés (ECDC, mars 2024).

JUILLET-OCTOBRE 2024



Source: Cameroun IPC TWG, mars 2024.

1 - Acceptable 2 - Alerte 3 - Sérieuse 4 - Critique 5 - Extrêmement critique
Zones avec preuves/données inadéquates Zones non analysées Classification de phase basée sur le PB

1 - Minimale 2 - Sous pression 3 - Crise 4 - Urgence 5 - Catastrophe/Famine Population totale

Notes techniques

Sélection/validation des données : sources et méthodologies

Cadre Harmonisé (CH)

Le Cadre Harmonisé est un outil fédérateur utilisé par les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sous le leadership du CILSS en collaboration avec ses partenaires pour l'analyse et l'identification des zones et groupes à risque et les personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun. Il vise à informer les systèmes nationaux et régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires. Il prend en compte divers indicateurs des résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des facteurs contributifs.

Le CH s'appuie sur les systèmes d'information existants sur la sécurité alimentaire et la nutrition et qui sont en place dans la plupart des pays sahéliers depuis 1985, et plus récemment dans d'autres pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, 18 pays mettent en œuvre le CH : Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Cabo Verde, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

La version CH 2.0 clarifie les fonctions et protocoles spécifiques pour la réalisation d'une analyse intégrée et consensuelle de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë. Voir *Manuel 2.0 du CH* (https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/CH_Manual_2.0_French.pdf).

Classification du CH en cinq phases

Du fait des évolutions techniques des outils et processus du CH et des efforts d'harmonisation menés au cours de la dernière décennie, les approches IPC et CH de l'insécurité alimentaire aiguë sont très proches l'une de l'autre et donnent des chiffres comparables sur l'insécurité alimentaire aiguë.

La classification en cinq phases (1) Aucune/ Minimale, (2) Sous pression, (3) Crise, (4) Urgence, (5)

Catastrophe/Famine est basée sur une convergence des preuves disponibles, y compris des indicateurs liés à la consommation alimentaire, aux moyens de subsistance, malnutrition et mortalité. Chaque phase a des implications importantes et distinctes pour savoir où et comment intervenir au mieux et influence donc les objectifs de réponse prioritaires.

Les populations en crise (Phase 3 du CH), en situation d'urgence (Phase 4 du CH) et en catastrophe (Phase 5 du CH) sont considérées comme celles qui ont un besoin urgent d'aide alimentaire, de moyens de subsistance et de nutrition. Les populations sous pression (Phase 2 du CH) nécessitent un ensemble distinct d'actions – idéalement des interventions de réduction des risques de catastrophe et de protection des moyens de subsistance.

La classification d'une zone en état de famine nécessite des preuves sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la mortalité égales ou supérieures aux seuils de la Phase 5 du CH. S'il n'y a pas suffisamment de données pour la classification en famine mais que les informations disponibles indiquent qu'une famine se produit ou se produira probablement, alors la classification est appelée « famine probable ». Il est important de noter que « famine » et « famine probable » sont tout aussi graves.

Chaque année, les analyses du CH se déroulent en deux cycles : mars et novembre. Pour chaque cycle, deux périodes d'analyse sont fournies : la période courante et la période projetée. La période courante du cycle de mars couvre de mars à mai, tandis que celle du cycle de novembre couvre d'octobre à décembre.

Les analyses de projection visent à refléter la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de la période juin-août, indiquant l'ampleur attendue de la population confrontée à la crise à pire (Phases CH 3 à 5). Ces projections couvrent la période typique de la période de soudure mais n'indiquent pas nécessairement la période la plus grave d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de l'année.

Les projections du CH sont effectuées en décrivant les principales hypothèses à l'origine de l'évolution de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë au cours de la période projetée. L'accent est mis sur le « scénario le plus probable » qui aide à concevoir les changements potentiels dans la répartition de la population à travers les phases du CH selon un scénario dans lequel aucune aide alimentaire n'est fournie.

Les facteurs des crises alimentaires sont souvent liés entre eux et se renforcent mutuellement, ce qui rend difficile l'identification du déclencheur ou du facteurs spécifiques de chaque crise alimentaire. En outre, il est reconnu que l'insécurité alimentaire n'est pas motivée uniquement par la survenance d'un aléa, mais plutôt par l'interaction entre les aléas et les vulnérabilités spécifiques des personnes.

Bien qu'il n'énumère pas chaque facteur de vulnérabilité spécifique pour chaque pays, le Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC 2023) adopte une approche pratique en estimant quels sont les facteurs les plus saillants pour chaque pays/territoire parmi les grandes catégories expliquées ci-dessous. Le Groupe de travail technique (GTT) sur la sécurité alimentaire analyse chaque pays sélectionné et identifie lequel des moteurs pourrait être considéré comme le principal facteur déterminant.

Pour les pays avec deux facteurs ou plus affectant diverses parties du pays, le facteur principal a été sélectionné sur la base d'une analyse du nombre de personnes affectées par chacun des facteurs.

Analyse des tendances et période de pic

Il existe des données du CH depuis 2014 pour certains pays. Cependant, pour ce rapport, il a été décidé de ne présenter, pour tous les pays, que les données des cinq dernières années, c'est-à-dire de 2020 à 2024. Pour l'analyse des tendances présentée pour chaque pays et pour l'agrégat régional, la période avec le plus grand nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, c'est-à-dire en crise à pire (Phase 3 à 5), a été sélectionnée comme période de pic. Ainsi, l'analyse des tendances montre le nombre

maximum de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë au cours de l'année.

Limites et défis des données

Pour la situation courante (mars-mai 2024), un total de 1 072 zones ont été analysées dans 13 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Cameroun. Il faut noter que, par manque de nouvelles données, l'analyse CH n'a pas été conduite pour le Cabo Verde, la Gambie et le Liberia. Pour les mêmes raisons, il n'y a pas eu d'analyse de la situation courante pour le Niger et pour plusieurs zones du Bénin et de la Mauritanie, ainsi que pour deux zones au Nigeria et pour la ville de Conakry en Guinée. Une attention spéciale doit être donnée au moment de faire des comparaisons dans ces pays à cause des différences dans la couverture de la population analysée.

L'analyse de la situation projetée (juin-août 2024) a concerné 16 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Cameroun. Il convient de souligner que les projections issues des analyses du cycle de novembre 2023 ont été reconduites pour le Cabo Verde, la Gambie, ainsi que pour plusieurs zones du Bénin, de la Mauritanie et pour la ville de Conakry en Guinée. Par ailleurs, la projection du cycle de novembre 2023 a été mise à jour pour le Niger et pour deux zones du Nigeria pour lesquelles l'analyse de la situation courante n'a pas pu être faite. Ainsi, au total, 1 228 zones ont été analysées dans la région.

À cause du manque de données, les résultats inclus dans ce rapport pour le Liberia étaient ceux du cycle CH de novembre 2022, pour le Cabo Verde et la Gambie du cycle de novembre 2023. Pour le Niger, les données CH pour la période courante étaient celles de novembre 2023, tandis que pour la période projetée, la mise à jour du cycle de mars 2024 a été utilisée.

Manque/faible disponibilité des données sur la sécurité alimentaire des réfugiés

La sécurité alimentaire des réfugiés est mesurée de diverses manières parmi les populations de réfugiés et les données ne sont pas systématiquement collectées, décomposées, centralisées ou partagées.

Critères d'inclusion des pays

Le Rapport Régional pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest 2024 concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et est produit par le CILSS en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers.

Bien que le Cameroun ne soit pas membre du CILSS, il est inclus dans les annexes de ce document grâce à ses analyses réalisées sous le Cadre Harmonisé.

Les résultats présentés proviennent du cycle d'analyses nationales du CH de mars 2024, qui ont eu lieu dans 13 pays de la région et dans le Cameroun. Pour ce cycle, le Cabo Verde, la Gambie, le Libéria et le Niger n'ont pas mené d'analyses CH pour la période de mars à mai, en raison du manque de nouvelles données sur les indicateurs de résultats. Néanmoins, grâce aux projections établies lors du cycle de novembre 2023, les résultats du Cabo Verde et de la Gambie ont été intégrés dans la situation projetée lors de la consolidation régionale. Par ailleurs, les résultats de la mise à jour des projections du Niger ont été pris en compte. Le Libéria n'a pas réalisé d'analyses CH depuis novembre 2022.

Facteurs des crises alimentaires

Conflit/insécurité

Cela comprend les conflits interétatiques et intra-étatiques, la violence interne, le banditisme et la criminalité, les troubles civils ou les crises politiques entraînant souvent des déplacements de population et/ou une perturbation des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires.

Il s'agit d'un facteur clé de l'insécurité alimentaire aiguë car, dans des situations de conflit, les civils sont souvent privés de leurs sources de revenus et/ou ont des difficultés à accéder à la nourriture car les systèmes alimentaires et les marchés sont perturbés, ce qui provoque une augmentation des prix des denrées alimentaires et entraîne parfois des pénuries d'eau et de carburant, voire de la nourriture elle-même.

Les mines terrestres, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés détruisent souvent les terres agricoles, les moulins, les installations de stockage, les machines, etc.

Les conflits empêchent les entreprises de fonctionner et affaiblissent l'économie nationale, réduisant les possibilités d'emploi, augmentant les niveaux de pauvreté et détournant les dépenses publiques vers l'effort de guerre.

Les systèmes de santé sont généralement endommagés ou détruits, laissant les personnes dépendantes de l'aide humanitaire – mais de plus en plus, l'insécurité et les barrages routiers empêchent les convois humanitaires d'atteindre les plus vulnérables, ou les agences d'aide sont confrontées à de longs retards, à des restrictions sur le personnel ou au type ou à la quantité de fournitures d'aide, ou bien à des garanties de sécurité insuffisantes. Les parties au conflit peuvent refuser aux personnes l'accès à la nourriture comme arme de guerre, en particulier dans les zones sous blocus/embargo. L'insécurité alimentaire elle-même peut devenir un déclencheur de violence et d'instabilité, en particulier dans des contextes marqués par des inégalités généralisées et des institutions fragiles. Les flambées soudaines des prix alimentaires ont tendance à exacerber le risque de troubles politiques et de conflits (FAO et al., 2017).

Pour les pays dont le conflit/l'insécurité a été le principal moteur au cours de l'année écoulée, le passage à un autre facteur principal doit être sérieusement envisagé, car le rétablissement après un conflit/l'insécurité prend beaucoup de temps et peut rester la cause sous-jacente de l'insécurité alimentaire. Dans les cas où le conflit/l'insécurité a diminué et/ou s'est localisé, avec d'autres facteurs montrant un effet prédominant, le changement du facteur principal par rapport à l'année précédente est pris en compte.

Conditions météorologiques extrêmes

Il s'agit notamment des sécheresses, des inondations, des périodes de forte chaleur, des tempêtes et du début intempestif des saisons des pluies.

Les conditions météorologiques extrêmes sont à l'origine de l'insécurité alimentaire en affectant

Tableau de référence CH de la l'insécurité alimentaire aiguë

Description Phases	Phase 1 - Minimale Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus.	Phase 2 – Sous pression Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Phase 3 – Crise Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de Malnutrition aiguë élevés ou supérieurs à la normale ; OU sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	Phase 4 – Urgence les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Phase 5 – Catastrophe Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. (Pour la classification en Famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires).
Objectifs	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Protéger les moyens d'existence, prévenir.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
Consommation alimentaire	HDDs : >= 5 groupes sCa : Consommation acceptable et stable : Pauvre < 5% HHs : nulle Score = 0 rCsi : 0-3 Hea : DPME = 0%	HDDs : 4 groupes sCa : Consommation acceptable mais en détérioration : Pauvre : 05-10% ou Pauvre + Limite: 15- 30% HHs : faible Score = 1 rCsi : 4-18 Hea : DPME < 80%	HDDs : 3 groupes sCa : Consommation limite : Pauvre 10-20% ou Pauvre + Limite : 30% et plus HHs : modérée Score 2- 3 rCsi : ≥ 19 Hea : DPME ≥ 80% ou DS < 20%	HDDs : 2 groupes sCa : Faible consommation : Pauvre ≥ 20% HHs : grave Score = 4 rCsi : ≥ 19 Hea : DS ≥ 20% et < 50%	HDDs : 0- 1 groupe sCa : Inférieure à consommation faible (ND) HHs : très grave Score = 5- 6 rCsi : ≥ 19 Hea : DS : ≥ 50 %
Évolution des moyens d'existence	Au moins 80% des ménages n'ont mis en œuvre aucune stratégie d'adaptation négative	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de stress ou pire et moins de 20% ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation de crise à pire et moins de 20% ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	Au moins 20% des ménages ont mis en œuvre des stratégies d'adaptation d'urgence	ND
État nutritionnel	malnutrition aiguë globale : < 5 %	malnutrition aiguë globale : 5-10 %	malnutrition aiguë globale : 10-15 %	malnutrition aiguë globale : 15-30 %	malnutrition aiguë globale : ≥ 30 %
	Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : <5 %	Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 5-9.9 %	Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 10-19.9 %	Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 20-39.9 %	Prévalence ImC <18,5 kg/m ² : 20-39.9 %
Mortalité	TBM : <0,5/10000/jour	TBM : <0,5/10000/jour	TBM : 0,5-1/10000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 × la référence	TBM : > 2/10 000/jour
	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : ≤1/10,000/jour	TMM5 : 1-2/10 000/jour	TMM5 : 2- 4/10 000/jour	TMM5 : > 4/10 000/jour

directement les cultures et/ou le bétail, en coupant les routes et en empêchant l'approvisionnement des marchés. De mauvaises récoltes font grimper les prix des denrées alimentaires et diminuent les opportunités d'emploi agricole et les termes de l'échange des éleveurs, réduisant le pouvoir d'achat et l'accès à la nourriture, et déclenchant une période de soudure précoce lorsque les ménages dépendent davantage du marché en raison de la réduction des stocks alimentaires.

Les événements météorologiques défavorables sont particulièrement graves pour les petits exploitants agricoles et les éleveurs qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour accéder à la nourriture. Ils manquent souvent de capacités de résilience pour résister et se remettre des impacts de tels chocs. La vulnérabilité des personnes aux événements de choc climatique repose sur leur capacité à s'adapter et à rebondir après que leurs moyens de subsistance ont été affectés, ainsi que sur l'ampleur et la fréquence des chocs. Des événements répétés érodent davantage la capacité à résister aux chocs futurs.

Les événements météorologiques et les changements climatiques peuvent conduire à une intensification des conflits, par exemple entre bergers et agriculteurs au sujet de l'accès à l'eau et aux pâturages. Il existe de nombreuses preuves suggérant que les catastrophes naturelles – en particulier les sécheresses – contribuent à aggraver les conflits civils existants.

Chocs économiques

Les chocs économiques au niveau national peuvent affecter l'insécurité alimentaire des ménages ou des individus par divers canaux. Les chocs macroéconomiques peuvent entraîner une augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë, par exemple, une contraction du PIB entraînant des taux de chômage élevés et une perte de revenus pour les ménages touchés, ou une contraction importante des exportations et/ou une diminution critique des investissements et d'autres flux entrants de capitaux, entraînant une dépréciation significative de la monnaie et une forte inflation, augmentant les coûts de production et les prix des denrées alimentaires et détériorant les termes de l'échange, ce qui peut entraîner un accroissement de l'insécurité alimentaire aiguë.

Un endettement élevé et une marge de manœuvre budgétaire limitée limitent la croissance économique, aggravent la vulnérabilité aux chocs économiques et nuisent aux dépenses de développement.

La montée des prix sur le marché mondial des céréales de base, du pétrole et des intrants agricoles peut affecter la disponibilité alimentaire, faire grimper les prix alimentaires intérieurs pour les consommateurs et réduire leur pouvoir d'achat. Des chocs économiques peuvent également se produire à un niveau plus localisé ou ne toucher qu'une catégorie socio-économique particulière de ménages. Par exemple, les bergers confrontés au manque d'aliments pour animaux, de services vétérinaires, à la détérioration de l'état corporel du bétail et à la baisse des prix du bétail sont susceptibles d'être affectés par une réduction du pouvoir d'achat et, par conséquent, d'avoir un accès limité à la nourriture.

Épidémies

Les épidémies (apparitions de cas de maladie dépassant les attentes normales) sont généralement causées par une infection, transmise par contact de personne à personne, par contact d'animal à personne ou par l'environnement. L'eau, l'assainissement, la nourriture et la qualité de l'air sont des éléments vitaux dans la transmission des maladies transmissibles et dans la propagation des maladies susceptibles de provoquer des épidémies.

Les populations déplacées – en particulier dans les camps surpeuplés – sont plus sensibles aux épidémies que les systèmes de santé surchargés ne peuvent prévenir ou contrôler (OMS). Les épidémies et les pandémies peuvent également affecter la capacité des personnes à poursuivre leurs activités et leurs moyens de subsistance et, dans le pire des cas lorsqu'elles sont généralisées, peuvent également affecter les marchés et les chaînes d'approvisionnement.

Ravageurs des cultures et maladies animales

Les ravageurs et les maladies transfrontières des végétaux peuvent facilement se propager dans plusieurs pays et atteindre des proportions épidémiques. Les épidémies et les recrudescences peuvent causer

d'énormes pertes aux cultures et aux pâturages, menaçant les moyens de subsistance des agriculteurs vulnérables et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes à la fois.

Toutes les maladies animales sont susceptibles d'affecter négativement les populations humaines en réduisant la quantité et la qualité des aliments, des autres produits de l'élevage (cuirs, peaux, fibres) et de la force animale (traction, transport) pouvant être obtenus à partir d'une quantité donnée de ressources et en réduisant le patrimoine des personnes. Les maladies animales transfrontalières (MAT) peuvent être définies comme les maladies épidémiques hautement contagieuses ou transmissibles et susceptibles de se propager très rapidement, indépendamment des frontières nationales, entraînant de graves conséquences socio-économiques et éventuellement de santé publique.

Ces maladies, qui entraînent une morbidité et une mortalité élevées dans les populations animales sensibles, constituent une menace constante pour les moyens de subsistance des éleveurs. La peste des petits ruminants (PPR), la fièvre aphteuse (FA) ou la fièvre de la Vallée du Rift (FVR) affectent souvent les moyens de subsistance du bétail et des éleveurs dans les contextes de crise alimentaire.

Nutrition

Sources de données et méthodologies

L'inclusion dans le GRFC des données concernant le fardeau de la malnutrition, qui couvre le nombre d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes et allaitantes âgées de 15 à 49 ans souffrant de malnutrition aiguë pendant une période spécifique, adhère à une liste prioritaire de sources de données comme suit :

1. Analyses de la malnutrition aiguë de l'IPC AMN
2. Aperçus des besoins humanitaires (HNO) ou plans de réponse humanitaire (HRP)
3. Estimations nationales, de l'UNICEF et du PAM.

Des exceptions peuvent être faites sur la base des discussions du groupe de travail sur la nutrition du GRFC ou du comité technique du CH concernant les données qui semblent mieux refléter la situation nutritionnelle d'un pays particulier. Cela est principalement dû à une couverture d'analyse différente, à des périodes d'analyse ou lorsqu'un pays/territoire dispose d'informations provenant de plusieurs sources.

Pour le rapport sur la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes (FEA), les sources suivantes sont prises en compte :

1. Enquêtes SMART (Surveillance et Évaluation Normalisées des Secours et des Transitions)
2. Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et enquêtes nationales DHS
3. Enquêtes nutritionnelles élargies standardisées (SENS)
4. Et enquêtes nationales DHS.

Enquêtes SMART

SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions) est une initiative inter-agences lancée en 2002 par un réseau d'organisations et de praticiens humanitaires. La méthodologie SMART est une méthode d'enquête améliorée qui équilibre la simplicité (pour une évaluation rapide des urgences aiguës) et la rigueur technique. Elle s'inspire des éléments essentiels de plusieurs méthodologies et repose sur les deux indicateurs de santé publique les plus vitaux et les plus fondamentaux pour l'évaluation de l'ampleur et de la gravité d'une crise humanitaire (voir les indicateurs à l'annexe 4) : • État nutritionnel des enfants de moins de cinq ans. • Taux de mortalité de la population.

Tableau de référence de la malnutrition aiguë de l'IPC

Six pays ont mené une analyse IPC de la malnutrition aiguë couvrant une partie de 2024 : Burkina Faso, Cameroon, Mali, Nigeria, Niger et Tchad. L'échelle de malnutrition aiguë de l'IPC classe la gravité de la malnutrition aiguë dans la population évaluée. Le

processus d'analyse IPC examine tous les facteurs contributifs affectant l'émaciation dans le domaine d'analyse, tels que l'apport alimentaire, la maladie, les pratiques d'alimentation et de soins, la santé et l'environnement d'eau, assainissement et hygiène. Les informations contextuelles telles que l'accès aux services et la mortalité sont toutes incluses dans l'analyse.

Définitions et indicateurs de la malnutrition aiguë

La malnutrition aiguë modérée à l'aide de l'indicateur poids pour taille est identifiée par des scores z de poids pour taille (PPT) compris entre -2 et -3 de la population de référence, et la malnutrition aiguë sévère par un PPT inférieur à -3. La malnutrition aiguë reflète à la fois la malnutrition aiguë modérée et sévère dans une population. La malnutrition aiguë peut également être définie par des mesures du périmètre brachial (MPB) ≤12,5 cm, une malnutrition aiguë sévère étant définie par une mesure ≤11,5 cm.

Indice de gravité de la prévalence de l'émaciation chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalles de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5- < 5 %	Faible
5- < 10 %	Moyen
10- < 15 %	Élevé
≥ 15 %	Très élevé

Source : De Onis et al. Public Health Nutrition, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Retard de croissance

Les enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance sont identifiés par un score z taille pour âge (TPA) inférieur à -2 de la population de référence. Un retard de croissance sévère est défini comme un TPA inférieur à -3.

Indice de gravité de la prévalence du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 59 mois

Intervalles de prévalence	Libellé
< 2,5 %	Très faible
2,5-10 %	Faible
10- < 20 %	Moyen
20- < 30 %	Élevé
≥ 30 %	Très élevé

Source : De Onis et al. Public Health Nutrition, 2018. Disponible sur : <https://www.who.int/nutrition/team/prevalence-thresholds-wasting-overweight-stunting-children-paper.pdf>

Diversité alimentaire minimale

Cet indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments provenant d'au moins cinq des huit groupes alimentaires.

Les huit groupes d'aliments sont : i. lait maternel ; ii. graines, racines et tubercules ; iii. légumineuses et noix ; iv. produits laitiers (préparation pour nourrissons, lait, yaourt, fromage) ; v. aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats) ; vi. œufs ; vii. fruits et légumes riches en vitamine A ; viii. autres fruits et légumes. Dans certaines enquêtes, la diversité alimentaire minimale est calculée sur la base de sept groupes d'aliments, à l'exclusion du lait maternel. Dans ces cas, l'indicateur fait référence au pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent quotidiennement des aliments d'au moins quatre des sept groupes alimentaires.

Fréquence minimale des repas

L'indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent des aliments solides, semi-solides ou mous au moins le nombre minimum de fois par jour recommandé selon leur âge et s'ils sont allaités ou non.

Régime alimentaire minimum acceptable

Cet indicateur composite combine la fréquence des repas et la diversité alimentaire pour évaluer la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois consommant une alimentation qui répond aux exigences minimales nécessaires à la croissance et au développement.

Intervalles de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
40-70 %	Phase 2 – Alerte/stress
20-39,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
10-19,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : Seuils préliminaires suggérés par IFE Core Group.

Pourcentage de ménages ne consommant pas d'aliments riches en micronutriments (analysé dans les populations de réfugiés)

Il s'agit de la proportion de ménages dont aucun membre ne consomme des légumes, des fruits, de la viande, des œufs, du poisson/fruits de mer et du lait/produits laitiers sur une période de référence de 24 heures. Le groupe alimentaire des légumes, fruits, viande, œufs, poisson/fruits de mer et lait/produits laitiers est identique aux 12 groupes alimentaires définis par la FAO (2011).

Allaitement exclusif

L'allaitement maternel exclusif au cours des 6 premiers mois, suivi de l'introduction en temps opportun d'aliments complémentaires sûrs et nutritionnellement adéquats avec un allaitement continu jusqu'à l'âge de 2 ans ou au-delà, garantit que les enfants reçoivent tous les nutriments dont ils ont besoin. Cet indicateur fait référence au pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois qui n'ont été nourris qu'au lait maternel la veille.

Intervalles de prévalence	Libellé
> 70 %	Phase 1 – Acceptable/minimal
50-70 %	Phase 2 – Alerte/stress
30-49,9 %	Phase 3 – Grave/sévère
11-29,9 %	Phase 4 – Critique/extrême
< 10 %	Phase 5 – Extrêmement critique catastrophique

Source : adapté d'après la carte de pointage de l'allaitement maternel de l'UNICEF.

Prévalence de l'anémie

Cet indicateur fait référence à la proportion d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui sont anémiques.

L'anémie est une condition dans laquelle le nombre de globules rouges ou leur capacité de transport d'oxygène sont insuffisants pour répondre aux besoins physiologiques, qui varient selon l'âge, le sexe, l'altitude, le tabagisme et le statut de grossesse.

La carence en fer est considérée comme la cause la plus fréquente d'anémie dans le monde, bien que d'autres affections, telles que les carences en acide folique, en vitamine B12 et en vitamine A, l'inflammation chronique, les infections parasitaires et les troubles héréditaires puissent toutes provoquer une anémie. Dans sa forme sévère, elle est associée à de la fatigue, de la faiblesse, des étourdissements et de la somnolence. Les femmes enceintes et les enfants sont particulièrement vulnérables (OMS).

Intervalles de prévalence	Libellé
< 5,0 %	Pas de problème de santé publique
5,0-19,9 %	Problème léger de santé publique
20,0-39,9 %	Problème modéré de santé publique
≥ 40,0 %	Problème grave de santé publique

Source : OMS, 2008

Accès aux services de base en eau potable

Les sources d'eau potable améliorées sont celles qui, de par la nature de leur conception et de leur construction, ont le potentiel de fournir de l'eau salubre. Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (connu sous le sigle anglais JMP) subdivise la population utilisant des sources améliorées en trois groupes (gérée en toute sécurité, basique et limitée) selon le niveau de service fourni. Afin de répondre aux critères d'un service d'eau potable géré en toute sécurité, les personnes doivent utiliser une source améliorée répondant à trois critères : accessible sur place ; disponible en cas de besoin ; exempte de contamination. Si la source améliorée ne répond à aucun de ces critères mais qu'un aller-retour

pour aller chercher de l'eau prend 30 minutes ou moins, alors elle est classée comme un service d'eau potable de base. Si la collecte d'eau à partir d'une source améliorée dépasse 30 minutes, elle est classée comme un service limité (OMS et UNICEF).

FIG. TN.X Le cadre conceptuel de l'UNICEF a été utilisé comme point de départ pour les facteurs contributifs de la malnutrition aigüe (manque de nourriture, pratiques inadéquates et services inadéquats)

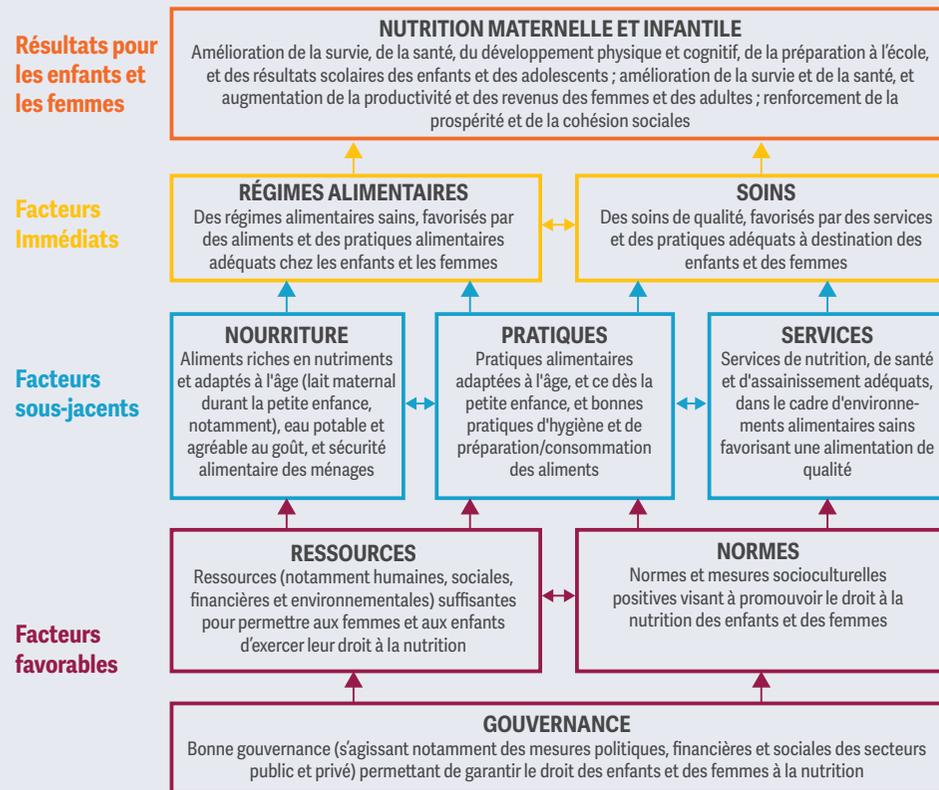


Tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë

Nom et description de la phase	Phase 1 Acceptable	Phase 2 Alerte	Phase 3 Sérieuse	Phase 4 Critique	Phase 5 Extrêmement critique
	Moins de 5% des enfants sont malnutris aigus.	5-9,9% des enfants sont malnutris aigus..	10-14,9% des enfants sont malnutris aigus.	15-29,9% des enfants sont malnutris aigus. Les niveaux de mortalité et de morbidité sont élevés ou en augmentation. La consommation alimentaire individuelle pourrait être compromise..	30% ou plus des enfants sont malnutris aigus. Une morbidité généralisée et/ou des déficits de consommation alimentaire très importants sont probablement manifestes.
	La situation se détériore progressivement avec des niveaux de malnutrition aiguë en augmentation. Les niveaux de morbidité et/ou déficits de consommation alimentaire sont susceptibles d'augmenter à l'instar des niveaux de malnutrition aiguë.				
L'objectif de réponse prioritaire est de réduire la malnutrition aiguë et prévenir la mortalité associée à cette dernière. ²	Maintenir la prévalence de malnutrition aiguë à un faible niveau.	Renforcer la capacité de réponse existante ainsi que la résilience. Lutter contre les facteurs contributifs de la malnutrition aiguë. Surveiller la situation et planifier la réponse en fonction des besoins.	Action urgente requise pour: →		
			Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: renforçant les dispositifs de traitement et de prévention au sein des population touchées.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition aiguë en: développant et en intensifiant les activités de traitement et de protection pour atteindre une plus grande partie de la population affectée.	Réduire urgemment les niveaux de malnutrition en: intervenant par tous les moyens contre sa propagation et celle des épidémies de maladie..
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le z-score de poids-pour-taille (PTZ)	<5%	5,0 à 9,9%	10,0 à 14,9%	15,0 à 29,9%	≥30%
Malnutrition aiguë globale (MAG) basée sur le périmètre brachial (PB)	<5%				
	5 à 9,9%				
	10 à 14,9%				
	≥15%				
*Les données de MAG basées sur le PB ne doivent être utilisées qu'en l'absence de données de MAG basées sur le PTZ. La phase IPC finale de la malnutrition aiguë doit être argumentée par une analyse de la relation qui existe entre le PTZ et le PB dans la zone d'analyse ainsi que par une convergence des preuves avec les facteurs contributifs. Dans des circonstances exceptionnelles où la MAG basée sur le PB est significativement plus élevée que la MAG basée sur le PTZ (par ex. séparées par deux paliers de phases ou plus), les deux indicateurs doivent être pris en considération et on doit procéder à une convergence des preuves afin de déterminer la phase finale.					

Notes:

1. La mortalité mentionnée ci-dessus fait référence à l'augmentation du risque de mortalité quand les niveaux de malnutrition aiguë s'accroissent.
2. Les objectifs de réponse prioritaires recommandés dans le tableau de référence IPC de la malnutrition aiguë mettent l'accent sur la réduction des niveaux constatés; les actions spécifiques doivent être guidées par une analyse de la réponse basée sur l'étude des facteurs contribuant à la malnutrition aiguë ainsi que des problèmes liés à l'acheminement de l'aide – par exemple la capacité du gouvernement et des agences, les financements possibles et l'insécurité dans la zone.
3. La MAG basée sur le PTZ se définit par un PTZ < -2 ou la présence d'œdèmes; La MAG basée sur le PB se définit par un PB < 125 mm ou la présence d'œdèmes.

Bibliographie

Glossaire

CALP Network. 2023. MEB: Un guide des meilleures pratiques. Calculer le panier de dépenses minimum. 2023. [En ligne] [Consulté le 15 Avril 2024] https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2023/03/MEB_UNGUIDE-DES-MEILLEURES-PRATIQUES.pdf

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2023. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain. Rome, FAO. 2023 [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5021db4e-d7cb-4254-8591-753e85e7cc79/content>

JRC. 2024. INFORM Risk. Disaster Risk Management Knowledge Centre. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk>

OIM. 2024. Définition d'un « migrant » selon l'OIM. 2024 [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://www.iom.int/fr/definition-dun-migrant-selon-loim#:~:text=Terme%20g%C3%A9n%C3%A9rique%20non%20d%C3%A9fini%20dans,dans%20un%20autre%20pays%2C%20franchissant>

OMS. 2024. Malnutrition. 2024 [En ligne] [Consulté le 15 Avril 2024] <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>

PAM. 2024. WFP Economic Explorer: Inflation. 2024. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://dataviz.wfp.org/economic/inflation>

Partenaires mondiaux de l'IPC 2021. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire: manuel technique version 3.1. Preuves et normes pour de meilleures décisions en sécurité alimentaire et nutritionnelle. Rome. 2024. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/manual/IPC_Technical_Manual_3_Final_French.pdf

UNICEF. 2021. La nutrition, pour chaque enfant : Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020-2030 [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] [https://www.unicef.org/media/108931/file/%20Nutrition%20Strategy%202020-2030%20\(Brief\)%20-%20French.pdf](https://www.unicef.org/media/108931/file/%20Nutrition%20Strategy%202020-2030%20(Brief)%20-%20French.pdf)

UNHCR. 2018. Terminologie : Réfugié ou migrant? 2018. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://www.unhcr.org/be/wp-content/uploads/sites/46/2018/01/HCR-Terminologie-FR.pdf>

Chapitre 1 - Introduction

CILSS. 2021. Cadre Harmonisé (CH) Manuel Version 2.0. 2021. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/CH_Manual_2.0_French.pdf

FSIN et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2024. GRFC 2024. Rome. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2024-full.pdf>

ICF. Enquêtes démographiques de santé EDS (Demographic and Health Surveys [DHS]). [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.dhsprogram.com/Data/>

SMART Initiative. 2024. Rapid SMART Methodology. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://smartmethodology.org/survey-planning-tools/smart-methodology/rapid-smart-methodology/>

UNHCR. 2024. Enquête nutritionnelle standardisée élargie. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <http://sens.unhcr.org/>

UNHCR. 2024. Nowcasting of refugee and asylum-seeker statistics. 2024 [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/insights/explainers/nowcasting-refugees-asylum-seekers.html>

UNHCR et PAM. 2008. Directives pour mission d'évaluation conjointe HCR/PAM. 2008. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.unscn.org/web/archives_resources/files/Joint_Assessment_Guidelines_FR.pdf

UNHCR et PAM. 2023. Learning from UNHCR/WFP Joint Needs Assessment. June 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://wfp-unhcr-hub.org/wp-content/uploads/2023/06/Learning-from-UNHCRWFP-Joint-Needs-Assessments-June-2023.pdf>

Chapitre 2 – Analyse de la Campagne Agricole 2023-2024

ICPAC. TAMSAT - Tropical Applications of Meteorology using Satellite v.3.1. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://www.icpac.net/data-center/tamsat/>

CH. 2024. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. March 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

Spotlight Pastoralisme

CNT. 2024. Deuxième édition de la rencontre régionale des cadres institutionnels de gestion de la transhumance des pays sahéliens et côtiers (Comités nationaux de transhumance et cadres transfrontaliers). Rapport finale non publié.

CRA OSEAMOS. 2023. NOTE DE SYNTHÈSE. Rapport finale non publié.

FAO. 2021. Les sept voies par lesquelles le pastoralisme favorise un avenir meilleur. 2021. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://www.fao.org/newsroom/stories/Seven-reasons-why-pastoralism-supports-a-better-future/fr>

FAO. 2024. Portail de l'appui aux politiques et de la gouvernance : Pastoralisme. 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://www.fao.org/policy-support/policy-themes/pastoralism/fr/>

OIM RBM. 2024. Rapports de suivi des mouvements de transhumance. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://dtm.iom.int/about-dtm>

Chapitre 3 – Analyse de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2024

Spotlight Malnutrition aiguë

Bouscarat, Heinriqs and Zougbedé. 2023. Alimentation saine, coûts et politiques alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/43a62f1d-fr.pdf?expires=1717685886&id=id&accname=guest&checksum=9BC97F773E1B35BDDF7D56CA25E9830C>

CILSS. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. March 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CILSS et PAM. 2024. Rapport de Synthèse : Résultats préliminaires du pilote CILSS Coute de l'alimentation et abordabilité a une alimentations nutritive pour le Cadre Harmonisé. Burkina Faso, Benin, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Avril 2024. Rapport non publiée.

IPC. 2024. Burkina Faso. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Janvier 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burkina_Faso_Acute_Malnutrition_Aug2023_Jul2024_Report_French.pdf

Bibliographie

IPC. 2023. Mali. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Niger_Acute_Malnutrition_2022Aug2023Jul_Snapshot_English.pdf

IPC. 2023. Niger. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mars 2023. **IPC.** 2023. Niger. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. March 2023. [Online] [Accessed on 17 January 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Niger_Acute_Malnutrition_2022Aug2023July_Report_French.pdf

IPC. 2023. Northeast and Northwest Nigeria. IPC Acute malnutrition analysis. Octobre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Nigeria_Acute_Malnutrition_May2023_Apr2024_Report.pdf

IPC. 2024. Tchad. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mai 2024. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Acute_Malnutrition_Chad_Refugees_January2024_December2024_Report_French.pdf (ipcinfo.org)

UNICEF. 2021. La nutrition, pour chaque enfant : Stratégie de l'UNICEF pour la nutrition 2020–2030 [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] [https://www.unicef.org/media/108931/file/%20Nutrition%20Strategy%202020-2030%20\(Brief\)%20-%20French.pdf](https://www.unicef.org/media/108931/file/%20Nutrition%20Strategy%202020-2030%20(Brief)%20-%20French.pdf)

Insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë
ACLEDD. 2024. ACLED Dashboard. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://acleddata.com/dashboard/#/> dashboard

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de la situation actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire aiguë, mars 2024. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CH. 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2023 et projetée en juin-août 2024. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_Com_CH_Nov2023.pdf

CH. 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. Mars 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

CILSS. 2022. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2022 et projetée en juin-août 2023. Novembre 2022. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Resultats_Analyses_Nov2022_fichedecommunication.pdf

FAO. 2024. FPMA Bulletin # 4. May 2024. [En ligne] [Consulté le 13 mai 2024] <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/57cb6a24-53ed-4420-84f2-82c6c82caa5e/content>

FAO. 2023. Data in Emergencies Monitoring – DIEM – Impact Assessment. Monitoring floods in the Sahel and Central Africa. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://data-inemergencies.fao.org/apps/51693d84f32c498982f128151db091c8/explore>

FAO. 2023. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023. Rome. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.fao.org/documents/card/en?details=cc8166en>

FEWS NET. 2024. Key Message Update: West Africa. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://fews.net/west-africa/key-message-update/march-2024>

IPC. 2024. Tchad populations réfugiées et hôtes: situation d'alerte nutritionnelle. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mai 2024. [En ligne] [Consulté le 3 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Acute_Malnutrition_Chad_Refugees_January2024_December2024_Report_French.pdf

PAM. 2024. WFP Economic Explorer: Exchange rates. 2024. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://dataviz.wfp.org/economic/exchange-rates>

PAM. 2023. Mauritanie. Enquête post Distribution. Juillet 2023. Rapport non publié.

PAM et UNHCR. 2023. Mission d'évaluation conjointe (JAM) PAM-UNHCR auprès des populations réfugiées, déplacées internes et hôtes au Niger. Juin 2023. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000151149/download/>

Safe the Children. 2024. Five-fold increase in children uprooted by violence in West Africa's Central Sahel. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://www.savethechildren.net/news/five-fold-increase-children-uprooted-violence-west-africa-s-central-sahel>
Trading Economics. 2024. Food Inflation. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://tradingeconomics.com/country-list/food-inflation>

UNCTAD. 2024. UN list of least developed countries. Geneva. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://unctad.org/topic/least-developed-countries/list>
UNHCR. 2024. Operational portal data. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://data.unhcr.org/en/countries/>

UNHCR. 2024. Rapport Final. Enquêtes nutritionnelles SMART/SENS dans 25 camps de réfugiés et 6 strates de villages hôtes (réfugiés soudanais, centrafricains, nigériens et camerounais). Mars 2024. Rapport non publié.
World Bank. 2023. Western and Central Africa. Octobre 2023. [Online] [Accessed on 17 January 2024] <https://www.worldbank.org/en/region/afr/western-and-central-africa>

Fiches

BENIN

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

FAO. 2024. Outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires (FPMA). [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://fpma.fao.org/gIEWS/fpma4/#/dashboard/tool/domestic>

FAO. 2023. Benin Country Brief. Octobre 2023. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=BEN>
BURKINA FASO

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Burkina Faso. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://fscluster.org/sites/default/files/2024-03/BFA_Fiche-de-communication-CH-mars-2024_vf.pdf
IPC. 2024. Burkina Faso. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Janvier 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burkina_Faso_Acute_Malnutrition_Aug2023_Jul2024_Report_French.pdf

CABO VERDE

Cabo Verde. Ministerio da Agricultura e Ambiente, Cabo Verde. 2024. Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.

CILSS. 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2023 et projetée en juin-août 2024. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_Com_CH_Nov2023.pdf

COTE D'IVOIRE

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

IOM. 2024. Displacement Tracking Matrix. Situation in Central Sahel, Liptako Gourma and coastal countries. Février 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/reports/LIPTAKO%20GOURMA%20-%20December%202023%20%28EN%29.pdf>
GAMBIE

Bibliographie

- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. March 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. The Gambia: Regional Consultation on the Food and Nutrition Situation in the Sahel and West Africa. March 2024. Rapport non publié.
- CH.** 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2023 et projetée en juin-août 2024. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_Com_CH_Nov2023.pdf
- Gambie.** 2024. The Gambia Bureau of Statistics. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.gbosdata.org/downloads/133-cpi-2024>
- Trading Economics. 2024. Food Inflation. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://tradingeconomics.com/country-list/food-inflation>
- GHANA**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Ghana: Regional consultation on the agricultural and food prospects in the Sahel and in West Africa. March 2024. Rapport non publié.
- FSIN et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2024. GRFC 2024. Rome. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2024-full.pdf>
- IOM.** 2024. Displacement Tracking Matrix. Situation in Central Sahel, Liptako Gourma and coastal countries. February 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzxbd1461/files/reports/LIPTAKO%20GOURMA%20-%20December%202023%20%28EN%29.pdf>
- IOM.** 2023. Rapid Needs Assessment of IDPs in Volta. October 2023. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://dtm.iom.int/reports/ghana-rapid-needs-assessment-idps-volta-october-2023?close=true>
- UNHCR.** 2024. Operational portal data. [En ligne] [Consulté le 15 avril 2024] <https://data.unhcr.org/en/countries/>
- GUINÉE**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. Rapport de la République de Guinée : Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.
- GUINÉE-BISSAU**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. Rapport Guinée-Bissau : Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.
- MALI**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. Rapport Mali : Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.
- FAO.** 2024. Mali : GIEWS Country Brief. Mai 2024. [En ligne] [Consulté le 7 mai 2024] <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=MLI>
- IPC.** 2023. Mali. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Niger_Acute_Malnutrition_2022Aug2023Jul_Snapshot_English.pdf
- MAURITANIE**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. République Islamique de Mauritanie: Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.
- CH.** 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. Mars 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf
- FEWS NET.** 2023. Mauritanie. Mise à jour des messages clés. Les déficits localisés en zones agropastorale et pastorale maintiennent les populations pauvres en Stress. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] <https://fews.net/node/31139>
- NIGER**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. République du Niger: Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.
- CH.** 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en octobre-décembre 2023 et projetée en juin-août 2024. Novembre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_Com_CH_Nov2023.pdf
- IPC.** 2023. Niger. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mars 2023. [Online] [Accessed on 17 January 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Niger_Acute_Malnutrition_2022Aug2023July_Report_French.pdf
- NIGERIA**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Nigeria Report: Regional consultation on the Food and Nutrition Situation in the Sahel and in West Africa. March 2024. Rapport non publié.
- IPC.** 2023. Northeast and Northwest Nigeria. IPC Acute malnutrition analysis. Octobre 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Nigeria_Acute_Malnutrition_May2023_Apr2024_Report.pdf
- SÉNÉGAL**
- CH.** 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf
- CH.** 2024. Cadré Harmonisé. Sénégal: Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.

CH. 2023. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023. Mars 2023. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf

SIERRA LEONE

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CH. 2024. Cadré Harmonisé. Sierra Leone Country Report: Regional consultation on the Food and Nutrition Situation in the Sahel and in West Africa. Mars 2024. Rapport non publié.

TCHAD

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CH. 2024. Cadré Harmonisé. République du Tchad: Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.

IPC. 2024. Tchad. Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mai 2024. [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/IPC_Acute_Malnutrition_Chad_Refugees_January2024_December2024_Report_French.pdf (ipcinfo.org)

TOGO

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

CH. 2024. Cadré Harmonisé. République Togolaise: Concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Mars 2024. Rapport non publié.

ANNEXES

CAMEROUN

CH. 2024. Cadre Harmonisé. Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2024 et projetée en juin-août 2024. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf

IPC. 2024. Cameroun : Analyse IPC de la malnutrition aiguë. Mars 2024. [En ligne] [Consulté le 8 avril 2024] https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Cameroun_Acute_Malnutrition_Nov2023_Oct2024_Report_French.pdf

Chapitre 4 – PERSPECTIVES AGRO-CLIMATIQUES DE LA RÉGION EN 2024

PRESASS. 2024. Bulletin Spécial de Prévision Saisonnière des caractéristiques Agro-Hydro-Climatiques pour les zones Sahéliennes et Soudanienne de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Mai 2024 [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://agrhyet.cilss.int/wp-content/uploads/2024/05/BulletinPRESASS2024_FR.pdf

PRESAGG. 2024. Prévisions saisonnières des caractéristiques Agro-hydro-climatiques pour la grande saison des pluies dans les pays du Golfe de Guinée. Mars 2024 [En ligne] [Consulté le 6 mai 2024] https://agrhyet.cilss.int/wp-content/uploads/2024/04/Draft_bulletinPRESAGG23_V1_FR.pdf



Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 Septembre 1973 à la suite des grandes sècheresses qui ont frappé le Sahel dans les années '70. Il regroupe de nos jours treize Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Le mandat général qui guide l'action du CILSS est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans la lutte contre les effets de la sècheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

 www.cilss.int

 [@cilssinfos](https://twitter.com/cilssinfos)



Le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN) facilite l'échange d'expertise technique, de connaissances et de meilleures pratiques entre les praticiens de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Son objectif est de promouvoir des informations opportunes, indépendantes et consensuelles sur les crises alimentaires, tout en mettant en évidence et en comblant les manques critiques en matière de données. En tant que partenaire clé du GNAFC, le FSIN coordonne la publication du Rapport mondial sur les crises alimentaires. Le FSIN est dirigé par FAO, FEWS Net, IFPRI, IPC, JRC et PAM.

 www.fsinplatform.org

 [@FSIN_News](https://twitter.com/FSIN_News)



Fondé par l'Union européenne, la FAO et le PAM en 2016, le Réseau mondial contre les crises alimentaires (RMCCA) est une alliance d'acteurs humanitaires et de développement engagés à s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et à leur trouver des solutions durables, grâce au partage d'analyses et de connaissances, une coordination renforcée des réponses fondées sur des données probantes et des efforts collectifs dans l'ensemble du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP).

 www.fightfoodcrises.net

 [@fightfoodcrises](https://twitter.com/fightfoodcrises)